République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Abderrahmane MIRA de Bejaia





Faculté de Technologie Département d'**Hydraulique** Laboratoire de Recherche en Hydraulique Appliquée et Environnement (LRHAE)

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

Présenté par :

KERBAL Abdelouahab

BOUDELLAL Yassine

En vue de l'obtention du diplôme de MASTER en Hydraulique

Option : Ouvrages et Aménagements Hydrauliques

INTITULE :

ETUDE DE L'AVANT PROJET DE LA DIGUE DU BARRAGE DE M'DJEDEL (W. M'SILA)

Soutenu le **/06/2015, devant le jury composé de :

- Président : M. A/SEGHIR
- Promoteurs : M. A/HAMMOUCHE
- Examinateur : M. I/BENDAHMANE

Année Universitaire : 2015/2016



Je dédie ce modeste travail à :

-Ceux qui sont plus chers que mon âme et mon sang, la lumière de mon chemin, les

formateurs de ma conduite, à mes parents que dieu les garde.

-Aux sources de l'espoir dans ma vie, mes frères et sœurs

-A celui qui a collaboré avec moi dans ce travail mon collègue et ami K, Abdelouheb et à sa généreuse famille.

- A mes chers amis : Abdou (na3na3), Nasro, Hakok , Youcef (El-tabib), Djeefer(H508),

Tarique, Adel, Khaled, Taktak, Méziane, Ahmed, Amine, Waheb, Abdelnnour, Hassen Mamou(thassa), Youva, Bilal (Nouri), Team-CSH.

- Tout le personnels de l'ANBT, en particulier Mr : ZIANI.H, et aux étudiants du

département d'hydraulique, en particulier la classe de master 2, option ouvrages et

aménagement hydrauliques promotion 2016.

-Et en fin à tous qui m'ont aidés et œuvrés de près ou de loin à l'élaboration de ce travail. Toute ma gratitude pour ceux que je n'ai pas pu porter leurs noms.

Mr: BOUDELLAL Yassine

Dédicaces

A mon cher père pour son soutient indéfectible durant tout mon cursus, pour sa patience et sa générosité afin que trouve la voix de réussite.

A ma chère mère pour ses veillées et ses efforts pour que je trouve le bonheur, pour celle que je serai reconnaissant pour sa tendresse et sa gentillesse.

A mes frères SALIH, ABDELMALEK et ma sœur LEILA, ainsi à leurs familles, qui ont été toujours a mes cotés et m'encourager dans chaque pas dans ma vie.

Aux petits lapins de notre famille, SHAIMA, ZAHRA, BELKICE, MAROVA et ABDELRRAHMAN que dieux les garde, et à toute ma famille.

A mon ami BOUDELLAL YASSINE, ses parents en particulier et toute sa respectueuse famille.

A mon frère et ami d'enfance BOUZERA ABDELOUAHAB et sa famille, notre phare de connaissance qui nous a mené pour la réussite et l'accomplissement de ce travail.

A touts mes amis et collègues « de A jusqu'à Z », exceptionnellement à MAMOU et BILAL et la famille HYDRAULIQUE O.A.H et a tous ceux que j'ai de la chance de les connaitre.

A Mr. ZIANI HAMID, GOUGANNE. N et touts les personnels de l'A.N.B.T.

A toutes les personnes qui m'ont souhaités "la bonne chance" et "le bon courage" et qui ont aidés, d'une façon ou d'une autre, pour l'accomplissement de ce travail.

Mr. KERBAL Abdelouahab



Avant tout, on remercie le Dieu de nous avoir accordée le courage et la patience pour pouvoir attribuer à ce travail de fin d'étude.

A nos chers parents et à nos familles (BOUDELLAL et KERBAL) pour qui on est largement redevables pour tous le succès durant toutes ces années.

Notre reconnaissance la plus distingué a notre frère et ami, M^r BOUZERA Abdelouahab de nous avoir aidé, et toutes sa respectueuse famille. Ainsi à notre encadreur M^r A/HAMMOUCHE.

A ne pas oublier M^r Z IANI Hamid, M^{me} GOUGANNE.N, et tous les personnels de la direction des études techniques et de l'ANBT sans exception,

On remercie le président et les membres du jury qui nous ont fait l'honneur de juger ce travail.

Enfin, à toutes personnes qui nous ont aidées de près ou de loin, on les remercie.

Liste des symboles

- α : Coefficient de régularisation de l'écoulement [sans dimension].
- α : Coefficient énergétique de Coriolis [sans dimension].
- β_c : Composante saisonnière du volume utile [sans dimension].
- β_{plur} : Composante pluriannuelle du volume utile [sans dimension].
- γ_d : Poids volumique déjaugé [t/m³].
- γ_h : Poids volumique humide [t/m³].
- γ_s : Poids Volumique Solid [t/m³].
- θ : angle de déflexion en bas du déversoir [°].
- Øuu : Angle de frottement [°].
- Øcu': Angle de frottement [°].
- λ : Fruit du parement aval du déversoir [sans dimension].
- ΔH : Différence d'altitude entre deux courbes de niveau successives [m].
- ΔH_d : charge hydraulique dans la digue [m].
- ΔH_n : Charge hydraulique dans le noyau [m].
- $\overline{E_0}$: Moyenne des écoulements annuels [m³].
- ϑ : Coefficient d'infiltration, dépend du type de sol [sans dimension].
- \overline{P} : Précipitation moyenne interannuelle [mm].
- $\overline{R_h}$: Rayon hydraulique moyenne dans le coursier entre les deux sections [i+1] et [i] [m].
- \bar{s} : Surface moyenne qui correpond à \bar{V} [m²].
- \overline{V} : Volume moyen [Mm³].
- $\overline{V_c}$: Vitesse moyenne d'écoulement dans le coursier entre deux sections [i+1] et [i] [m/s].
- ΔV_n : Volume élémentaire compris entre deux courbes de niveaux successives [m³].
- δ_m : Largeur du noyau au terrain naturelle [m].
- δ' : Epaisseur fictif du noyau [m].
- α : Accélération horizontale produite par le séisme [m/s²].
- *a* : Hauteur libre de sécurité [m].
- b : Exposant climatique [sans dimension].
- b_c: Largeur en fond du canal d'approche [m]
- b_{cv} : Largeur aval du canal convergent [m].
- b_d : Largeur de déversoir [m]
- b_{fd} : L largeur au fond de la fosse [m]
- b_h : Projection horizontale de la partie mouillée du parement amont du noyau [m]
- b_{ncr} : Largeur en crête du noyau [m]
- b_{PD}: Largeur au sommet du prisme drainage [m]
- $B_{b [A;B;C]}$: largeur en base de la digue pour les variantes [A], [B] et [C] respectivement [m]
- B_{bn}: Largeur en base du noyau [m]
- B_{cr} : Largeur en crête de la digue [m]
- B_{PD} : Largeur de base du prisme de drainage
- C : Coefficient qui est le produit de quatre facteurs C1, C2, C3, C4 [sans dimension].

Cc : Coefficient de consolidation[sans dimension].

C_{ch} :Cofficient de Chezy [sans dimension].

C_{co}: Coefficient de courbure de sol à protéger [sans dimension].

C_{cn}: Côte de la crête du noyau [m.NGA]

C_{cr} : Côte de la crête de la digue [m.NGA]

Ccu : Cisaillement consolidé non drainé [bar]

Ce : Coefficient d'écoulement [sans dimensions]

Cf: Côte de la fondation du barrage [m.NGA]

C_f: Côte de la fondation du noyau [m.NGA]

Cg: Coefficient de gonflement des sols cohérents [sans dimension].

CN [Curve Number] : Paramètre sans dimension varie entre $0\div100$

C_s : Coefficient d'asymétrie [sans dimension]

Ct: Coefficient topographique varie entre 66÷166 [sans dimension].

Cu: Le coefficient d'uniformité du sol à protéger [sans dimension].

Cuu : Cisaillement non drainé non consolidé [bar]

C_v: Coefficient de variation [sans dimension]

C_{vq} : Coefficient de variation de l'écoulement moyen [sans dimension].

C₁: Coefficient de l'influence de la forme de la courbe granulométrique [sans dimension].

C₂: Coefficient de l'influence de la compacité du sol à filtrer [sans dimension].

 C_3 : Coefficient de l'influence du gradient hydraulique dans le sol à filtrer au voisinage du géotextile [sans dimension].

C₄: Coefficient du rôle du géosynthétique [sans dimension].

d : Largeur en base du noyau diminuée de 0,7.b_n, [m].

d_t: Hauteur d'eau à la fin du coursier [ft].

 d_{10} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 10 % de la masse du sol à protéger, [mm].

 d_{60} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 60 % de la masse du sol a protéger, [mm].

 d_{85} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 85 % de la masse du sol à protéger [mm].

D : Dénivelée [m].

D_a : Durée de l'averse unitaire [h].

D_d: Densité de drainage [Km/Km²].

D_e : Tirant d'eau dans la fosse de dissipation [m].

 D_I : Diamètre indicatif des particules de sol à filtrer, correspondant à la dimension du squelette granulaire du sol à stabiliser [mm].

D_m: Dénivelée moyenne [m].

D_{max} : Diamètre max des granulats [mm].

D_{min}: Diamètre minimal de l'ouverture du géotextile [mm].

D_s: Dénivelée spécifique [m].

 D_{10} : Diamètre des enrochements correspondant à un passant cumulé de 10 % de la masse des particules [mm]

 D_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre [mm].

D_{50 :} Diamètre minimal qui correspond à 50% du Rip-rap [mm].

D_{85b}: Diamètre des particules de tamisat cumulé à 85 % de la masse des particules [mm].

e : Epaisseur de l'enrochement [m].

ebd: Epaisseur du bord de bec déviateur [m].

E : Evaporation [mm].

E_b : Evaporation brute [mm].

E_D : Epaisseur de tapis drainant [m].

E_F: Ecoulement fréquentiel [Mm³].

Eg: L'épaisseur de filtre géotextile [m].

 E_m : Ecoulement pendant la période d'étiage $[m^3]$.

 E_n : Evaporation nette [mm].

E_p: Epaisseur de la couche de l'enrochement [m].

E_p: Epaisseur du masque en béton armé [m].

Et: Epaisseur de transition [m].

 E_0 : Ecoulement moyen interannuel [Mm³].

 $\overline{E_0}$: Moyenne des écoulements annuels [m³].

F: Fetch [Km].

Fr : Nombre de Froude [sans dimension].

F_{r1}: Nombre de Froude au niveau de la section au pied aval de déversoir [sans dimension].

 F_{r3} : Nombre de Froude au niveau de la section aval du coursier [sans dimension].

Ft: Nombre de Fraude au niveau de la section final du coursier [sans dimension].

Fr [AEP] : Fraction des besoins en eau potable [%].

Firr[Irr] : Fraction des besoins en irrigation [%].

g : Accélération de pesanteur [m²/s].

G_m: Taux de rétention des sédiments [sans dimension].

 G_s : Poids spécifique de l'enrochement de la carrière [t/m³].

h : Charge hydraulique de la retenue [m].

h_{av}: Charge hydraulique à l'aval de la digue [m].

h_{bc}: Hauteur du bec déviateur [m].

 h_{cf} : Hauteur d'eau à la fin du coursier [m].

 h_1 : Hauteur due aux tassements [m].

 h_2 : Hauteur de la vague [m].

h₃: Hauteur d'eau au pied aval de déversoir [m].

h₄: Hauteur d'eau conjuguée aval de bassin d'amortissement [m].

 h_5 : Hauteur d'eau aval dans le convergent [m].

H : Charge hydraulique sur le déversoir [m].

 $H_{b[A,B,C]}$ hauteur de la digue en tenant compte des efforts sismiques pour les variantes [A],[B] et [C] respectivement [m].

H_{bs}: hauteur de la digue sans tenir compte des efforts sismiques [m].

H_c: hauteur d'eau dans le canal d'approche [m].

 $H_{c \div t_n}$: auteur du noyau à partir de terrain naturel [m].

H_d : hauteur de la nappe déversée [m].

 H_f : Profondeur de la fosse de dissipation [m].

 L_{fd} : Longueur en fond de la fosse de dissipation [m].

H_{max}: Altitude Maximale de bassin versant [m.NGA].

H_{min}: Altitude minimale [m.NGA].

H_{moy}: Altitude moyenne de bassin versant [m.NGA].

H_n:Hauteur totale du noyau [m].

 H_{nTN} : Hauteur du noyau à partir de terrain naturel [m].

H_{NNR} : hauteur de la digue au niveau normal de la retenu[m].

H_p : Hauteur de la pelle [m].

 H_{pd} : Hauteur du prisme de drainage [m].

H_{s[i]}: Energie spécifique dans la section [*i*] [m].

 $H_{s[i+1]}$: Energie spécifique dans la section [*i*+1] [m].

H_v : Hauteur des vagues [m].

H₀: Echantillon provient d'une loi normale [sans dimension].

H₁: Echantillon ne provient pas d'une loi normale [sans dimension].

H₂ : Perte de charge entre le NPHE et le pied de bec déviateur [m].

H^{*}: Dénivelée entre la première courbe de niveau et le niveau de l'exutoire [sans dimension].

i_s: Gradient hydraulique de l'écoulement dans le sol au voisinage du géosynthétique [sans dimension].

 i_0 : La pente de fond du canal d'approche [sans dimension].

 I_{c} Pente moyenne du cours d'eau principale [%].

I_{cr} : Pente critique du canal de fuite [%].

Ic : Indice de consistance [%].

I_{adm}: Gradient hydraulique admissible [sans dimension].

I_g: Indice de pente globale [%].

 I_n : Le gradient hydraulique du flux de filtration [sans dimension]

IP: Indice de plasticité [%].

I_{pl}: largeur de la plinthe [m].

I_{pm} : Indice de pente moyenne [%].

I₀ : Intensité de pluie [mm/h].

J_{cr}: Gradient d'infiltration critique [sans dimension].

K : Coefficient compris entre $1 \div 2$ [sans dimension].

K_r : Coefficient de réduction [sans dimension].

K_p : Paramètre caractéristique de la perméabilité du bassin versant [sans dimension].

K_c : Coefficient adimensionnel dépend de la largeur de déversoir.

K_C: Indice de compacité [sans dimensions].

K_R : Coefficient de perméabilité de matériau de recharge [m/s].

K _{[A;B] D}: Coefficient de perméabilité de matériau constituant le drain pour les variantes [A] et [B] respectivement [m/s].

K_n: Coefficient de perméabilité du noyau [m/s].

 k_s : Coefficient qui tient compte des effort sismique [sans dimension].

 K_{scr} : Coefficient de sécurité [sans dimension].

 K_{st} : Coefficient de Strickler $[m^{[1/3]}/s]$.

 K_g : Perméabilité du filtre géotextile [m/s].

K_b: la Perméabilité du sol à protéger [m/s].

 $l_r: Largeur \ de \ Rectangle \ \acute{e}quivalent \ [Km].$

 l_D : Largeur de tapis drainant [m].

L : Longueur moyenne en crête [m].

 L_c : Longueur du canal convergent [m].

Le : Lame d'eau écoulée [mm].

 L_m : Largeur moyenne du noyau [m].

L_{md} : Largeur moyenne de la digue [m].

L_p: Longueur du plinthe [m].

L_r: Longueur de Rectangle équivalent [Km].

L_{rh}: Longueur de ressaut hydraulique [m].

L_s: distance de sécurité entre le pied de bec déviateur et l'aval de la fosse de dissipation [m].

Lt : longueur de talweg principale [Km].

m : Volume relatif pendant la période d'étiage [sans dimension].

m: Coefficient de débit, dépendant notamment de l'épaisseur du déversoir par rapport à la charge H_0 , et de la forme de la crête du déversoir [sans dimension]

m1 : Fruit de talus amont de la digue [sans dimension]

 m_2 : Fruit de talus aval de la digue [sans dimension]

 m_{1c} : Fruit de la paroi gauche du canal d'approche [sans dimension].

 m_{2c} : Fruit de la paroi droite du canal d'approche [sans dimension].

 m_{n1} : Fruit de talus amont du noyau [sans dimension].

 m_{n2} : Fruit de talus aval du noyau [sans dimension].

M_e : Module de l'écoulement [l/s].

 M_w : Magnitude de séisme [m/s²].

 M_0 : Module de l'écoulement relatif [l/s.Km²].

n : Rugosité composée moyenne de Manning du canal d'approche [m].

n₁: Fruit du talus amont du prisme [sans dimension].

n₂: Fruit du talus aval du prisme [sans dimension].

 n_c : Le coefficient de rugosité de Manning adopté pour le fond et paroi gauche du canal d'approche [sans dimension].

n_N: Rugosité de la section N [sans dimension].

N : Nombres d'observation [sans dimension].

P: Précipitions [mm].

P_b: Pluie brute [mm].

P_{bv} : Périmètre du bassin versant [Km].

 P_c : Pression de consolidation [bar].

P_i: Pertes initiales [mm].

P_j : Précipitation journaliére d'une période de retour T donné [mm].

P_m: Périmètre mouillé dans le canal d'approche [m].

P_{ma} : Pluie du mois le plus arrosé [mm].

P_{max,j}: Pluies maximales journalières [mm].

P_n: Pluie nette [mm].

 P_N : Périmètre mouillé de la section N [m].

 $P_{[N=1]}$: Le périmètre mouillé de la section du mur en béton [m].

 $P_{[N=2]}$: Le périmètre mouillé de la section calcaire du canal [m].

P_t : Pluie de courte durée [mm].

Pt : Pluie de durée t, de même période de retour T [mm].

 P_{U} : Poids unitaire de l'enrochement amont [t].

 P_V : Profondeur du voile d'étanchéité [m].

P[%] : Critère de satisfaction des besoins [%].

P[%]_{Irr}: Critère de satisfaction pour l'irrigation [%].

P[%]_{AEP}: Critère de satisfaction pour l'alimentation en eau potable %

q : Débit laminé $[m^3/s]$.

 $q_{n [A],[B]}$: Débit de fuite unitaire dans les digue des variantes [A], [B] successivement[m²/s].

 q_u : débit unitaire dans le coursier $[m^3/s]$.

Q : Débit de projet $[m^3/s]$.

 Q_{max} : Débit maximale probable [m³/s].

 Q_p : Débit de pointe [m³/s].

R : Coefficient d'auto-corrélation [sans dimension].

R_c nat : Résistance à la compression à l'état naturel du matériau [bar].

R_h:Rayon hydraulique dans le canal d'approche [m].

R_r: Rayon de raccordement entre le parement aval du déversoir et la transition [m].

 R_s : Hauteur de montée de la vague en tenant compte d'un effort sismique [m].

Rt nat : Résistance à la traction à l'état naturel du matériau [bar].

R_v: Revanche [m].

S : Pertes maximales potentielles [mm].

 S_{bv} : Superficie du bassin versant [Km²].

S_c: Pente du coursier [sans dimension].

 S_m : Section mouillée dans le canal d'approche $[m^2]$.

 S_{moy} : Surface moyenne de plan d'eau [Km²].

 S_n : Surface du plan d'eau correspondant à la courbe de niveau H_n [m²].

 S_{n-1} : Surface du plan d'eau correspondant à la courbe de niveau H_{n-1} $[m^2]$.

S₀: Pente du fond de bassin d'amortissement [sans dimension].

 S_1 : Surface du plan d'eau correspondant à la première courbe de niveau $[m^2]$.

t : Durée de la pluie [h].

t_b: Temps de base de l'hydrogramme de crues [h].

t_c : Temps de concentration [h].

 t_m : Température moyenne annuelle de la région [c°].

t_p : Temps d'apparition de débit de pointe [h].

T : Période de retour [Ans].

T_a: Erosion spécifique [T/[Km².an]].

 T_c : profondeur de la zone de filtration [m].

T_r: Coefficient de la température de la région [sans dimension].

T_s: Temps d'une année [S]

 T_{sp} : Taux de production annuel des matériaux [m³/Km².An].

uf : Variable réduite de gauss [sans dimension].

 U_{AEP} : Besoin en eau potable à satisfaire $[m^3]$.

 U_{Irr} : Besoin en irrigation à satisfaire $[m^3]$.

V : Volume Cumulé $[m^3]$.

V_{adm}: Vitesse admissible [m/s].

V_{ap}: Vitesse de l'écoulement dans le canal d'approche [m/s].

V_{cf}: Vitesse d'écoulement au niveau de la section aval du coursier [m/s].

V_c: Vitesse critique d'eau à l'aval de convergent [m/s].

 V_C : Volume de la crue de projet $[m^3]$.

- V_d: Vitesse au pied aval de déversoir [m/s].
- $V_{\acute{e}}$: V olume évaporé $[m^3]$.
- V_F : Volume de la charge sur le déversoir déduit de la courbe capacité hauteur $[m^3]$.

 V_{inf} : Volume d'eau infitré [m³].

 V_{int} : Volume interannuel [m³].

V_m: Volume mort [Mm³].

 V_n : Volume d'eau correspondant à la courbe de niveau H_n [m³].

 $V_{r:}$ Vitesse de ruissellement [Km/h].

 V_s : Volume annuel qui correspond à β_s calculé [Mm³].

Vt: Vitesse d'écoulement à la fin de coursier [ft/s].

 V_u : Volume utile [Mm³].

 V_{ub} : Vie utile de barrage [ans].

 V_v : Vitesse de propagation des vagues [m/s].

 V_{vg} : Vitesse du vent [m/s].

 V_1 : Volume d'eau correspondant à la première courbe de niveau $[m^3]$.

 $V_{I50:}$ l'Indice de vitesse, pour une perte de charge 50 mm [m/s].

w : Densité volumétrique des sédiments [T/m³].

W : Teneur en eau [%].

WL: Limite de liquidité [%].

Wopt: Teneur en eau optimale [%].

WP: Limite de plasticité [%].

x : portée maximale du jet d'eau [m].

x,y : Coordonnées cartésiennes du point tangentiel PT [m].

 $x_{[i]}$: Distance entre la section [i] et la section de contrôle [m].

 $x_{[i+1]}$: Distance entre la section [i+1] et la section de contrôle [m].

y₀: Charge hydraulique à l'aval de noyau [m].

Z : Coefficient de l'érosion relative [sans dimension].

Liste des abréviations

AEP: Alimentation en Eau Potable ANBT : Agence Nationale des Barrage et Transferts ANRH : Agence Nationale des Ressources hydriques BCR: Béton Compacté au Rouleau CTN: Cote de Terrain Naturel CU: Consolidated Undrained (Consolidé Non drainé) ES : Equivalent Sable HUS: Hydrogramme unitaire Synthétique NNR : Niveau Normal de la Retenue NPHE : Niveau des Plus Hautes Eaux NVM : Niveau du Volume Mort SBE : Séisme de Base d'Exploitation SCS: Soil Conservation Service SMD : Séisme Maximal de Dimensionnement UL: Unité Lugeon USBR: United States Bureau of Reclamation UTM: Unité Transversal Mercator

UU: Undrained Unconsolidated (Non drainé Non consolidé)

VNNR : Volume d'eau au niveau normale de la retenue



INTROCUCTION GENERALE	01
Chapitre I : Synthèse de l'étude géologique et géotechnique	
INTRODUCTION	
I.1 Description du site de barrage	
I.2 Etude géologique	
I.2.1 Géologie régionale	
I.2.1.1 Lithologie et stratigraphie régionale	03
I.2.1.2 Séismicité	
I.2.2 Géologie de la zone de retenue	04
I.2.2.1 Terrain de couverture	04
I.2.2.2 Substratum rocheux	04
I.2.3 Géologique du site de barrage	04
I.2.3.1 Caractéristiques géomorphologiques	05
I.2.3.2 Terrains de couverture	05
I.2.3.3 Substratum rocheux	05
I.2.4 Caractéristiques hydrogéologiques	
I.2.4.1 Niveau de la nappe	05
I.2.4.2 Perméabilité du substratum	
I.2.4.3 Perméabilité des argiles de couverture	
I.2.5 Zonage géotechnique	
I.2.5.1 Substratum rocheux	
I.2.5.2 Terrains de couverture	
I.3 Matériaux de construction	
I.3.1 Zones d'emprunt argileux	
I.3.1.1 Zone d'emprunt d'argile A	
I.3.1.2 Zone d'emprunt d'argile B	
I.3.1.3 Zone d'emprunt d'argile C	10
I.3.2 Zones d'emprunt des alluvions grossières	12
I.3.2.1 Zone d'alluvions aval	
I.3.2.2 Zone d'alluvions amont	15
I.3.3 Carrière	16

I.3.4 Estimation du volume des matériaux disponibles	16
CONCLUSION	16
Chapitre II : Etude hydrologique	
INTRODUCTION	17
II.1.Bassin versant	17
II.1.1.Caractéristiques morphométriques et hydrographiques du bassin versant de M'Djedel	17
II.1.1.1 Courbe hypsométrique	17
II.1.1.2 Réseau hydrographique	18
II.1.1.3 Profil en long du cours d'eau principal du bassin versant de barrage de M'Djedel	19
II.1.2 Caractéristiques climatiques du bassin versant de barrage de M'Djedel	19
II.1.2.1 Température de l'air	19
II.1.2.2 Evaporation	20
II.1.2.3 Vitesse du vent	21
II.2 Etude des précipitations	21
II.2.1 Homogénéisation des données pluviométriques	21
II.2.1.1 Homogénéisation des pluies journalières maximales	21
II.2.1.2 Homogénéisation des pluies annuelles moyennes	22
II.1.2.3 Pluie mensuelle	24
II.2.2 Ajustement des pluies maximales journalières	23
II.2.2.1 Ajustement à la loi Gamma	24
II.2.2.2 Ajustement à la loi log- normal	25
II.2.2.3 Ajustement à la loi Gumbel	27
II.3 Etude des écoulements	28
II.3.1 Ecoulement liquide moyen	28
II.3.1.1 Formule de Samie	28
II.3.1.2 Formule de l'ANBT	29
II.3.1.3 Caractéristiques de l'écoulement moyen	29
II.3.2 Etude fréquentiel des écoulements	30
II.3.2.1 Loi de Galton	30
II.3.2.2 Analyse fréquentiel	31
II.3.2.3 Répartition mensuelle de l'écoulement fréquentiel	32
II.3.3 Ecoulement Solide	33
II.3.3.1 Erosion spécifique	33
II.3.3.2 Volume mort	35

Unapitre IV: Etude des variantes	65
Chanitra IV · Etuda das variantes	
CONCLUSION	
III.2.2 Laminage pour un déversoir de largeur $b = 90m$, par la méthode de Hildenblat	
III.2.1.2 Estimation de la charge au dessus du déversoir	59
III.2.1.1 Estimation du débit de crue laminée	59
II 2.1 Laminage de la crue de projet par la méthode de Kotcherine	
III 2 Laminage des crues	
III 1 6 2 Calcul du volume utile de barrage en tenant compte des pertes	58
III 1 6 1 Calcul du volume utile de barrage sans tenir compte des pertes	
III 1.6 Régularisation interannuel	
III.1.7 Garanue de sanstaction des desonis	
III 1 4 Garantie de satisfaction des besoins	
III 1 3 Evanoration nette	
III 1 2 Estimation des besoins	4 7 57
III.1 Etude de l'égulatisation de l'écoulement	,
INTRODUCTION	,
Chapitre III : Etude de régularisation et de laminage de crues	40
CONCLUSION	
II.4.4.2 Choix de la Crue du chantier	
II.4.4.1 Choix de la crue du projet	
II.4.4 Choix de la crue du projet et la crue de chantier	
II.4.3.3 Méthode de l'hydrogramme unitaire	
II.4.3.2 Formule de Giandotti	
II.4.3.1 Formule de Maillet-Gauthier	
II.4.3 Estimation des Débits Maximas Probables	
II.4.2 Pluies de courtes durées (I.D.F)	36
II.4.1.3 Formule de Temez	
II.4.1.2 Formule Algérienne	35
II.4.1.1 Formule de Giandotti	
II.4.1 Temps de concentration	
II.4 Etude des crues	

INTRODUCTION	
IV.1 Variantes envisageables	

IV.2 Profil général de la digue	65
IV.2.1 Niveau de la crête de la digue	65
IV.2.1.1 Niveau de la crête de la digue sans tenir compte des efforts sismiques	65
IV.2.1.2 Niveau de la crête en tenant compte des efforts sismiques	66
IV.2.2 Longueur moyenne en crête	67
IV.2.3 Risbermes des parements amont et aval	67
IV.3 Pré-dimensionnement de la variante A	68
IV.3.1 Côte de la fondation	68
IV.3.2 Hauteur totale de la digue en terre homogène	68
IV.3.3 Largeur en crête	68
IV.3.4 Fruits des talus	68
IV.3.5 Largeur en base de la digue	68
IV.3.6 Revêtements des parements	69
IV.3.6.1 Parement aval	69
IV.3.6.2 Parement amont	69
IV.3.7 Etude des infiltrations	69
IV.3.7.1 Largeur de tapis drainant	69
IV.3.7.2 Ligne de saturation	69
IV.3.7.3 Débit de fuite unitaire	70
IV.3.7.4 Calcul de l'épaisseur de tapis drainant	70
IV.3.8 Filtre	71
IV.3.9 Drain	71
IV.3.10 Coût estimatif de la digue en terre homogène	71
IV.4 Pré-dimensionnement de la variante B	71
IV.4.1 Côte de la fondation	71
IV.4.2 Hauteur totale de la digue	71
IV.4.3 Largeur en crête	71
IV.4.4 Fruits des talus	72
IV.4.5 Largeur en base de la digue	72
IV.4.6 Revêtements des talus	72
IV.4.6.1 Parement aval	72
IV.4.6.2 Parement amont	72
IV.4.7 Noyau argileux	72
IV.4.7.1 Côte de la crête du noyau argileux	72

Chanitra V. Etuda da la concention détaillé de la dique	
CONCLUSION	79
IV.5.10 Coût estimatif de la digue en enrochement à masque amont	79
IV.5.9 Les matériaux de recharge	78
IV.5.8.3 Longueur de la plinthe	78
IV.5.8.2 Epaisseur de la plinthe	78
IV.5.8.1 Largeur de la plinthe	77
IV.5.8 Plinthe	77
IV.5.7.2 Bétons	77
IV.5.7.1 Epaisseur du masque	77
IV.5.7 Masque amont en béton armé	77
IV.5.6 Revêtements des parements	77
IV.5.5 Largeur en base de la digue	76
IV.5.4 Fruits des talus	76
IV.5.3 Largeur en crête	76
IV.5.2 Hauteur totale de la digue à masque amont en béton armé	76
IV.5.1 Côte de la fondation	76
IV.5 Pré-dimensionnement de la variante C	76
IV.4.11 Coût estimatif de la digue en remblai zonée à noyau argileux	75
IV.4.10 Filtres	75
IV.4.9 Drain	75
IV.4.8.2 Débit de fuite unitaire	74
III.4.8.1 Ligne de saturation	74
IV.4.8 Etude des infiltrations	74
IV.4.7.7 Largeur au terrain naturel	73
IV.4.7.6 Largeur en base du noyau argileux	.73
IV.4.7.5 Fruits des parements du noyau argileux	73
IV.4.7.4 Largeur en crête	73
IV.4.7.3 Hauteur de novau argileux	73
IV.4.7.2 Côte de la fondation du novau argileux	72

Chapitre V : Etude de la conception détaillé de la digue

INTRODUCTION	80
V.1 Caractéristiques de la digue	80
V.2 Répartition des matériaux de construction dans la digue	81

V.3 Zonage des filtres et des drains dans la digue	81
V.4 Conception du filtre/ drain	82
V.4.1 Conception de la zone (1)	. 82
V.4.1.1 Filtre géotextile	. 82
V.4.2 Conception de la zone (2)	83
V.4.2.1 Protection de la zone de recharge alluvionnaire aval	83
V.4.2.2 Protection de la zone de recharge alluvionnaire amont	85
V.4.3 Conception de la zone (3)	. 86
V.4.4 Conception de la zone (4)	. 87
V.4.5 Conception de la zone (5)	. 87
V.4.5.1 Couche filtrante	87
V.4.5.2 Couche drainante	87
V.4.6 Conception de la zone (6)	. 88
V.4.6.1 Protection de la zone de recharge alluvionnaire aval	88
V.4.6.2 Protection de la zone de recharge argileuse zone (B)	. 88
V.4.7 Conception de la zone (7)	.90
V.4.7.1 Couche filtrante	90
V.5 Conception de la crête de la digue	91
V.5.1 Caractéristique du mastic bitumineux	92
V.5.2 Caractéristique de l'enrochement	92
V.6 Conception du talus amont de la digue	92
V.6.1 Conception de Rip-rap	92
V.6.1.1 Epaisseur et diamètre minimale du Rip-rap	92
V.6.1.2 Poids unitaire de l'enrochement	92
V.6.2 Zones de transition	93
V.6.2.1 Transition entre le Rip-rap et la crête	93
V.6.2.2 Transition entre le Rip-rap et les risbermes	93
V.7 Conception de talus aval de la digue	94
V.7.1 Conception de l'enrochement aval	94
V.7.2 Zones de transitions	94
V.7.2.1 transition entre crête et enrochement aval	94
V.7.2.1 Transition entre l'enrochement aval et la risberme	95
V.8 Etude de stabilité	95
V.8.1 Classification de la digue	95

V.8.2 Stabilité hydraulique	
V.8.2.1 Stabilité du noyau	
V.8.2.2 Stabilité de la digue	
V.8.2.3 Stabilité de la fondation de la digue	
V.8.3. Stabilité mécanique	
V.9 Étanchéité des rives et de la fondation	
V.9.1 Injections de consolidation	
V.9.2 Injections d'étanchéité	
V.9.2.1 Profondeur du voile d'étanchéité	100
V.10 Prisme de drainage	100
V.10.1 Fruits des talus	
V.10.2 Hauteur du drain	100
V.10.3 Largeur en sommet	
V.10.4 largeur en base	100
CONCLUSION	101
Chapitre VI : Dimensionnement hydraulique de l'évacuateur de crues	
INTRODUCTION	
VI. Présentation générale de l'évacuateur de crues	
VI.2 Canal d'approche	
VI.2.1 Hauteur de la pelle	
VI.2.2 Largeur en fond du canal d'approche	
VI.2.3 Fruits des talus du canal d'approche	
VI.2.4 Section mouillé	
VI.2.5 Vitesse admissible	
VI.2.6 Vitesse d'approche	
VI.2.7 Hauteur d'eau dans le canal d'approche	
VI.2.8 Périmètre mouillé	
VI.2.9 Rayon hydraulique	
VI.2.10 Coefficient de rugosité de Manning	
VI.2.10.1 Coefficient de rugosité de Manning-mur en béton	105
VI.2.10.2 Coefficient de rugosité de Manning-fond et paroi gauche du canal d'approche	105
VI.2.11 Pente de fond du canal d'approche	
VI.2.12 Hauteur des parois latérales du canal d'approche	
VI.2.13 Type de l'écoulement dans le canal d'approche	107

VI.3 Seuil déversant	07
VI.3.1 Quadrant amont1	08
VI.3.2 Quadrant aval1	08
VI.3.2.1 Point tangentiel1	09
VI.3.2.2 Vitesse de l'écoulement au pied de déversoir	10
VI.3.2.3 Hauteur d'eau au pied aval de déversoir1	10
VI.3.2.4 Nombre de Fraude1	10
VI.3.2.5 Rayon de raccordement1	10
VI.3.3 Hauteurs des murs bajoyers1	11
VI.4 Transition	11
VI.4.1 Chenal de l'écoulement	11
VI.4.1.1 Hauteur conjugué	11
VI.4.1.2 Longueur de ressaut hydraulique1	11
VI.4.1.3 Nombre de Fraude1	11
VI.4.2 Convergent	11
VI.4.2.1 Largeur aval du canal convergent1	12
VI.4.2.2 Hauteur aval du canal convergent1	12
VI.4.2.3 Longueur du canal convergent1	12
VI.4.2.4 Vitesse critique	13
VI.4.3 Hauteur des des murs bajoyers1	13
VI.5 Coursier	13
VI.5.1 Pente du coursier	14
VI.5.2 Longueur du coursier	14
VI.5.3 Profil de la ligne d'eau1	16
VI.5.4 Vitesse d'écoulement	16
VI.5.5 Nombre de Fraude1	16
VI.5.6 Hauteur des murs bajoyers1	16
VI.6 Dissipateur d'énergie1	17
VI.6.1 Bec déviateur1	17
VI.6.1.1 Angle de déflexion	17
VI.6.1.2 Bord de bec déviateur	17
VI.6.1.3 Rayon de courbure1	17
VI.6.1.4 Hauteur de bec déviateur1	17
VI.6.1.5 Jet d'eau	18

VI.6.1.6 Hauteur des murs bajoyers	
VI.6.2 Fosse de dissipation	
VI.6.2.1 Tirant d'eau	
VI.6.2.2 Profondeur	119
VI.6.2.3 Longueur en fond	119
VI.6.2.4 Fruit des talus	119
VI.6.2.5 Largeur en fond	119
VI.6.2.6 Distance de sécurité	119
VI.7 Canal de fuite	
VI.7.1 Longueur du canal de fuite	
VI.7.2 Pente du canal de fuite	
VI.7.3 Largeur du canal de fuite	
VI.7.4 Profondeur normale dans le canal	
VI.7.5 Profondeur critique de l'écoulement	
VI.7.6 Hauteur de parois latérales	
CONCLUSION	
CONCLUSION GENERALE	

Liste des tableaux

Tableau (I.1) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile A	07
Tableau (I.2) : Limites d'Atterberg des matériaux de la zone d'emprunt d'argile A	07
Tableau (I.3) : Essais Proctor standard sur le sol de la zone d'emprunt d'argile A	08
Tableau (I.4) : Essaies mécaniques sur le sol de la zone d'emprunt d'argile A	08
Tableau (I.5) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile B	09
Tableau (I.6) : Les limites d'Atterberg des matériaux de la zone d'emprunt d'argile B	09
Tableau (I.7) : Essais Proctor standard sur le sol de la zone d'emprunt d'argile B	10
Tableau (I.8) : Essaies mécaniques sur le sol de la zone d'emprunt d'argile B	10
Tableau (I.9) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile C	11
Tableau (I.10) : Limites d'Atterberg des matériaux de la zone d'emprunt d'argile C	11
Tableau (I.11) : Essais Proctor standard sur le sol de la zone d'emprunt d'argile C	12
Tableau (I.12) : Essaies mécaniques sur le sol de la zone d'emprunt d'argile C	12
Tableau (I.13) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'alluvions grossières aval	13
Tableau (I.14) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions ava	114
Tableau (I.15) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'alluvions grossières amo	nt
	15
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am	ont
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am	ont 15
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am	ont 15 16
 Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel 	ont 15 16 16
 Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel 	ont 15 16 16 19
 Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh 	ont 15 16 16 19 23
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh Tableau (II.3) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gamma	ont 15 16 16 19 23 25
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh Tableau (II.3) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gamma Tableau (II.4) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Log-Normale	ont 15 16 16 19 23 25 26
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.17) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh Tableau (II.3) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gamma Tableau (II.4) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Log-Normale Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel	ont 15 16 16 19 23 25 26 28
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.17) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh Tableau (II.3) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gamma Tableau (II.4) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Log-Normale Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel Tableau (II.6) : Les valeurs de l'écoulement liquide fréquentiel pour différentes fréquence	ont 15 16 16 19 23 25 26 28 es
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh Tableau (II.3) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gamma Tableau (II.4) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Log-Normale Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel Tableau (II.6) : Les valeurs de l'écoulement liquide fréquentiel pour différentes fréquence	ont 15 16 16 19 23 25 26 28 vs 31
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh Tableau (II.3) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gamma Tableau (II.4) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Log-Normale Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel Tableau (II.5) : Les valeurs de l'écoulement liquide fréquentiel pour différentes fréquence Tableau (II.7) : Les valeurs de l'écoulement liquide fréquentiel pour différentes fréquence	ont 15 16 16 19 23 25 26 28 es 31 es
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh Tableau (II.3) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gamma Tableau (II.4) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Log-Normale Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel Tableau (II.7) : Les valeurs de l'écoulement liquide fréquentiel pour différentes fréquence	ont 15 16 16 19 23 25 26 28 vs 31 vs 32
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh Tableau (II.3) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gamma Tableau (II.4) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Log-Normale Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel Tableau (II.5) : Les valeurs de l'écoulement liquide fréquentiel pour différentes fréquence Tableau (II.7) : Les valeurs de l'écoulement liquide fréquentiel pour différentes fréquence Tableau (II.8) : Paramètres de la formule de Gravilovitch	ont 15 16 16 19 23 25 26 28 es 31 es 31 es 32 34
Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions am Tableau (I.17) : Propriétés physico-mécaniques du matériau provenant de la carrière Tableau (I.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'djedel Tableau (II.1) : Longueurs cumulets du l'oued de M'djedel Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh Tableau (II.3) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gamma Tableau (II.4) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Log-Normale Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel Tableau (II.6) : Les valeurs de l'écoulement liquide fréquentiel pour différentes fréquence	ont 15 16 16 19 23 25 26 28 vs 31 vs 31 vs 32 34 38

Tableau (II.11) : Valeurs de Curve Number pour le bassin versant du barrage de M'djedel 41
Tableau (II.12) : Distribution du débit de pointe unitaire
Tableau (II.13) : Débits de pointe pour différents temps de retour selon les différentes
méthodes
Tableau (II.14) : Crue de projet recommandée
Tableau (III.1) : Surfaces submergées et les volumes d'eau correspondants
Tableau (III.2) : Répartition mensuelles de la demande en eau 52
Tableau (III.3) : Répartition mensuelle de l'évaporation (brute, nette), pluie brute
Tableau (III.4) : Ecoulement pendant la période d'étiage
Tableau (III.5) : Données de départ pour la méthode de Kotcherine 59
Tableau (III.6) : Débits laminés pour différente charges hydrauliques
Tableau (III.7) : Débits laminés pour différente largeurs de déversoir
Tableau (III.8) : Variation de débit laminé en fonction de volume emmagasiné
Tableau (III.9) : Hydrogramme de la crue de projet et hydrogramme de crue laminé
Tableau (IV.1) : Coût détaillé de la digue en terre homogène
Tableau (IV.2) : Coût économique la de digue en remblai zoné à noyau argileux
Tableau (IV.3) : Caractéristiques principales des différentes zones du barrage en enrochement
à masque en béton armé
Tableau (IV.4) : Coût économique de la digue en enrochement à masque amont en béton armé
Tableau (V.1) : Caractéristiques de la digue du barrage de M'Djedel. 80
Tableau (V.2) : Epaisseur de l'enrochement et D_{50} minimal des pierres en fonction de la hauteur de la vague
Tableau (V.3) : Classification des digues en terre en fonction du type de la fondation
Tableau (V.4) : Gradient admissible en fonction de la classe de la digue
Tableau (V.5) : Gradient d'infiltration critique
Tableau (V.6) : Coefficient de sécurité de la fondation vis-à-vis les infiltrations
Tableau (V.7) : Coefficients de sécurité admissibles pour le calcul de stabilité des talus 98
Tableau (VI.1) : Coefficients K _c correspondant à chaque classe de largeur du déversoir 103
Tableau (VI.2) : Fruits des talus des canaux hydrauliques recommandés par V.T.Chow 103
Tableau (VI.3) : Coefficient de rugosité de Manning recommandées par V.T.Chow
Tableau (VI.4) : Composantes de 3 arcs de cercles du quadrant amont du seuil déversant 107
Tableau (VI.5) : Données de départ pour le calcul de la ligne d'eau

Liste des figures

Figure (I.1) : Délimitation du bassin versant du barrage de M'djedel.	02
Figure (I.2) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile A.	07
Figure (I.3) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile B	09
Figure (I.4) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile C	11
Figure (I.5) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'alluvions grossières aval	13
Figure (I.6) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'alluvions grossières amont .	14
Figure (II.1) : Bassin versant de l'Oued de M' Djedel	17
Figure (II.2) : Courbe hypsométrique du bassin versant du barrage de M'Djedel	18
Figure (II.3) : Réseau hydrographique du bassin versant du barrage de M'Djedel	18
Figure (II.4) : Profil au long de l'oued de M'Djedel	19
Figure (II.5) : Répartition mensuelle des températures moyennes	20
Figure (II.6) : Variation mensuelle de l'évaporation – Plan d'eau Barrage M'Djedel	20
Figure (II.7) : Corrélation simple entre les précipitations maximales journalières Dar	
Chioukh-Slim	21
Figure (II.8) : Corrélation simple entre les précipitations maximales journalières Dar	
Chioukh-M'Djede	22
Figure (II.9) : Corrélation simple entre les précipitations totales Dar Chioukh-Slim	22
Figure (II.10) : Corrélation simple entre les précipitations totales M'Djedel-Slim	23
Figure (II.11) : Répartition mensuelle des fractions de la pluie	24
Figure (II.12) : Ajustement à la loi de Gamma (Maximum de vraisemblance)	24
Figure (II.13) : Ajustement à la loi de Log-Normale (Maximum de vraisemblance)	26
Figure (II.14) : Ajustement à la loi de Gumbel (Maximum de vraisemblance)	27
Figure (II.15) : Ajustement à la loi de Log-normale (Maximum de vraisemblance)	32
Figure (II.16) : Répartition mensuelle des écoulements	33
Figure (II.17) : Courbe Précipitations-Durée-Fréquence	37
Figure (II.18) : Courbe Intensité-Durée-Fréquence	37
Figure (II.19) : Pluie horaire composite de 24 heures-T = 100 ans	39
Figure (II.20) : Pluie horaire composite de 24 heures-T = 1000 ans	40
Figure (II.21) : Pluie horaire composite de 24 heures-T = 10000 ans	40
Figure (II.22) : Hyétogramme de la pluie totale et nette selon le SCS-T = 100 ans	42
Figure (II.23) : Hyétogramme de la pluie totale et nette selon le SCS-T = 1000 ans	42

Figure (V.13) : Stabilité du parement aval-exploitation du barrage.	99
Figure (V.12) : Conception de la transition entre l'enrochement aval et les risbermes avales	s 95
Figure (V.11) : Conception de la transition entre la crête et le parement aval-Extrait du pla	n 94
Figure (V.10) : Transition entre le Rip-rap et les risbermes amont- Extrait du plan	94
Figure (V.9) : Transition entre le Rip-rap et la crête- Extrait de plan	93
Figure (V.8) : Détail de la crête	91
Figure (V.7) : Détail de la zone (7).Extrait du plan	91
Figure (V.6) : Détail de la zone (6).Extrait du plan	89
Figure (V.5) : Détail de la zone (3 et 4 et 5).Extrait du plan	87
Figure (V.4) : Détail de la zone (2).Extrait du plan	86
Figure (V.3) : Détail de la zone (1).Extrait du plan	83
noyau zoné du barrage de M'Djedel	. 81
Figure (V.2) : Zonage dess filtres et des drains et protections dans la digue en remblais à	
zoné du barrage de M' Djedel	81
Figure (V.1) : Répartition des matériaux de construction dans la digue en remblai à noyau	
Figure (IV.1) : Côte de la crête de la digue	67
Figure (III.10) : Hydrogramme de la crue de projet et hydrogramme de la crue laminé	64
Figure (III.9) : Variation de débit laminé en fonction de volume emmagasiné	62
Figure (III.8) : Volume de la crue laminée pour différentes largeur de déversoir	61
Figure (III.7) : Débits laminés pour différentes largeurs de déversoir	60
du volume de barrage pour : Cs=2.Cv ; $r = 0$ et P = 95%	57
Figure (III.6) : Abaque de Miloslavsky, pour la détermination de la composante interannu	elle
barrage pour une régularisation complète annuelle et interannuelle	55
Figure (III.5) : Abaque de Kritsky-Menkel pour la détermination de volume saisonnier	du:
Figure (III.4) : Répartition mensuelle de l'évaporation nette	53
Figure (III.3) : Répartition mensuelle des besoins en eau	52
Figure (III.2) : Courbe (Altitudes-Volumes), $Z = f(V)$	51
Figure (III.1): Courbe (Altitudes-Surfaces), Z= f (S)	. 51
Figure (II.28) : Hydrogramme synthétique pour la crue de temps de retour $T = 10000$ ans	46
Figure (II.27) : Hydrogramme synthétique pour la crue de temps de retour $T = 1000$ ans	45
Figure (II.26) : Hydrogramme synthétique pour la crue de temps de retour $T = 100$ ans	45
Figure (II.25) : Hydrogramme unitaire synthétique du barrage de M'djedel	. 44
Figure (II.24) : Hyétogramme de la pluie totale et nette selon le SCS-T = 10000 ans	43

Figure (V.14) : Stabilité du parement aval-Fin de construction	
Figure (V.15) : Conception de prisme de drainage	101
Figure (VI.1) : Canal d'approche de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel	107
Figure (VI.2) : Quadrant amont du seuil déversant de barrage de M'Djedel	108
Figure (VI.3) : Quadrant aval du seuil déversant de barrage de M'Djedel	109
Figure (VI.4) : Transition de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel	113
Figure (VI.5) : Profil de ligne d'eau dans le coursier	115
Figure (VI.6) : Coursier de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel	116
Figure (VI.7) : Bec déviateur de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel	118
Figure (VI.8) : Fosse de dissipation de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel .	119
Figure (VI.9) : Canal de fuite de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel	121

Liste des planches

PLANCHE N°01 : TRACE DE LA LIGNE DE SATURATION DES VARIANTES A ET B.

PLANCHE N°02 : CONCEPTION DE LA VARIANTE C.

PLANCHE N°03 : CONCEPTION DETAILLE DE LA VARIANTE B.

PLANCHE N°04 : EVACUATEUR DE CRUES : VUE EN PLAN ET PROFIL EN LONG.

INTRODUCTION GENERALE

Vu la croissance et la densité démographique de l'Algérie, les besoins en eau sont en expansion considérable. Notre pays compte 70 barrages en 2013, alors l'état s'est engagé dans son vaste programme de mobilisation des ressources hydriques, par l'édification des barrages qui présente une solution largement utilisée pour combler les déficits en eau que plusieurs régions de l'Algérie le souffrent.

Dans cette optique la wilaya de M'Sila a bénéficié d'un important projet de réalisation d'un aménagement hydraulique, c'est celui du barrage M'Djedel, qui est destiné à l'alimentation en eau potable et à l'irrigation de cette région.

Cette étude comprendra six chapitres, dont le premier est une synthèse d'étude géologiques et géotechniques, afin de décrire le site du barrage, avoir une première idée sur la disponibilité et la nature des matériaux de construction en place et le choix de type de la digue de barrage M'Djedel.

Puis, on traitera l'étude hydrologique, qui va s'articuler sur l'étude des caractéristiques morphologiques et climatologiques du bassin versant, l'étude des pluies, l'étude des écoulements liquides, solides et les écoulements fréquentiels et l'étude des crues.

Le troisième chapitre est une étude de régularisation des écoulements et de laminage des crues, qui vise à estimer le volume de stockage de la retenue ainsi son niveau géographique et de déterminer le débit nécessaire pour le dimensionnement de l'évacuateur de crue et le niveau des plus hautes eaux.

le quatrième chapitre est une étude des variantes de la digue qui consiste a déterminer le profil général de la digue, estimation de couts économique des variantes envisageables et le choix de la variante la plus économique en tenant compte de la disponibilité de matériaux de constructions.

Le cinquième chapitre est une étude de la conception détaillée de la digue, qui vise à concevoir et dimensionner les parties majeures de la digue.

En terminant par une étude de dimensionnement hydraulique de l'évacuateur de crues qui va s'articuler sur les principales parties (canal d'approche, seuil dévasant, transition, coursier, dissipateur d'énergie et le canal de fuite).

Chapitre I : Synthèse de l'étude géologique et géotechnique

INTRODUCTION

L'étude géologique et géotechnique d'un site de barrage a pour but de répondre aux questions concernant : le choix de l'axe optimal du barrage, l'estimation de la sismicité de la région du barrage, l'étanchéité de la retenue tout en définissant la lithologie du substratum ainsi les terrains de couverture de la cuvette, la stabilité de l'axe du barrage qui s'articule sur les caractéristiques géomorphologiques des rives et la nature lithologique des terrains d'assis, l'étanchéité des appuis de la digue qui dépendent de leurs caractéristiques hydrogéologiques, l'estimation du volume des matériaux de construction ainsi la détermination de leurs caractéristiques physicomécaniques.

I.1 Description du site de barrage

Le site de barrage de M'Djedel est situé a environ 3 Km en amont (S-O) du village de M'Djedel dans la wilaya de Msila, à environ 55 Km à l'ouest de Boussaâda et 120 Km au sudouest du chef lieu de wilaya de Msila. La route wilaya N° 38 reliant entre Tamsa et M'Djedel permet d'accéder facilement au site.

L'étude géologique et géotechnique de la zone a contribuée à la localisation de l'axe le plus économique et le plus stable. Il a comme coordonnées UTM **[1]** :

X = 562,750 Km Y = 3887,145 Km Z = 862 mSur la base de ces résultats, on a procédés à une délimitation de bassin versant du barrage de M'Djedel à l'aide de logiciel MapInfo Professional 8.0, sur une carte d'état major de la région (Echelle 1/50000). Le bassin versant du barrage de M'Djedel est illustré sur la figure ci-dessous.



Figure (I.1) : Délimitation du bassin versant du barrage de M'Djedel.

I.2 Etude géologique

La synthèse de l'étude géologique du barrage de M'Djedel comporte les axes suivants [1].

I.2.1 Géologie régionale

La zone d'étude se situe à l'extrémité orientale de l'Atlas Saharien, dans la région des Monts des Ouled Naïl. La morphologie est conditionnée par une succession de plis parallèles de direction SO-NE se traduisant par une alternance de crêtes allongées (djebels) le long des rides anticlinales et de cuvettes synclinales. L'altitude moyenne des rides varie de 1250 m à 1400 m, le Djebel Chebeibita culminant à 1544 m, tandis que l'altitude des dépressions se situe entre 800 m et 1000 m. La grande cuvette centrale de Dar Chioukh plonge légèrement vers le N-E et son altitude varie de 1150 m au S-O à 870 m au N-E.

I.2.1.1 Lithologie et stratigraphie régionale

Dans la zone d'étude prédominent les sédiments marins du Crétacé. Des formations d'âge crétacé inférieur sont exposées dans les parties hautes des reliefs correspondant aux rides anticlinales, tandis que des sédiments du tertiaire continental recouvrent le substratum et occupent les larges dépressions séparant les rides.

Le crétacé inférieur est principalement représenté par l'albien, qui comporte deux unités litho-stratigraphiques distinctes.

- L'unité inférieure est constituée de formations tendres argilo-gréseuses ;
- L'unité supérieur comprend une série argilo-carbonatée formée de dolomies, de calcaires gréseux, de calcaires dolomitiques et de passées marneuses.

Le crétacé supérieur, constitué entièrement de sédiments d'origine marine qui comporte les unités litho-stratigraphiques suivantes :

- Le cénomanien est prédominé par des formations de marnes grises avec des intercalations de grès argileux fins, de calcaires, gypse massif ;
- Le turonien est prédominé par des formations de calcaires des avec des intercalations de dolomite et de marne ;
- Le sénonien est représenté par calcaires argileux et de calcaires ;
- Le campanien est caractérisé par un ensemble marneux dans lequel s'intercalent des lentilles calcaires et des passes de calcaire.

Les séries continentales du tertiaire se composent d'une alternance d'argiles sableuses, de grès, de sables et de graviers et de conglomérats.

Le quaternaire récent couvre une superficie importante. Il est représenté par des limons brun-rougeâtres et avec des passes de calcaire conglomératique. La carte géologique régionale de la zone d'études est illustrée dans l'annexe (01).

I.2.1.2 Séismicité

Les séismes de dimensionnement de Barrage de M'Djedel ont les caractéristiques suivantes :

- Séisme de Base d'Exploitation (SBE) aura une magnitude de l'ordre de, $M_w = 5.7 \text{ m/s}^2$;
- Séisme Maximal de Dimensionnement (SMD) aura une magnitude de l'ordre de, $M_w = 7 m/s^2$.

Les accélérations maximales horizontales recommandées pour le projet sont :

- SBE : $0,30 \times g$;
- SMD : $0,39 \times g$.

I.2.2 Géologie de la zone de retenue

Les terrains de couvertures et le substratum rocheux de la retenue sont décrits ci-dessous.

I.2.2.1 Terrain de couverture

Le substratum rocheux est en grande partie recouvert par des terrains meubles, représentés par des sols fins dotés de cohésion à l'état sec et par des alluvions plus grossières, dans le lit majeur. Des sédiments d'origines continentale et d'âge incertain (miocène ou Quaternaire ancien), à granulométrie globalement fine (argile et limon sableux) mais incluant parfois des horizons ou des lentilles de gravier sableux ou limoneux, occupent généralement le haut des rives, un horizon d'encroutement, plus résistant à l'érosion.

Dans le fond de vallée, le substratum est généralement recouvert d'alluvions fluviatiles holocène, ayant jusqu'à 3 m d'épaisseur composées de dépôts gravelo-limoneux-sableux, Des terrasses basses, inondables, de même constitution lithologique mais avec une couche mince superficielles d'argile, s'étalent parfois latéralement à partir du lit de l'oued. Ces terrasses sont en générale utilisées comme terrain agricoles.

I.2.2.2 Substratum rocheux

Dans la zone de la cuvette, le substratum est rarement exposé. Les affleurements se situent, pour la plupart, au droit et à l'aval du site de barrage. Des affleurements isolés ont été également observés sur les bords du lit de l'oued M'Djedel et dans les lits de certains affluents.

Le substratum rocheux est constitué de sédiments marins du crétacé supérieur (Cénomanien) ou alternant des couches de calcaire et de marnes des 20 cm à 60 cm d'épaisseur, avec des inter-lits d'argilites schisteuses d'épaisseur centimétriques, dans les gorges de l'oued M'Djedel à l'aval du site entre la station hydrométrique et le village, les bancs calcaires atteignent 40 cm à 60 cm d'épaisseur, séparés par des inter-lits marneux de faible épaisseur.

A l'extrémité de la retenue, dans l'affluent rive droite, deux couches de gypse ont été cartographiés aux côtes 885 m.NGA et 915 m.NGA. Ces couches sont décimétriques à métriques, intercalées de bancs d'argiles brunes métriques. Ces bancs, bien fracturés, semblent se biseauter vers l'aval et vers l'amont. Ils constituent là, où ils sont observés la base des formations Miocènes.

Les calcaires sous-jacent du crétacé sont observés à l'aval est à l'amont avec les formations sus-jacentes sans intercalation de cet horizon gypseux. Deux petits affleurements de gypse ont été également cartographiés sur la rive gauche à l'amont de l'axe amont, dans un petit talweg à la cote 895 m.NGA. Leurs extensions en termes de surface est relativement faible. Là, également ils soulignent la base des argiles sableuses du miocène. Ces passages gypseux reposent en discordance sur les calcaires du crétacé qui ont un pendage orienté vers l'amont.

I.2.3 Géologique du site de barrage

La détermination des caractéristiques géomorphologiques de site du barrage de M'Djedel et le zonage des terrains de couvertures et de substratum font l'objet de l'étude géologique du site de barrage.

I.2.3.1 Caractéristiques géomorphologiques

A l'emplacement du barrage les caractéristiques morphologiques ci-dessous peuvent être retenues **[1]** :

- Lit de l'oued à la côte 862 m.NGA ;
- Dissymétrie des rives : pente moyenne d'environ 7° en rive droite et de 20° en rive gauche ;
- Lit majeur limité par des talus très raide de 6 m à 7 m de hauteur ;
- Largeur du fond plat fluvial de 35 m à 50 m ;
- Largeur de la vallée à la côte 910 m.NGA de l'ordre de 900 m à 1000 m.

I.2.3.2 Terrains de couverture

Les terrains meubles de couverture sont représentés principalement par des argiles limoneuses ou sableuses et par les alluvions du lit et des basses terrasses. Accessoirement, des éboulements et des cônes de déjection de faible étendue recouvrent localement le substratum. D'autre part, l'altération en place du substratum affleurant conduit à la formation d'un horizon peu épais de sol éluvial et de rocher désagrège.

Les argiles continentales limoneuses ou sableuses sont largement répandues sur la rive droite. Elles constituent également une frange étroite mais continue au pied de la rive gauche et s'étalent vers l'aval pour recouvrir entièrement la partie inférieure de l'interfluve qui sépare le lit de l'oued du thalweg rive gauche.

Une coupe type, telle qu'elle a pu être observée à proximité du site de barrage, présente à la base une couche de graviers, surmontée par des argiles sableuse dans laquelle on relève plusieurs intercalations de lentilles incluant des fragments de taille très variable.

En rive droite et en dehors des thalwegs profonds, l'épaisseur des sols fins cohérents varie généralement de 5 m à 11 m, au gré de l'érosion différentiel mais aussi de la morphologie du toit du substratum.

I.2.3.3 Substratum rocheux

Le substratum rocheux affleure davantage en rive gauche, ainsi qu'au fond des ravines latérales de part et d'autre de l'oued. La lithologie des terrains est identique à celle de la zone de la retenue. Le rocher est représenté par une série du Crétacé supérieur (Cénomanien) constituée d'alternances de couches de calcaires et de marnes d'une épaisseur de 20 cm à 60 cm et d'argilites schisteuses d'épaisseur centimétrique. Le substratum est recouvert en rive droite par des sédiments argilo-limoneux quaternaires anciens qui débutent à la base par une couche de graviers limoneux. A une côte plus élevée, les dépôts conglomératiques, dont la désagrégation avancée donne des éboulis de pentes parfois très importantes qui s'accumulent en surface. La carte géologie de site du barrage est représentée dans l'annexe (02).

I.2.4 Caractéristiques hydrogéologiques

Les mesures ont été effectuées en période sèche de juin à septembre 2010, ce qui correspond probablement aux niveaux des basses eaux.

I.2.4.1 Niveau de la nappe

Le lit de l'oued se situe à la côte 862 m.NGA. Sur les deux rives, le niveau de la nappe est plus bas que celui de l'oued. L'oued alimenterait donc la nappe phréatique au moins pendant la période d'étiage.

I.2.4.2 Perméabilité du substratum

La rive droite ainsi que le fond de la vallée se manifestent par des niveaux de perméabilité nettement plus bas que celui de la rive gauche. L'absorption moyenne de la rive gauche est de l'ordre de 18,93 unités Lugeon (UL), par contre, elle est de l'ordre de 10 UL pour la rive droite et le fond de la vallée.

I.2.4.3 Perméabilité des argiles de couverture

La perméabilité Lefranc des terrains de couvertures varient entre $9,2.10^{-6}$ m/s et $4,1.10^{-4}$ m/s, avec une moyenne de $7,61.10^{-5}$ m/s correspondant à des sols peu à moyennement perméables.

I.2.5 Zonage géotechnique

A l'aide des observations de terrain et des résultats des investigations, on peut individualiser plusieurs unités géotechniques, caractérisées ci-dessous.

I.2.5.1 Substratum rocheux

En fond de la vallée, le toit substratum rocheux est fixé à la côte 859 m.NGA et il se compose de :

- Couche d'une épaisseur moyenne de 1 m de calcaires, plus ou moins marneux et parfois, de marnes finement litées et d'intercalations d'argilites schisteuses, sa partie basale est fixé à la côte 858 m.NGA;
- Couche d'une épaisseur moyenne de 4 m de calcaire très altéré et fracturé, sa partie basale est fixé à la côte 854 m.NGA;
- Couche d'une épaisseur moyenne de 20 m de calcaire peu à modérément altéré et fracturé, sa partie basale est fixé à la côte 834 m.NGA;
- Couche d'une épaisseur moyenne de 25 m de calcaire sein et peu fissuré, sa partie basale est fixé à la côte 809 m.NGA.

I.2.5.2 Terrains de couverture

Les alluvions du lit de l'oued sont représentées par des graviers sableux et sable graveleux holocènes provenant des alluvions du lit de l'oued et par des terrasses inondables recouvertes d'une couche d'argile en surface. Au site du barrage, l'épaisseur de ces alluvions est inferieure ou égale à 3 m. La perméabilité de cet horizon est en moyenne de 2,8 x 10^{-5} m/s.

I.3 Matériaux de construction

A l'issue des résultats des investigations géologiques et géotechniques, une zone d'argile avait été reconnue en rive droite à l'amont immédiat de l'axe et une zone d'alluvions grossière avait été étudiée également à l'amont immédiat de l'axe [1].

I.3.1 Zones d'emprunt argileux

Les matériaux de construction argileux proviennent de trois zones situées à la proximité de site du barrage de M'Djedel.

I.3.1.1 Zone d'emprunt d'argile A

Elle se trouve au niveau de l'axe du barrage, en partie sous l'emprise de la future digue, et à l'amont immédiat de celui-ci. Cette zone s'étale sur une superficie de l'ordre de 16 hectares

et a une épaisseur moyenne de six mètre (06). Elle comporte des argiles, des argiles limonosableuses et des argiles marneuses.

A) Granulométrie

Le fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile A est représenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau (I.1) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile A.

	Granulométrie (%)						
	Cailloux	Graviers	S-Gros	S-Fins	Limons	Argiles	< 80 µm
Maximum	18	38	18	64	53	21	92
Minimum	00	01	02	13	06	00	19
Moyenne	3,44	10,56	8,22	39	30,22	8,56	66,89

La zone d'emprunt d'argile A est à prédominance sablo-limoneuse (en moyenne 47,22% de sable et 30,22% de limons), avec une fraction des inférieurs à 80 μ m = 66,89%. La courbe granulométrique de la zone d'emprunt d'argile A est illustrée sur la figure ci-dessus.



Figure (I.2) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile A.

B) Identification

Les essais d'identification des matériaux de la zone d'emprunt d'argile A par les limites d'Atterberg, ont donnée les résultats présentés dans le tableau ci-dessous. *Tableau (I.2) : Limites d'Atterberg des matériaux de la zone d'emprunt d'argile A*.

	W (%)	W _L (%)	W _P (%)	I _P (%)	I _C (%)
Maximum	13,50	45,00	21,00	54,00	01,59
Minimum	04,50	28,00	13,00	15,00	01,30
Moyenne	08,79	33,63	15,97	17,66	01,43

La zone d'emprunt d'argile A est une argile limoneuse moyennement plastiques et moyennement compressibles.

C) Essais Proctor normal

Les résultats des Essais Proctor standard sur le sol de la zone d'emprunt d'argile A, sont représenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau (I.3) : Essais Proctor standard sur le sol de la zone d'emprunt d'argile A.

	W (%)	$\gamma_{h} (t/m^{3})$	$\gamma_{d} (t/m^{3})$	W_{opt} (%)
Maximum	13,50	01,91	01,93	15,10
Minimum	04,50	01,67	01,70	05,50
Moyenne	08,79	01,85	01,82	11,31

Le sol de la zone d'emprunt d'argile A a une densité sèche maximale au Proctor élevée $(1,82 \text{ g/cm}^3)$ pour une teneur en eau optimale de 11,31%. La teneur en eau naturelle au moment du prélèvement était de 8,79%.

D) Essais mécaniques

Les résultats des essaies mécaniques sur le sol de la zone d'emprunt d'argile A sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau (I.4) : Essaies mécaniques sur le sol de la zone d'emprunt d'argile A.

Essais mécaniques	Туре	Moyenne
Cissillement III	Cuu (bars)	00,68
Cisamement 00	Øuu (°)	17,50
	Ccu (bars)	00,65
Triovial CIL + II	Øcu (°)	15,49
Triaxial CU + U	C'cu (bars)	00,29
	Ø'cu (°)	30,10
	P _c (bars)	1,455
Oedomètre (bar)	C _c	0,171
	C_{g}	0,019
Perméabilité (m/s)	-	3,93.10 ⁻⁹

Les essais de cisaillement et triaxiaux donnent des valeurs de cohésion et d'angle de frottement moyennes en UU et CU et des valeurs d'angle de frottement moyennes à élevées en contrainte effective. Les Oedomètres révèlent des sols peu à moyennement compressibles et peu sensibles au gonflement. En termes de perméabilité, les valeurs obtenues caractérisent des sols peu perméables.

I.3.1.2 Zone d'emprunt d'argile B

Elle se situe à l'amont de l'axe en rive droite de l'Oued M'Djedel à l'amont du grand talweg rive droite. Elle est relativement plane et très vaste. Cette zone s'étale sur une superficie de l'ordre de 31 hectares et a une épaisseur moyenne de cinq mètre (05). Cette zone comporte des argiles limono-sableuses et marneuses, rarement gravelo-caillouteuses.
A) Granulométrie

Le fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile B est représenté dans le tableau ci-dessous.

	Granulométrie (%)						
	Cailloux	Graviers	S-Gros	S-Fins	Limons	Argiles	< 80 µm
Maximum	12,00	12,00	19,00	62,00	42,00	22,00	90,00
Minimum	00,00	01,00	02,00	28,00	11,00	00,00	41,00
Moyenne	01,08	04,92	09,33	47,00	29,25	08,42	67,97

Tableau (I.5) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile B.

La zone d'emprunt d'argile B est à prédominance sablo-limoneuse (en moyenne 56,33% de sable et 29,25% de limons), avec une fraction des éléments inférieurs à 80 μ m de 69,67% en moyenne. Le fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile B est illustré sur la figure cidessus.



Figure (I.3) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile B.

B) Identification

Les essais d'identification des matériaux de la zone d'emprunt d'argile B par les limites d'Atterberg, ont donnée les résultats présentés dans le tableau ci-dessous. **Tableau (I.6)** : Les limites d'Atterberg des matériaux de la zone d'emprunt d'argile B.

		Limite d'Atterberg				
	W (%)	W _L (%)	W _P (%)	I _P (%)	I _C (%)	
Maximum	13,60	42,00	21,00	23,00	01,58	
Minimum	04,20	22,00	13,00	14,00	00,89	
Moyenne	09,27	33,75	16,55	19,18	01,29	

La zone d'emprunt d'argile B est une argile limoneuse moyennement plastiques et moyennement compressibles.

C) Essais Proctor normal

Les résultats des essais Proctor standard sur le sol de la zone d'emprunt d'argile B, sont représentés dans le tableau ci-dessous.

	W (%)	$\boldsymbol{\gamma}_{\mathbf{h}} (\mathrm{t}/\mathrm{m}^3)$	$\gamma_{d} (t/m^{3})$	W_{opt} (%)
Maximum	13,60	01,73	01,90	19,10
Minimum	04,20	01,64	01,61	09,80
Moyenne	09,27	01,69	01,79	13,07

Le sol de la zone d'emprunt d'argile B a une densité sèche maximale au Proctor élevée $(1,79 \text{ g/cm}^3)$ en moyenne pour une teneur en eau optimale de 13,07 %. La teneur en eau naturelle au moment du prélèvement était de 9,27 %.

D) Essais mécaniques

Les résultats des essaies mécaniques sur le sol de la zone d'emprunt d'argile B sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau (I.8) : Essaies mécaniques sur le sol de la zone d'emprunt d'argile B.

Essais mécaniques	Туре	Moyenne
Ciscillament III (her)	Cuu (bars)	0,515
Cisamement 00 (bar)	Øuu (°)	12,73
	Ccu (bars)	0,311
Trianial CII + II (har)	Øcu (°)	11,25
$\frac{1}{1000} = \frac{1}{1000} = 1$	C'cu (bars)	0,212
	$\begin{tabular}{lllllllllllllllllllllllllllllllllll$	10,65
	P _c (bars)	0,309
Oedomètre (bar)	C _c	0,015
	C_{g}	0,003
Perméabilité (m/s)	-	3,13.10 ⁻⁹

Les essais de cisaillement et triaxiaux donnent des valeurs de cohésion et d'angle de frottement faibles à fortes en UU et CU et des valeurs d'angle de frottement moyennes à élevées en contraintes effectives. Les Oedomètres effectués présentent des sols moyennement compressibles et peu sensibles au gonflement. En termes de perméabilité, les valeurs obtenues caractérisent des sols peu perméables.

I.3.1.3 Zone d'emprunt d'argile C

Cette zone est localisée à l'amont de l'axe sur la rive gauche de l'oued M'Djedel. Elle est relativement plane et très vaste. Cette zone s'étale sur une superficie de l'ordre de 31 hectares et a une épaisseur moyenne de six mètre (06). Cette zone est constituée d'argiles marneuses et d'argiles limono-sableuses parfois gravelo-caillouteuses à caillouteuses.

A) Granulométrie

Le fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile C est représenté dans le tableau ci-dessous.

	Granulométrie (%)						
	Cailloux	Graviers	S-Gros	S-Fins	Limons	Argiles	< 80 µm
Maximum	32,00	36,00	28,00	49,00	45,00	12,00	82,00
Minimum	00,00	03,00	04,00	06,00	03,00	00,00	10,00
Moyenne	07,44	16,22	18,22	32,00	21,56	04,56	45,67

Tableau (I.9) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile C.

La zone d'emprunt d'argile C est à prédominance sablo-limoneuse (en moyenne 50,22 % de sable et 21,56 % de limons), avec une composante graveleuse importante 16,22 % en moyenne. La fraction des éléments inférieurs à 80 μ m est de 45,67 % en moyenne. Cette zone est plus grossière que les deux précédentes. Le fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile C est illustré sur la figure ci-dessus.



Figure (I.4) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'argile C.

B) Identification

Les essais d'identification des matériaux de la zone d'emprunt d'argile C par les limites d'Atterberg, ont donnée les résultats présentés dans le tableau ci-dessous. **Tableau (I.10)** : Limites d'Atterberg des matériaux de la zone d'emprunt d'argile C.

		Limite d'Atterberg				
	W (%)	W _L (%)	W _P (%)	I _P (%)	I _C (%)	
Maximum	11,60	49,00	23,50	25,50	01,61	
Minimum	04,25	23,00	11,00	12,00	01,27	
Moyenne	07,27	31,44	15,19	17,56	01,46	

La zone d'emprunt d'argile C est une argile limoneuse moyennement plastiques et moyennement compressibles.

C) Essais Proctor normal

Les résultats des essais Proctor standard sur le sol de la zone d'emprunt d'argile C, sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau (I.11) : Essais Proctor standard sur le sol de la zone d'emprunt d'argile C.

	W (%)	$\gamma_{h} (t/m^{3})$	$\gamma_{d} (t/m^{3})$	W_{opt} (%)
Maximum	11,60	01,87	01,99	16,60
Minimum	04,25	01,60	01,81	09,60
Moyenne	07,27	01,75	01,90	12,50

Le sol de la zone d'emprunt d'argile C a une densité sèche maximale au Proctor élevée (1,90 g/cm^3) en moyenne pour une teneur en eau optimale de 12,50 % en moyenne. La teneur en eau naturelle au moment du prélèvement était de 7,27 %.

D) Essais mécaniques

Les résultats des essaies mécaniques sur le sol de la zone d'emprunt d'argile C sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau (I.12) : Essaies mécaniques sur le sol de la zone d'emprunt d'argile C.

Essais mécaniques	Туре	Moyenne
Ciscillement UU (her)	Cuu (bars)	0,734
Cisamement UU (bar)	Øuu (°)	24,00
	Ccu (bars)	0,740
Triovial CIL II (har)	Øcu (°)	21,95
$\frac{1}{1} \frac{1}{1} \frac{1}$	C'cu (bars)	0,415
	Ø'cu (°)	30,93
	P _c (bars)	1,348
Oedomètre (bar)	C _c	0,161
	C_{g}	0,022
Perméabilité (m/s)	-	$5,87.10^{-9}$

Les essais des cisaillement rectilignes et triaxiaux donnent des valeurs de cohésion et d'angle de frottement assez fortes en UU et CU et des valeurs d'angle de frottement également élevées en contraintes effectives. Les Oedomètres effectués révèlent des sols moyennement compressibles et peu sensibles au gonflement. Les valeurs de la perméabilité obtenues caractérisent des sols peu perméables.

I.3.2 Zones d'emprunt des alluvions grossières

Les matériaux de construction de recharge proviennent de deux zones situées à la proximité de site du barrage de M'Djedel.

I.3.2.1 Zone d'alluvions aval

Elle se situe à l'aval de l'axe dans le lit d'Oued M'Djedel. Elle s'étend à partir de l'axe jusqu'au pont séparant la localité de M'Djedel de celle de Menaa. Cette zone s'étale sur une superficie de l'ordre de 35 hectares et a une épaisseur moyenne de cinq mètre (05). Cette zone est

constituée d'alluvions grossières souvent à matrice sablo-graveleuse avec en moyenne 10 % d'éléments supérieurs à 100 mm.

A) Granulométrie

Le fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'alluvions grossières aval est représenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau (I.13) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'alluvions grossières aval.

	Granulométrie (%)							
	Cailloux	Graviers	S-Gros	S-Fins	Limons	Argiles	< 80 µm	
Maximum	54,00	62,00	30,00	19,00	-	-	12,00	
Minimum	19,00	30,00	11,00	05,00	-	-	03,00	
Moyenne	31,10	42,20	14,40	08,30	-	-	08,30	

D'un point de vue granulométrique, ces alluvions sont à forte composante grossière gravelocaillouteuse et on constate aussi que la fraction grossière est prédominante avec une fraction fine < 80μ m, très faible. Le fuseau granulométrique de la zone d'emprunt alluvions grossières aval est illustré sur la figure ci-dessus.



Figure (I.5) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'alluvions grossières aval.

B) Essais Proctor normal et équivalent sable

Les résultats des essais Proctor standard et équivalent sable sur le sol de la zone d'emprunt d'alluvions grossières aval, sont représentés dans le tableau ci-dessous.

	ES (%)	$\boldsymbol{\gamma}_{z}$ (t/m ³)	$\nu_{\rm a}$ (t/m ³)	$W_{out}(\%)$
Maximum	56,00	02,69	02,18	08,70
Minimum	21,00	02,64	01,99	04,90
Moyenne	33,20	02,67	02,10	06,70

Tableau (I.14) : Pr	octor standard et équivalent	sable de la zone d'emprunt d	'alluvions aval.
---------------------	------------------------------	------------------------------	------------------

Les Proctor quand ils ont pu être réalisés, donnent des valeurs de densité max élevées en moyenne de $2,10 \text{ g/cm}^3$ pour des teneurs en eau optimales de 6,7 %. L'équivalent de sable mesuré est de 33,2 % en moyenne, il oscille entre 21 % et 56 %. Ces résultats mettent en valeur la faible quantité de fines présente dans ces matériaux.

C) Essais mécaniques

Deux essais mécanique on été effectués sur le sol de la zone d'emprunt d'alluvions grossières aval, essai de Los-Angelès qui a donné une valeur moyenne de l'ordre de 25,00 % et essai de Micro-Deval qui a donné une valeur moyenne de l'ordre de 16,10 %. Ces essais Los-Angelès et Micro-Deval effectués révèlent des matériaux de bonne résistance au choc donc facilement utilisables comme granulats si nécessaire.

I.3.2.2 Zone d'alluvions amont

Elle se situe à l'amont immédiat de l'axe dans le lit de l'Oued M'Djedel et sur ses basses terrasses. Cette zone s'étale sur une superficie de l'ordre de 41 hectares et a une épaisseur moyenne de quatre mètre (04). Cette zone est constituée d'alluvions grossières souvent à matrice sablo-graveleuse avec en moyenne 10 % d'éléments supérieurs à 100 mm parfois plus.

A) Granulométrie

Le fuseau granulométrique de la zone d'emprunt alluvions grossières amont est illustré sur la figure ci-dessus.



Figure (I.6) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'alluvions grossières amont.

Le fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'alluvions grossières amont est représenté dans le tableau ci-dessous.

	Cailloux	Graviers	S-Gros	S-Fins	Limons	Argiles	< 80 µm
Maximum	52,00	61,00	45,00	99,00	-	-	98,00
Minimum	00,00	00,00	01,00	03,00	-	-	02,00
Moyenne	26,35	38,40	21,20	20,60	-	-	12,05

Tableau (I.15) : Fuseau granulométrique de la zone d'emprunt d'alluvions grossières amont.

D'un point de vue granulométrique, ces alluvions sont à forte composante grossière gravelocaillouteuse, et on constate aussi que la fraction grossière est prédominante avec une fraction fine $< 80 \ \mu m$ faible.

B) Essais Proctor normal et équivalent sable

Les résultats des essais Proctor standard et équivalent sable sur le sol de la zone d'emprunt d'alluvions grossières amont, sont représentés dans le tableau ci-dessous. *Tableau (I.16) : Proctor standard et équivalent sable de la zone d'emprunt d'alluvions amont.*

	ES (%)	$\gamma_{s} (t/m^{3})$	$\gamma_{d} (t/m^{3})$	W _{opt} (%)
Maximum	61,00	02,57	-	-
Minimum	11,00	02,45	-	-
Moyenne	29,90	02,53	02,20	05,50

Le seul essai Proctor normal réalisé, donne une valeur de densité max élevée $2,20 \text{ g/cm}^3$ pour une teneur en eau optimale de 5,5 %, le reste des essais Proctor prévus n'a pas pu être réalisé du fait que la classe granulométrique est trop grossière. L'équivalent de sable mesuré est de 29,89% en moyenne, il oscille entre 11 % et 61%, ces résultats mettent en valeur la faible quantité de fines présente dans ces matériaux.

C) Essais mécaniques

Deux essais mécanique on été effectués sur le sol de la zone d'emprunt d'alluvions grossières amont, essai de Los-Angelès qui a donné une valeur moyenne de l'ordre de 26,00 % et essai de Micro-Deval qui a donné une valeur moyenne de l'ordre de 18,00 %. Ces essais Los-Angelès et Micro-Deval effectués révèlent des matériaux de bonne résistance au choc donc facilement utilisables comme granulats si nécessaire.

I.3.3 Carrière

Un site de carrière à été identifié et étudié, à l'aval de l'axe en rive droite et en contrebas immédiat du seuil de dérivation. Il est constitué de calcaires massifs compacts et durs fracturés en surface de couleur brune en surface et gris à la cassure parfois légèrement cristallin Ces faciès sont d'épaisseur métrique à pluri-métrique avec parfois des inter-lits marneux de faible épaisseur. Le tableau ci-dessus donne les résultats des essais effectués sur les échantillons prélevés dans la carrière.

Prof	γs	R _c nat	R _c nat	R _t nat	R _t nat	Los Ang	Micr-Dev
(m)	(t/m^{3})	(bars)	(bars)	(bars)	(bars)	(%)	(%)
$05 \div 10$	02,65	684,0	548,0	43,00	30,00	23,00	22,00
$11 \div 24$	02,65	895,0	741,0	37,00	36,00	25,00	22,00

Tableau (I.17)):	Propriétés	physico	-mécaniques	du matériau	provenant de	e la	carrière.
----------------	----	------------	---------	-------------	-------------	--------------	------	-----------

La résistance à la compression et à la traction sont élevées. Ces valeurs sont relativement sensibles à l'eau mais restent toujours élevées. Les essais de Los Angeles et de Micro-Deval caractérisent un matériau de bonne qualité.

I.3.4 Estimation du volume des matériaux disponibles

Les quantités estimées de matériaux de construction disponible sur le site du barrage de M'Djedel sont représentées sur le tableau ci-dessous.

Tableau (1.18) : Quantités de matériaux de construction disponible sur site de M'Djedel.

	Surface (m ²)	Epaisseur (m)	Volume (m ³)				
Zones d'emprunt argileux							
Zone d'argile A	162 300	06	973 800				
Zone d'argile B	315 000	05	1 575 000				
Zone d'argile C	313 100	06	1 878 600				
Total		4 447 400					
	Zones d'emprunt alluvions grossières						
Zone aval	352 000	05	1 760 000				
Zone amont	410 800	04	1 643 200				
Total	3 403 200						

CONCLUSION

La synthèse de l'étude géologique et géotechnique effectuée dans ce chapitre nous a permet de constater que :

- La fondation du barrage de M'Djedel est une formation géologique tendre (calcaire), cela vas nous conduire au choix d'un barrage souple. Les zones de faiblesse de la fondation nécessiteront un traitement spécifique pour obtenir une fondation homogène ;
- L'évacuateur des crues sera implanté en rive gauche, par contre la dérivation provisoire sera implantée dans le lit actuel de l'oued ;
- Afin de limiter les écoulements dans la fondation de l'ouvrage et de réduire le débit de fuite dans les deux rives, un voile d'étanchéité est nécessaire sous toute l'emprise de la digue et dans les deux rives ;
- Les alluvions grossières existant dans le lit de l'oued, à l'aval et à l'amont de l'axe présentent des caractéristiques physico-mécaniques convenables à confectionner un remblai, drains et filtres en cas de besoin ;
- Les matériaux fins disponibles sur site et dans la cuvette peuvent être utilisés pour construire un dispositif d'étanchéité (noyau), ou dans la recharge en cas de besoin ;
- Les matériaux provenant de la carrière présente de bonnes qualités physico-mécaniques et peuvent être utilisée comme revêtement des talus, agrégats, drains et filtres.

Chapitre II : Etude hydrologique

INTRODUCTION :

L'étude hydrologique a pour objectif d'estimer les différentes caractéristiques morphométriques, hydrographiques et climatologiques du bassin versant, d'étudier statistiquement les précipitations maximales journalières afin de d'estimer le débit maximales probable de projet et de chantier et les précipitations total annuel afin d'estimer les écoulements moyen interannuel, les écoulements fréquentiel interannuel et l'écoulement solide ainsi leur répartitions temporaires.

II.1 Bassin versant

La délimitation du bassin versant de l'oued de M'Djedel est faite à l'aide de logiciel MapInfo Professional 8.0, sur une carte d'état-major de la région (Echelle 1/50000).



Figure (II.1) : Bassin versant de l'Oued de M'Djedel.

II.1.1 Caractéristiques morphométriques et hydrographiques du bassin versant de M'Djedel

Les caractéristiques morphométriques et hydrographiques du bassin versant de M'Djedel sont récapitulées dans l'annexe (03).

II.1.1.1 Courbe hypsométrique

Les données hypsométriques du bassin versant de barrage de M'Djedel sont présentées dans l'annexe (04), et illustrées dans la figure ci-dessous :



Figure (II.2) : Courbe hypsométrique du bassin versant du barrage de M'Djedel.

II.1.1.2 Réseau hydrographique

La reproduction de réseau hydrographique du bassin versant de barrage de M'Djedel est faite à l'aide de logiciel MapInfo Professional 8.0, sur une carte d'état-major de la région (Echelle 1/50000). Et comme le montre la figure (II.3) le bassin versant est d'ordre six (6).



Figure (II.3) : Réseau hydrographique du bassin versant du barrage de M'Djedel.

II.1.1.3 Profil en long du cours d'eau principal du bassin versant de barrage de M'Djedel

Les longueurs cumulées du talweg principal sont présentées dans le tableau ci-dessous. *Tableau (II.1) : Longueurs cumulées du Oued de M'Djedel.*

Altitudes (m.NGA)	862	900	1000	1100	1200	1300	1352
L _t (Km)	0	3,52	13,91	37,86	49,78	51,95	52

Le profil en long de l'oued de M'Djedel est illustré sur la figure suivante :



Figure (II.4) : Profil en long du Oued de M'Djedel.

II.1.2 Caractéristiques climatiques du bassin versant de barrage de M'Djedel

L'étude climatologique a pour objectif de fournir des données concernant la température de l'air, l'évaporation du plan d'eau, la vitesse du vent et la répartition de la pluie mensuelle dans le site d'étude. Ces données sont nécessaires pour effectuer une étude hydrologique fiable.

II.1.2.1 Température de l'air

Les températures moyennes mensuelles au voisinage du projet d'aménagement sont données dans l'annexe (05), et illustrées dans la figure (II.5). La température moyenne annuelle est de l'ordre de 18°C.



Figure (II.5) : Répartition mensuelle des températures moyennes.

II.1.2.2 Evaporation

L'évaporation moyenne annuelle au site de M'Djedel est estimée à 1538 mm. Les valeurs de l'évaporation au voisinage du projet d'aménagement sont données dans l'annexe (06) et illustrées dans la Figure (II.6).



Figure (II.6) : Variation mensuelle de l'évaporation – Plan d'eau Barrage M'Djedel.

II.1.2.3 Vitesse du vent

Les données de la station de Bou Saada sont considérées comme représentatives pour le site de M'Djedel. Les valeurs de la vitesse du vent enregistrées pour la période 1991/2000, ainsi que leur direction sont présentées dans le l'annexe (07).

Les vents dominants sont de Nord - Nord Ouest avec une vitesse moyenne de l'ordre de 5,4 m/s.

II.2 Etude des précipitations

L'Etude des précipitations à pour but d'homogénéiser les précipitations des différentes stations pluviométriques ainsi l'ajustement de la série des pluies maximales journalières et de la série des pluies totales annuelles.

II.2.1 Homogénéisation des données pluviométriques

La détection des lacunes qui se présentent dans les séries pluviométriques de différentes stations se fait par la méthode des doubles masses.

II.2.1.1 Homogénéisation des pluies journalières maximales

La correction des valeurs de la série pluviométrique de Dar Chioukh-Slim est illustrée dans la figure ci-dessous.



Figure (II.7) : Corrélation simple entre les précipitations maximales journalières Dar Chioukh-Slim.

La correction des valeurs de la série pluviométrique de Dar Chioukh-M'Djedel est illustrée dans la figure ci-dessous.



Figure (II.8) : Corrélation simple entre les précipitation maximales journalières Dar Chioukh-M'Djedel

II.2.1.2 Homogénéisation des pluies annuelles moyennes

La correction des valeurs de la série pluviométrique de Dar Chioukh-Slim est illustrée dans la figure ci-dessous.



Figure (II.9): Corrélation simple entre les précipitations totales Dar Chioukh-Slim.



La correction des valeurs de la série pluviométrique de M'Djedel-Slim est illustrée dans la figure ci-dessous.

Figure (II.10) : Corrélation simple entre les précipitations totales M'Djedel-Slim.

Les valeurs de la pluie maximale journalière et la pluie totale sont présentées dans l'annexe (08).

II.1.2.3 Pluie mensuelle

Les données sur la pluie moyenne mensuelle sont tirées de la station de Dar-Chioukh sur la période 1967-2005.

Tableau (II.2) : Caractéristiques de la station pluviométrique de Dar-Chioukh.

Poste	Code	Altitude	Période
pluviométrique	Station	[mNGA]	d'observation
Dar-Chioukh	17-02-03	1100	1967-2005

La pluie moyenne annuelle au site du barrage de M'Djedel est estimée à 235mm. La répartition mensuelle est représentée et illustrée dans la figure (II.11).



Figure (II.11) : Répartition mensuelle des fractions de la pluie.

II.2.2 Ajustement des pluies maximales journalières

L'ajustement de la série des pluies maximales journalières est effectué a l'aide du logiciel HYFRAN, les résultats de l'ajustement sont les suivantes :

II.2.2.1 Ajustement loi Gamma

L'ajustement à la loi Gamma de la série des pluies maximales journalières est illustré dans la figure ci-dessous :



Figure (II.12) : Ajustement à la loi de Gamma (Maximum de vraisemblance).

A) Test d'adéquation : Test de Pearson III ou du χ^2

A.1) Hypothèses

- H₀ : L'échantillon provient d'une loi normale ;
- H_1 : L'échantillon ne provient pas d'une loi normale.

A.2) Résultats

Résultats de la statistique : χ^2 (9.62) < $\chi^2_{5\%}$ (11,07), donc l'ajustement est satisfaisant. La valeur de χ^2 , est tirée à partir de la table de distribution de χ^2 (Annexe 09) [2].

- Degrés de liberté : 5 ;
- Nombre de classes : 8.

A.3) Conclusion

Nous pouvons accepter H₀ au niveau de signification $\alpha = 5$ %.

B) Résultats de l'ajustement

- Nombre d'observations : N = 39;
- Paramètres : u = 6,1164 ; alpha = 0,10857
- Quantiles : P = F(X) (probabilité au non dépassement) ; T = 1/(1-P) (période de retour).

Les pluies maximales journalières fréquentielle estimée à l'aide de la fonction distribution Gamma sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau (II.3) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gamma.

T (ans)	Probabilité (P)	P _{max,j} (mm)	Intervalle de confiance (95%)
10000	0,9999	182	139-225
2000	0,9995	162	126-198
1000	0,9990	153	120-186
200	0,9950	132	106-158
100	0,9900	122	99,4-145
50	0,9800	112	92,4-132
20	0,9500	98,3	82,4-114
10	0,9000	86,8	73,9-99,7
5	0,8000	74,1	64,1-84,1

II.2.2.2 Ajustement à la loi log-normal

L'ajustement de la série des pluies maximales journalières sera effectué à l'aide du logiciel «HYFRAN ».

A) Test d'adéquation : Test de Pearson III ou du χ^2 .

A.1) Hypothèses

- Ho: L'échantillon provient d'une loi log-normal
- H1 : L'échantillon ne provient pas d'une loi log-normal

A.2) Résultats

Résultats de la statistique : χ^2 (6.33) < χ^2 5 %(11,07), donc l'ajustement est satisfaisant.

- Degrés de liberté : 5 ;
- Nombre de classes : 8.

A.3) Conclusion

Nous pouvons accepter H₀ au niveau de signification $\alpha = 5$ %.

L'ajustement à la loi Log-Normal de la série des pluies maximales journalières est illustré dans la figure ci-dessous.



Figure (II.13) : Ajustement à la loi de Log-normale (Maximum de vraisemblance).

B) Résultats de l'ajustement

- Nombre d'observations : N = 39;
- Paramètres : u = 3,94 ; alpha = 0,4307
- Quantiles : P = F(X) (probabilité au non dépassement) ; T = 1/(1-P) (période de retour).

Les pluies maximales journalières fréquentielle estimée à l'aide de la fonction distribution Log-Normal sont présentées dans le tableau ci-dessous.

 Tableau (II.4) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Log-Normale.

T (ans)	Probabilité(P)	P _{max,j} (mm)	Intervalle de confiance (95%)
10000	0,9999	257	158-356
2000	0,9995	214	140-288
1000	0,9990	196	132-260
200	0,9950	157	113-202
100	0,9900	141	104-178
50	0,9800	125	95,3-156
20	0,9500	105	83,2-127
10	0,9000	90	73,5-106
5	0,8000	74,4	62,7-86,2

II.2.2.3 Ajustement à la loi Gumbel

L'ajustement de la série des pluies maximales journalières sera effectué à l'aide du logiciel HYFRAN.

A) Test d'adéquation : Test de Pearson III ou du : χ^2

A.1) Hypothèses

- Ho: L'échantillon provient d'une loi de Gumbel.
- H1 : L'échantillon ne provient pas d'une loi de Gumbel.

L'ajustement à la loi Gumbel de la série des pluies maximales journalières est illustré dans la figure ci-dessous.



Figure (II.14) : Ajustement à la loi de Gumbel (Maximum de vraisemblance).

A.2) Résultats

Résultats de la statistique : χ^2 (9.62) < χ^2 5 %(11,07), donc l'ajustement est satisfaisant.

- Degrés de liberté : 5 ;
- Nombre de classes : 8.

A.3) Conclusion

Nous pouvons accepter Ho au niveau de signification de 5 %

B) Résultats de l'ajustement

- Nombre d'observations : N = 39;
- Paramètres : u = 45.7814 alpha = 19.2077
- Quantiles : P = F(X) (probabilité au non dépassement) ; T = 1/(1-P) (période de retour).

Les pluies maximales journalières fréquentielle estimée à l'aide de la fonction distribution Gumbel sont présentées dans le tableau ci-dessous.

T (ans)	Probabilité(P)	P _{max,j} (mm)	Intervalle de confiance (95%)
10000	0.9999	223	176-269
2000	0.9995	192	153-231
1000	0.9990	178	143-214
200	0.9950	148	120-175
100	0.9900	134	109-159
50	0.9800	121	99.2-142
20	0.9500	103	85.6-120
10	0.9000	89.0	74.9-103
5	0.8000	74.6	63.7-85.5

Tableau (II.5) : Pluie maximale journalière fréquentielle ajustée à la loi Gumbel.

La loi la plus adéquate pour l'ajustement de la série pluviométrique des pluies maximales journalières de Dar Chioukh est celle de GAMMA.

II.3 Etude des écoulements

Les écoulements seront calculés à l'aide des formules empiriques a cause du manque des mesures hydrométriques sur le talweg principale.

II.3.1 Ecoulement liquide moyen

Pour l'estimation de l'écoulement liquide moyens du thalweg de M'Djedel on utilise les formules suivantes :

II.3.1.1 Formule de SAMIE

L'écoulement liquide est estimé comme suit [3] :	
$E_0 = L_e.S.$	
Avec :	
E_0 : Ecoulement moyen interannuel (Mm ³);	
S : Superficie du bassin versant de M'Djedel, $[S = 643 \text{ Km}^2]$;	
L_e : Lame d'eau écoulée (mm).	
La lame d'eau écoulée est estimée comme suit :	
$L_e = \overline{P}^2.(293 - 2, 2.\sqrt{S})$	
Avec :	
\overline{P} : Précipitation moyenne interannuelle, [\overline{P} = 235 mm]	
La lame d'eau écoulée est de l'ordre de :	
$L_e = 13,10 \text{ mm}$	
Donc, l'écoulement moyen interannuel est de l'ordre de :	
$E_0 = 8,42 \text{ Mm}^3$	

II.3.1.2 Formule de l'ANBT

L'écoulement liquide est estimé comme suit [2] :

Avec :

 E_0 : Ecoulement moyen interannuel (Mm³);

S : Superficie du bassin versant de M'Djedel, $[S = 643 \text{ Km}^2]$;

 \overline{P} : Précipitation moyenne interannuelle, [\overline{P} = 235 mm];

Ce: Coefficient d'écoulement sans dimension.

Le coefficient d'écoulement est estimé par la formule suivante :

$$C_e = -2.10^{-10} \cdot \overline{P}^3 + 10^{-7} \cdot \overline{P}^2 + 0,0006 \cdot \overline{P} - 0.076....(II.4)$$

Avec :

 \overline{P} : Précipitation moyenne interannuelle, [\overline{P} = 235 mm];

C_e: Coefficient d'écoulement sans dimension.

Le coefficient d'écoulement est de l'ordre de :

$$C_e = 6,8 \%$$

Donc, l'écoulement moyen interannuel est de l'ordre de :

$$E_0 = 10,28 \text{ Mm}^3$$

On opte pour une valeur moyenne des résultats précédents, alors l'écoulement moyen interannuel est de l'ordre de :

 $E_0 = 9,35 \text{ Mm}^3$

II.3.1.3 Caractéristiques de l'écoulement moyen

Les caractéristiques de l'écoulement sont les suivantes :

A) Lame de l'écoulement

La lame de l'écoulement est estimée par la formule suivante [3] :

Avec :

 L_e : Lame d'eau écoulée (mm);

 E_0 : Ecoulement moyen interannuel, $[E_0 = 9,35 \text{ Mm}^3]$;

S : Superficie du bassin versant de M'Djedel, $[S = 643 \text{ Km}^2]$.

La lame d'eau écoulé est de l'ordre de :

$$L_e = 14,54 \text{ mm}$$

B) Module de l'écoulement

Le module de l'écoulement est estimé par la formule suivante [3] :

 $M_e = \frac{E_0}{T_a}....(II.6)$

Avec :

M_e: Module de l'écoulement (l/s);

 E_0 : Ecoulement moyen interannuel, $[E_0 = 9,35 \text{ Mm}^3]$;

 T_a : Le temps d'une année en seconde, $[T_a = 31,536.10^6 \text{ s}]$.

Le module de l'écoulement est de l'ordre de :

$$M_e = 296,485 \text{ l/s}$$

C) Module de l'écoulement relatif

Le module de l'écoulement relatif est estimé par la formule suivante [3] :

 $M_0 = \frac{M_e}{S}....(II.7)$

Avec :

 M_0 : Module de l'écoulement relatif (l/s.Km²);

 M_e : Module de l'écoulement, $[M_e = 296,485 \ l/s]$;

S : Superficie du bassin versant de M'Djedel, $[S = 643 \text{ Km}^2]$.

Le module de l'écoulement relatif est de l'ordre de :

$$M_0 = 0,461 \text{ Vs.Km}^2$$

II.3.2 Etude fréquentiel des écoulements

L'estimation fréquentielle des écoulements peut être envisagée par l'application d'une loi Log-Normale (loi de Galton) recommandée par l'Agence Nationale des Barrages et Transferts et l'ajustement fréquentiel de la série hydrométrique reconstitué par les formules empiriques précédentes (formule de SAMIE et ANBT).

II.3.2.1 Loi de Galton

La loi de Galton (Log-Normal) pour l'estimation de l'écoulement fréquentiel se présente sous la forme suivante [2] :

$$E_F = \frac{E_0}{\sqrt{C_{vq}^2 + 1}} e^{-u_F \sqrt{\lg(C_{vq}^2 + 1)}}....(II.8)$$

Avec :

 E_F : Ecoulement fréquentiel (Mm³);

 E_0 : Ecoulement moyen interannuel, $[E_0 = 9,35 \text{ Mm}^3]$;

u_F : Variable réduite de Gauss ;

C_{vq}: Coefficient de variation moyen de l'écoulement annuel.

A) Coefficient de variation moyen de l'écoulement

Pour la détermination du coefficient de variation moyen des écoulements annuel du cours d'eau de M'Djedel, on utilise les formules empiriques suivantes :

- Formule de Padoun

La formule de Padoun pour l'estimation de coefficient de variation moyen des écoulements annuels est la suivante [2] :

$$C_{vq} = \frac{0.93.K}{M_0^{0.23}}...(II.9)$$

Avec :

 C_{vq} : Coefficient de variation moyen de l'écoulement annuel ;

 M_0 : Module spécifique de l'écoulement annuel, $[M_0 = 0,461 \text{ l/s.Km}^2]$;

K : Coefficient de réduction, [K = 0,65].

Le coefficient de variation de l'écoulement moyen est de l'ordre de :

$$C_{vq} = 0,72$$

- Formule de Sokolovsky-Chevliev

La formule de Sokolovsky-Chevliev pour l'estimation du coefficient de variation moyen des écoulements annuels est la suivante [3] :

 $Cvq = 0,78 - 0,29.\log(M_0) - 0,063.\log(S+1)....(II.10)$ Avec :

C_{vq}: Coefficient de variation moyen de l'écoulement annuel ;

 M_0 : Module spécifique de l'écoulement annuel, $[M_0 = 0,461 \text{ l/s.Km}^2]$;

S : Superficie du bassin versant de barrage de M'Djedel, $[S = 643 \text{ Km}^2]$.

Le coefficient de variation de l'écoulement moyen est de l'ordre de :

$$C_{vq} = 0,71$$

Formule de l'ANRH

La formule de l'ANRH pour l'estimation du coefficient de variation moyen des écoulements annuels est la suivante [2] :

$$Cvq = \frac{0.70}{M_0^{0.125}}....(II.11)$$

Avec :

C_{vq}: Coefficient de variation moyen de l'écoulement annuel ;

 M_0 : Module spécifique de l'écoulement annuel, $[M_0 = 0,461 \text{ l/s.Km}^2]$.

Le coefficient de variation de l'écoulement moyen est de l'ordre de :

$$C_{vq} = 0,74$$

On opte pour une valeur moyenne des résultats précédentes, alors le coefficient de variation moyen de l'écoulement annuel est de l'ordre de :

$$C_{vq} = 0,72$$

L'écoulement fréquentiel est :

 $E_F = 7,59.e^{-0.42.u_F}$(II.12)

Les écoulements pour des différentes fréquences sont présentés dans le tableau ci-dessous : *Tableau (II.6) : Les valeurs de l'écoulement liquide fréquentiel pour différentes fréquences.*

Fréquence P (%)	95	90	80
Variable de Gauss	1,64485	1,28154	0,84161
Ecoulement (Mm ³)	3,804	4,43	5,33

Les valeurs de la variable de Gauss sont obtenues à partir de la table Fonction de répartition de la loi normale réduite (annexe 10).

II.3.2.2 Analyse fréquentiel

A l'aide de la formule de Samie et de l'ANBT, on a pu reconstituer une série hydrométrique de l'oued de M'Djedel. Les séries reconstituées de l'écoulement sont présentées dans l'annexe (11). L'ajustement à la loi Log-normal de la série hydrométrique moyenne est fait à l'aide du logiciel HYFRAN.

La représentation graphique de l'ajustement de la série hydrométrique moyenne est illustrée dans la figure suivante :



Figure (II.15) : Ajustement à la loi de Log-normale (Maximum de vraisemblance).

Les écoulements pour les différentes fréquences de la série hydrométrique reconstituée sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau (II.7) : Les valeurs de l'écoulement liquide fréquentiel pour différentes fréquences.

Probabilité(P)	Ecoulement Fréquentiel (Mm ³)	Intervalle de confiance (95%)
0,9500	2,42	2,20-2,52
0,9000	3,08	2,21-3,96
0,8000	4,14	3,13-5,14

A) Résultats

- Résultats de la statistique : $\chi^2(5,51) > \chi^2_{5\%}(11,07)$, donc l'ajustement est satisfaisant.
- La valeur de χ^2 , est tirée a partir de la table de distribution de χ^2 .
- Degrés de liberté : 5 ;
- Nombre de classes : 8.

II.3.2.3 Répartition mensuelle de l'écoulement fréquentiel

La répartition mensuelle de l'écoulement moyen annuel et celle d'écoulement fréquentiel annuel suivent la même répartition mensuelle des précipitations. La distribution mensuelle de l'écoulement moyen annuel et celle d'écoulements fréquentiels sont présentées et illustrées dans la figure (II.16).

	1.200						r	1 1 1 1		1	11 !!	 	
	1.000					- + - + + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + - + -	i	i i 		i	; = = -; = = = = = - = - = = = = = = = = = =	;;; !!! !!! !!! !!!	
Im ³)	0.800									4	 	 	
nent (N	0.600							↓ ↓			 	 	
Ecouler	0.400											 	
	0.200											¦¦ 	
	0.000							Ϋ́́Υ					
	0.000	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout
	E (moyen)	0.889	0.834	0.858	1.049	1.186	0.716	0.852	1.045	1.098	0.495	0.085	0.245
I	E(80%)	0.507	0.475	0.489	0.598	0.676	0.408	0.485	0.596	0.626	0.282	0.049	0.140
I	E(90%)	0.421	0.395	0.407	0.497	0.562	0.339	0.403	0.495	0.520	0.234	0.040	0.116
	E(95%)	0.362	0.339	0.349	0.427	0.482	0.291	0.347	0.425	0.447	0.201	0.035	0.100

Figure (II.16) : Répartition mensuelle des écoulements.

II.3.3 Ecoulement Solide

L'écoulement solide est estimé à l'aide des formules empiriques.

II.3.3.1 Erosion spécifique

L'érosion spécifique est estimé à l'aide des formules suivantes :

A) Formule de Tixeron-Sogreah

La formule de Tixeron-Sogreah pour l'estimation de l'érosion spécifique est exprimée comme suit [2] :

 $T_a = K.L_e^{0.15}$(II.13) Avec :

 T_a : Erosion spécifique T/(Km².an);

 L_e : Lame d'écoulement, [L_e = 14,45mm];

K : Paramètre caractéristique de la perméabilité du bassin, [K=350].

Le volume total de solides est de l'ordre de :

 $Ta = 522,45 T/(Km^2.an).$

B) Formule de Fournier :

La formule de fournier pour l'estimation de l'érosion spécifique est la suivante [3] :

Avec :

 T_a : Erosion spécifique T/(Km².an);

 P_{ma} : pluie du mois le plus arrosé, $[P_{ma} = 25,07 \text{ mm}]$;

 \overline{P} : Précipitation moyenne interannuelle, [\overline{P} = 235 mm];

S : Surface du bassin versant, $[S = 643 \text{ Km}^2]$;

 D_m : dénivelée moyenne (45% de la différence entre les altitudes Maximales et Minimales du bassin versant), $[D_m = 243.9 \text{ m}]$.

L'érosion spécifique est de l'ordre de :

$$Ta = 3,022 T/(Km^2.an).$$

C) Formule de Gravilovitch

La formule de Gravilovitch pour l'estimation de l'érosion spécifique est la suivante [3] :

 $T_a = T_{sp}.G_m....(II.15)$

Avec :

 T_a : Erosion spécifique T/(Km².an);

 T_{sp} : Taux de production annuel des matériaux (m³/Km². An) ;

G_m : Taux de rétention des sédiments.

Le taux de rétention des sédiments est estimé par la formule suivante :

Avec :

P : Périmètre de bassin versant du barrage de M'Djedel, [P = 150 Km] ;

 H_{moy} : Altitude moyenne de bassin versant du barrage de M'Djedel, [$H_{moy} = 1103,3 \text{ m.NGA}$];

 L_t : Longueur du talweg principale, [$L_t = 52$ Km].

Le taux de production des matériaux est estimé par la formule suivante :

Avec :

 T_{sp} : Taux de production annuel des matériaux (m³/Km². An) ;

 \overline{P} : Précipitation moyenne interannuelle, [\overline{P} = 235 mm];

Z : Coefficient de l'érosion relative, [Z = 0,3];

 T_r : Coefficient de la température de la région.

Le coefficient de la température de la région de M'Djedel est estimé par la formule suivante :

Avec :

t : Température moyenne annuelle de la région de M'Djedel, [$t = 18 C^{\circ}$].

Les résultats des calcules des différents paramètres sont illustrés dans le tableau ci-dessous. *Tableau (II.8) : Paramètres de la formule de Gravilovitch*.

Paramètres	G_m	T_{sp} (m ³ /Km ² . An)	T_r	T_a (T/Km ² .an)
Valeurs	1,077	269,80	2,225	290,5

Nous optons pour une valeur d'érosion spécifique de l'ordre de 290,5 T/($Km^2.an$) estimée par la formule de Gravilovitch.

II.3.3.2 Volume mort

Le volume mort est estimé par la formule suivante [2] :

$$V_m = \frac{T_a \cdot S \cdot V_u}{w} \dots \dots (II.19)$$

Avec :

 T_a : Erosion spécifique, $[T_a = 290,5 \text{ T}/(\text{Km}^2.\text{an})]$;

S : Surface du bassin versant, $[S = 643 \text{ Km}^2]$;

 V_u : Vie utile de l'ouvrage, [$V_u = 50$ ans];

w : Densité volumétrique des sédiments, [w = 1,4 T/m³].

Le volume mort est de l'ordre de :

$$V_{\rm m} = 6,67 \,{\rm Mm}^3$$

II.4 Etude des crues

Le but de cette partie est de déterminer les hydrogrammes des crues fréquentiels sur le bassin versant et de définir les débits maximas probables correspondants.

II.4.1 Temps de concentration

Le temps de concentration est estimé par les formules suivantes :

II.4.1.1 Formule de Giandotti

Le temps de concentration est estimé à l'aide de la formule de Giandotti, comme suivant, [4]:

$$t_c = \frac{4\sqrt{S + 1.5L_t}}{0.8\sqrt{H_{moy} - H_{min}}}....(II.20)$$

Avec :

 t_c : temps de concentration (h);

S : Surface du bassin versant, [S =
$$643 \text{ Km}^2$$
]

 L_t : Longueur de cours d'eau principal, $[L_t = 52 \text{ Km}]$;

 H_{moy} : Altitude moyenne, [$H_{moy} = 1103,3 \text{ m.NGA}$];

 H_{min} : Altitude minimale, [$H_{min} = 862 \text{ m.NGA}$].

Le temps de concentration est de l'ordre de :

 $t_c = 14,44 h$

II.4.1.2 Formule Algérienne

t_c: Temps de concentration (h);

S : Surface du bassin versant, $[S = 643 \text{ Km}^2]$;

 L_t : Longueur de cours d'eau principal, $[L_t = 52 \text{ Km}]$;

 H_{moy} : Altitude moyenne, $[H_{moy} = 1103,3 m]$;

 H_{min} : Altitude minimale, $[H_{min} = 862 \text{ m}]$.

Le temps de concentration est de l'ordre de :

 $t_c = 14,85 h$

II.4.1.3 Formule de Temez

Le temps de concentration est estimé à l'aide de la formule de Temez, comme suit [2] :

Avec :

 t_c : Temps de concentration (h) ;

 I_c : pente moyenne du talweg principal, $[I_c = 0,009]$;

 L_t : Longueur de cours d'eau principal, [$L_t = 52$ Km].

Le temps de concentration est de l'ordre de :

$$t_c = 18,73 h$$

On opte pour une valeur moyenne des résultats précédents, alors le temps de concentration est de l'ordre de :

 $t_c = 16,00 h$

II.4.2 Pluies de courtes durées (I.D.F)

Pour une période donnée (24h) et une fréquence donnée, on peut estimer les pluies de courtes durées par la formule de Montana [5] :

Avec :

 P_t : Pluie de durée t, de même période de retour T (mm) ;

P_j : Précipitation journalière d'une période de retour donnée T (mm) ;

t : Durée de la pluie (h) ;

b : Exposant climatique.

L'exposant climatique b est estimé par la formule suivante [2] :

Avec :

 $b = \frac{\ln(P_{\text{ma}})}{3.912} - 0,6352....(II.24)$

b : Exposant climatique ;

 P_{ma} : Pluie du mois le plus arrosé, [$P_{ma} = 25,07$ mm].

La valeur de l'exposant climatique est de l'ordre de :

b = 0,2

L'Intensité de la pluie est exprimée comme suit :

Avec :

I₀: Intensité de pluie (mm/h) ;

 P_t : Pluie de durée t, de même période de retour T (mm) ;

t : Durée de la pluie (h).

Les résultats de calcules Précipitation-Durée-Fréquence sont présentés dans l'annexe (12) et illustrés dans le graphique ci-dessous :



Figure (II.17) : Courbe Précipitations-Durée-Fréquence.

Les résultats de calcule Intensité-Durée-Fréquence sont présentés dans l'annexe (13) et illustrés dans le graphique ci-dessous :



Figure (II.18) : Courbe Intensité-Durée-Fréquence

II.4.3 Estimation des Débits Maximas Probables

L'estimation des débits maximas probables se fait à l'aide des formules suivantes :

II.4.3.1 Formule de Maillet-Gauthier

L'estimation du débit maximal probable par la formule de Maillet-Gauthier comme suit [3] :

$$Q_{\text{max}} = 2.K.\log(1+20.\overline{P}).\frac{S}{\sqrt{L_t}}.\sqrt{1+4.\log T - \log S}....(II.26)$$

Avec :

 Q_{max} : Débit maximal probable (m^3/s) ;

K : Coefficient compris entre $1 \div 2$, [K = 1,5];

P: Précipitation moyenne interannuelle, [P = 235 mm];

S : Surface du bassin versant, $[S = 643 \text{ Km}^2]$;

 L_t : Longueur de cours d'eau principal, [$L_t = 52 \text{ Km}$];

T : Temps de retour (ans).

Les résultats de d'estimation des débits maximales probables sont illustrés dans la tableau cidessous :

Tableau (II.9) : Débits maximas probables estimés par la formule de Maillet-Gauthier

T (ans)	5	10	20	50	100	200	1000	2000	10000
Q_{max} (m^3/s)	267,9	399,1	496,8	602,1	670,8	733,2	860,6	910,1	1015,6

II.4.3.2 Formule de Giandotti

L'estimation du débit maximal probable se fait par la formule de Giandotti comme suit [3] :

$$Q_{\max} = \frac{C_t . S. P_t \sqrt{H_{moy} - H_{\min}}}{4\sqrt{S} + 1.5 . L_t}....(II.27)$$

Avec :

 Q_{max} : Débit maximal probable (m³/s);

S : Surface du bassin versant, $[S = 643 \text{ Km}^2]$;

 L_t : Longueur de cours d'eau principal, $[L_t = 52 \text{ Km}]$;

Pt : Pluie de durée t égale au temps de concentration, de même période de retour T (mm) ;

 H_{moy} : Altitude moyenne, [$H_{moy} = 1103,3 \text{ m.NGA}$];

 H_{min} : Altitude minimale, $[H_{min} = 862 \text{ m.NGA}]$;

 C_t : Coefficient topographique varie entre 66 ÷ 166, [C_t = 116].

Les résultats de calcul de l'estimation des débits maximales probables sont illustrés dans la tableau ci-dessous :

Tableau (II.10) : Débits maximas probables estimés par la formule de Giandotti.

T (ans)	5	10	20	50	100	200	1000	2000	10000
Q_{max} (m ³ /s)	441,0	516,5	585,0	667,0	726,5	785,8	904,0	962,1	1078,3

II.4.3.3 Méthode de l'hydrogramme unitaire

La méthode de l'hydrogramme unitaire vise à déterminer l'hydrogramme de ruissellement superficiel à l'exutoire du bassin versant à partir des hyétogrammes de l'averse correspondante reçu par ce même bassin versant.

L'application de la méthode de l'hydrogramme unitaire a une pluie journalière maximale de période de retour donnée nécessite ce qui suit :

- Déterminer l'hyétogramme associé a la pluie composite du projet ;
- Déterminer l'hyétogramme de la pluie nette ;
- Etablissement de l'hydrogramme unitaire correspondant a une pluie nette de 1 mm ;
- Obtention de l'hydrogramme synthétique du projet en superposant tous les hydrogrammes élémentaires.

A) Hyétogramme du Projet associés à la pluie journalière maximale de durée de 24 h

La construction du hyétogramme de la pluie du projet se fait en appliquant la méthode composite (averse composite) [6]. Les hyétogrammes de la pluie brute du projet pour différents temps de retour sont présentées dans l'annexe (13).

Le hyétogramme de la pluie brute centennale du projet est illustrée dans la figure ci-dessus :



Figure (II.19) : Pluie horaire composite de 24 heures -T = 100 ans.



Le hyétogramme de la pluie brute millénaire du projet est illustrée dans la figure ci-dessus :

Figure (II.20) : Pluie horaire composite de 24 heures -T = 1000 ans.

Le hyétogramme de la pluie brute déca-millénaire du projet est illustrée dans la figure cidessus :



Figure (II.21) : Pluie horaire composite de 24 heures-T = 10000 ans.

B) Pluie nette de projet

Le calcul de la pluie nette du projet se fait à l'aide de la méthode Soil Conservation Service (SCS). La pluie nette se présente sous la forme suivante **[6]** :

$$P_{n} = \frac{(P_{t} - P_{i})^{2}}{P_{t} - P_{i} + S}....(II.28)$$

Avec :

 P_n : Pluie nette (mm);

Pt : Pluie de courte durée (mm) ;

P_i: Pertes initiales (mm);

S : Pertes maximales potentielles (mm).

Le SCS a proposé une relation empirique liant les pertes initiales aux pertes maximales potentielles :

 $P_i = 0, 2.S....(II.29)$

Alors, l'expression de la pluie nette s'écrit comme suit [6] :

$$P_n = \frac{(P_t - P_i)^2}{P_t + 4.P_i}....(II.30)$$

Les pertes initiales sont définies par la relation suivante [6] :

$$P_i = 5,08. \left(\frac{1000}{CN} - 10\right)....(II.31)$$

Avec :

P_i: Pertes initiales (mm);

CN : Curve Number, paramètre sans dimension conditionné par les conditions géologiques et les conditions d'occupation des sols. Pour des conditions normales d'humidité du sol, CN varie de $0 \div 100$. À l'aide de l'annexe (14), les valeurs choisies de CN sont illustrées dans le tableau suivant **[6]** :

Tableau (II.11)	: Valeurs de	Curve Number	pour le bassin	versant du barro	age de M'	Djedel
-----------------	--------------	--------------	----------------	------------------	-----------	--------

Classe de sol	С
Curve Number (CN)	Valeurs
Sols cultivés sans traitement de conservation	78
mauvais couvert végétal	88
Pâturage dans les bonnes conditions	86

On opte pour une valeur maximale de Curve Number, Alors CN est de l'ordre de :

$$CN = 88$$

Les pertes initiales sont de l'ordre de :

$P_i = 6,92 \text{ mm}.$

Les résultats de l'estimation de la pluie nette pour déférentes fréquences sont présentés dans l'annexe (15). Les hyétogrammes de la pluie brute et la pluie nette du projet pour différent temps de retour sont présentée dans l'annexe (16).



Le hyétogramme de la pluie nette centennale du projet est illustrée dans la figure ci-dessous.

Figure (II.22) : *Hyétogramme de la pluie totale et nette selon le* SCS-T = 100 *ans.*

Le hyétogramme de la pluie nette millénaire du projet est illustrée dans la figure ci-dessous.



Figure (II.23) : *Hyétogramme de la pluie totale et nette selon le SCS-T* = 1000 ans.

Le hyétogramme de la pluie nette déca-millénaire du projet est illustrée dans la figure cidessous.



Figure (II.24) : *Hyétogramme de la pluie totale et nette selon le SCS-T* = 10000 ans.

C) Hydrogramme unitaire synthétique

L'hydrogramme unitaire synthétique est estimé par la méthode de Soil Conservation Service (SCS). Le débit de pointe est estimé par la formule suivante [7] :
$$t_{\rm b} = 27 \, {\rm h}.$$

Le débit de pointe est de l'ordre de :

$$Q_p = 13,24 \text{ m}^3/\text{s}.$$

La distribution du débit de pointe unitaire est montrée dans le tableau ci-dessous : *Tableau (II.12) : Distribution du débit de pointe unitaire.*

t/t _p	t (h)	Q/Q _p	$Q(m^3/s)$	t/t _p	t (h)	Q/Q _p	$Q(m^3/s)$	t/tp	t (h)	Q/Q _p	$Q(m^3/s)$
0	0	0	0	1,1	11,11	0,990	13,11	2,4	24,24	0,147	1,95
0,1	1,01	0,03	0,40	1,2	12,12	0,930	12,31	2,6	26,26	0,107	1,42
0,2	2,02	0,1	1,32	1,3	13,13	0,860	11,39	2,8	28,28	0,077	1,02
0,3	3,03	0,19	2,52	1,4	14,14	0,780	10,33	3	30,3	0,055	0,73
0,4	4,04	0,31	4,10	1,5	15,15	0,680	9,00	3,2	32,32	0,04	0,53
0,5	5,05	0,47	6,22	1,6	16,16	0,560	7,41	3,4	34,34	0,029	0,38
0,6	6,06	0,66	8,74	1,7	17,17	0,460	6,09	3,6	36,36	0,021	0,28
0,7	7,07	0,82	10,86	1,8	18,18	0,390	5,16	3,8	38,38	0,015	0,20
0,8	8,08	0,93	12,31	1,9	19,19	0,330	4,37	4	40,4	0,011	0,15
0,9	9,09	0,99	13,11	2	20,2	0,280	3,71	4,5	45,45	0,005	0,07
1	10,10	1	13,24	2,2	22,22	0,207	2,74	5	50,5	0	0,00

La distribution du débit du pointe unitaire est illustrée dans la figure ci-dessous :



Figure (II.25) : Hydrogramme unitaire synthétique du barrage de M'Djedel.

D) Hydrogrammes synthétiques de projet

L'hydrogramme synthétique du projet pour un temps de retour de 100 ans est illustré dans la figure ci-dessous :



Figure (II.26) : *Hydrogramme synthétique pour la crue de temps de retour* T = 100 *ans.*

L'hydrogramme synthétique du projet pour un temps de retour de 1000 ans est illustré dans la figure ci-dessous :



Figure (II.27) : *Hydrogramme synthétique pour la crue de temps de retour* T = 1000 *ans.*

L'hydrogramme synthétique du projet pour un temps de retour de 1000 ans est illustré dans la figure ci-dessous :



Figure (II.28) : *Hydrogramme synthétique pour la crue de temps de retour* T = 10000 *ans.*

Les hydrogrammes synthétiques pour différents temps de retour sont présentées dans l'annexe (17), et illustrés dans l'annexe (18).

Synthèse

Les résultats des différentes méthodes utilisées dans la détermination des débits maximales probables au site du barrage de M'Djedel sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau (**II.13**) : Débits de pointe pour différents temps de retour selon les différentes méthodes.

		Temps de retour T (ans)							
Méthode	5	10	20	50	100	200	1000	2000	10000
utilisée	$Q(m^3/s)$	$Q(m^3/s)$	$Q(m^3/s)$	$Q(m^3/s)$	$Q(m^3/s)$	$Q(m^3/s)$	$Q(m^3/s)$	$Q(m^3/s)$	$Q(m^3/s)$
HUS	221,6	347,6	407	543,5	650	763,5	948,9	1035,9	1509,6
Giandotti	441,0	516,5	585,0	667,0	726,5	785,8	904,0	962,1	1078,3
Maillet- Gauthier	267,9	399,1	496,8	602,1	670,8	733,2	860,6	910,1	1015,6
			Déb	it (HUS) /I	Débit (Giand	otti)			
P (%)	- 49,75	- 32,7	- 30,42	- 18,5	- 10,5	- 2,8	4,9	10,0	40,0
	Débit (HUS) /Débit (Maillet-Gauthier)								
P (%)	- 17,3	- 12,9	-18,0	- 9,7	- 3,1	4,1	10,2	13,0	48,6

A partir du tableau précédent on peut constater que :

- Pour les grandes fréquences, la méthode HUS donne des résultats proches (- 15 %) aux résultats obtenus par la formule de Maillet-Gauthier, par contre la différence entre les résultats obtenus par la méthode HUS et celle de la formule de Giandotti sont importantes (- 33%).
- Pour les fréquences moyennes, la méthode HUS donne des résultats très proches (∓ 6 %) aux résultats obtenus par la formule de Maillet-Gauthier, ainsi les résultats obtenus par la formule de Giandotti (∓ 6 %).
- Pour les grandes fréquences (T = 2000 ans), la méthode HUS donne un résultat supérieur de 10 % par rapport au résultat obtenu par la formule de Maillet-Gauthier, par contre la différence entre celui obtenus par la méthode HUS et celle de la formule de Giandotti est supérieur de 13%.
- Pour les très grandes fréquences (T = 10000 ans), la méthode HUS donne un résultat supérieur de plus 40 % par rapport au résultat obtenu par la formule de Maillet-Gauthier, ainsi le résultat obtenus par formule de Giandotti.

Alors, les deux formules empiriques (Giandotti et Maillet-Gauthier) sous estiment les débits de faible fréquence.

II.4.4 Choix de la crue du projet et la crue de chantier

Le choix de la fréquence du la crue de projet et celle de chantier est très important. La crue du projet influe directement sur le débit à évacuer donc sur la taille de l'évacuateur. Par contre la crue du chantier influe directement sur le dimensionnement des ouvrages annexe tel que, les batardeaux amont et aval et la galerie de dérivation du cours d'eau.

II.4.4.1 Choix de la crue du projet

Pour le choix de la fréquence la crue du projet, nous nous rapportons aux recommandations du Comité Australien des Grands Barrages **[6,8]**. Pour le cas de notre étude, les connaissances hydrologiques paraissent moyennes et que le risque en aval est élevé (site à proximité des zones urbaines, barrage souple).

Tableau (II.14) : Crue de projet recommandée.

Ca	tégories des dommages	Crue de projet recommandé de probabilité de dépassement annuelle
Elevés	Perte de vie	1/100000 à 1/10000
	Dommage considérable	17 100000 a 17 10000
Importants	Pas de perte de vie	1/10000 à 1/1000
	Dommages importants	1/10000 a 1/1000
Faibles	Pas de perte de vie	1/1000 à 1/100
	Dommages légers	1/1000 a 1/100

Alors nous optons pour une crue de projet de fréquence de l'ordre de 0,01%. Le débit de la crue du projet de l'aménagement de l'oued de M'Djedel est celui qui a été estimé par la méthode de l'hydrogramme unitaire synthétique pour un temps de retour de T = 10000 ans. Donc le débit maximale probable est de l'ordre de :

$$Q_{max} = 1509,6 \text{ (m}^3/\text{s)}.$$

La distribution du débit maximum probable du projet (T = 10000 ans) est représentée dans l'annexe (18) et illustré sur la figure (II.28).

II.4.4.2 Choix de la Crue du chantier

La fréquence de la crue du chantier choisie est de l'ordre de 5% [6]. Ce qui correspond à un débite de crue de l'ordre de 407 m³/s La distribution de débit maximum probable du projet (T = 20 ans) est représentée dans l'annexe (17) et illustré dans l'annexe (18).

CONCLUSION

L'étude hydrologique effectué dans ce chapitre nous a permet de constater que :

- Le bassin versant de barrage de M'Djedel a une forme allongé (Kc = 1,67) de Nord-est vers le Sud-ouest et son relief est assez fort ;
- La précipitation moyen interannuel est de l'ordre de 235 mm;
- La lame d'eau moyenne écoulée dans le bassin versant de M'Djedel est de l'ordre de 14,54 mm;
- L'écoulement moyen interannuel est de l'ordre de 9,35 Mm³;
- L'écoulement moyen fréquentiel pour les garantie de satisfaction 80 %, 90 % et 95 % sont respectivement 5,33 Mm³, 4,43 Mm³ et 3,804 Mm³;
- L'érosion spécifique du bassin versant de M'Djedel est de l'ordre de 290,5 (T Km².an), qui correspond a un volume érodé durant 50 ans de l'ordre de 6,67 Mm³;
- Le temps de concentration dans le bassin versant du barrage de M'Djedel est de l'ordre de 16 heures ;
- La pluie nette du projet obtenue pour un temps de retour de 10000 ans est de l'ordre de 64,5 mm qui correspond à un débit de crue de l'ordre 1509,6 m³/s ;
- La pluie nette du chantier obtenue pour un temps de retour de 20 ans est de l'ordre de 25,5 mm qui correspond à un débit de crue de l'ordre de 407 m^3/s .

Chapitre III : Etude de régularisation et Laminage des crues

INTRODUCTION

Ce chapitre a pour but l'étude de la régularisation de l'écoulement ainsi l'étude du laminage des crues. L'étude de la régularisation de l'écoulement va nous permettre de déterminer le niveau du volume mort (NVM), la capacité utile de stockage du barrage (V_u), le niveau normal de la retenue (NNR) et le niveau de la crête du déversoir. L'étude de laminage des crues va nous permettre, de déterminer la largeur du déversoir, d'estimer le débit de pointe à laminer, fixer le niveau des plus hautes eaux (NPHE) et de fixer la hauteur de la nappe déversée.

III.1 Etude de régularisation de l'écoulement

L'étude de régularisation de l'écoulement nécessite de disposer de la pathigraphie de la cuvette de la future retenue, les besoins à satisfaire ainsi leurs répartitions mensuelles, la géologie de la cuvette de la retenue, l'évaporation annuelle ainsi son répartition mensuelle, les précipitations annuelles ainsi leurs répartitions mensuelles, afin de déterminer la garantie de satisfaction et la capacité utile de stockage.

III.1.1 Courbes Altitude-Capacité-Surface

Les courbes Altitude-Capacité-Surface découlent du levé topographique des cartes d'étatmajor (1/50 000) réalisé sur la zone de la future retenue. Les volumes sont calculés à partir de la formule suivante [2] :

$$V_n = V_{n-1} + \Delta V_n = V_{n-1} + \left(\frac{S_{n-1} + S_n}{2}\right) \Delta H.$$
(III.1)

 S_n : Surface du plan d'eau correspondant à la courbe de niveau $H_n(m^2)$;

 $S_{n\text{-}1}\text{:}$ Surface du plan d'eau correspondant à la courbe de niveau $H_{n\text{-}1}\left(m^2\right)$;

 ΔH : Différence d'altitude entre les deux courbes de niveau successives

 V_n : Volume d'eau correspondant à la courbe de niveau H_n (m³);

 ΔV_n : Volume élémentaire compris entre deux courbes de niveaux successives (m³).

Avec :

$$V_1 = \frac{2}{3}S_1 \cdot H^*$$
.....(III.2)

Avec :

 V_1 : Volume d'eau correspondant à la première courbe de niveau, [Côte (V_1) = 865 m.NGA] ;

S₁: Surface du plan d'eau correspondant à la première courbe de niveau ;

 H^* : Dénivelée entre la première courbe de niveau et le niveau de l'exutoire, $[H^*=3 m]$.

Volume d'eau correspondant à la première courbe de niveau est l'ordre de :

$$V_1 = 4500 \text{ m}^3$$

Les résultats du calcul obtenus de la loi (Altitude-Capacité-Surface) sont récapitulés dans le tableau (III.1).

Altitude (m.NGA)	S (Km ²)	$S_{moy} (Km^2)$	ΔH (m)	$\Delta V (Mm^3)$	V (Mm ³)	
862	0	0.0015	3	0.0045	0	
865	0,003	0,0015	5	0,0045	0,0045	
	·	0,00475	2	0,0095		
867	0,0065				0,014	
	0.01.7	0,01075	3	0,03225	0.046	
870	0,015	0.021	3	0.063	0,046	
873	0.027	0,021	5	0,003	0.108	
	-,	0,0285	2	0,057		
875	0,03				0,165	
		0,05	2	0,1		
877	0,07	0.0025	2	0.2505	0,265	
880	0 097	0,0835	3	0,2505	0.515	
	0,077	0,1585	3	0,4755	0,515	
883	0,22	,		,	0,991	
		0,2245	2	0,449		
885	0,229			0.500	1,440	
007	0.27	0,2995	2	0,599	2 039	
887	0,37	0.406	3	1.218	2,039	
890	0,442				3,257	
		0,586	3	1,758		
893	0,73				5,015	
905	0.92	0,775	2	1,55	6565	
895	0,82	0.985	2	1 97	0,303	
897	1,15	0,705	2	1,57	8,535	
	·	1,276	3	3,828		
900	1,402				12,363	
		1,701	3	5,103	1.5.4.6.6	
903	2	2.038	2	4.076	17,466	
905	2,076	2,030	2	+,070	20,376	
010	0.074	2,526	5	12,63	22.005	
910	2,976				33,006	

Tableau (III.1) : Surfaces submergées et les volumes d'eau correspondants.

Les résultats obtenus de calcul de la loi (Altitude-Capacité-Surface) sont illustrés dans la figure (III.1) et la figure (III.2).



Figure (III.1): *Courbe (Altitudes-Surfaces),* Z = f(S).



Figure (III.2) : *Courbe (Altitudes-Volumes),* Z = f(V).

III.1.2 Estimation des besoins

Les besoins en eau ont été fournis par l'Agence National des Barrages et Transferts (ANBT). Les besoins pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP) représentent une moyenne de l'ordre de 10800 m³/j, soit une demande annuelle de l'ordre de 3942000 m³. Par contre les besoins pour l'irrigation sont de l'ordre de 1900000 m³/ans.

La répartition mensuelle des besoins en eau pour l'AEP et l'irrigation sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Mois	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aou
Irrigation (Mm ³)	0,228	0,209	0	0	0	0	0,019	0,133	0,247	0,323	0,399	0,342
Fraction (%)	8	8	8	8	8	8	8	8	9	9	9	9
AEP (Mm ³)	0,315	0,315	0,315	0,315	0,315	0,315	0,315	0,315	0,354	0,354	0,354	0,354
Fraction (%)	12	11	0	0	0	0	1	7	13	17	21	18
Total (Mm ³)						U = :	5,842					

 Tableau (III.2) : Répartition mensuelles de la demande en eau.

La répartition mensuelle des besoins en eau pour l'AEP et l'irrigation sont illustrés sur la figure suivante.



Figure (III.3) : Répartition mensuelle des besoins en eau.

III.1.3 Evaporation nette

	L'évaporation nette dans le plan d'eau est estimée par la formule suivante [9] :	
$E_n =$	$E_b - P_b$	II.3)

Avec :

 E_n : Evaporation nette (mm);

E_b: Evaporation brute (mm);

P_b: Pluie brute (mm).

La répartition mensuelle de l'évaporation nette est représentée dans le tableau suivant : *Tableau (III.3) : Répartition mensuelle de l'évaporation (brute, nette), pluie brute.*

Mois	E	Р	En
Septembre	158	22.3	135.7
Octobre	111	20.9	90.1
Novembre	77	21.5	55.5
Décembre	62	26.3	35.7
Janvier	65	29.8	35.2
Février	68	18	50
Mars	91	21.4	69.6
Avril	115	26.3	88.7
Mai	161	27.6	133.4
Juin	183	12.4	170.6
Juillet	237	2.1	234.9
Août	211	6.1	204.9
Somme	1538	235	1303

La répartition mensuelle de l'évaporation nette est illustrée sur la figure suivante :



Figure (III.4) : Répartition mensuelle de l'évaporation nette.

III.1.4 Garantie de satisfaction des besoins

La garantie P(%), est une moyenne pondérée entre le critère de satisfaction de l'irrigation qui est de l'ordre de 80%, et le critère de satisfaction de l'alimentation en eau potable qui est de l'ordre de 99 % [3].

$$P(\%) = \frac{P(\%)_{Irr} U_{Irr} + P(\%)_{AEP} U_{AEP}}{U_{Irr} + U_{AEP}}....(III.4)$$

Avec :

 $P(\%)_{Irr}$: Critère de satisfaction pour l'irrigation, [$P(\%)_{irr} = 80 \%$];

 U_{Irr} : Besoin en irrigation à satisfaire, $[U_{irr} = 1.9 \text{ Mm}^3]$;

 $P(\%)_{AEP}$: Critère de satisfaction pour l'alimentation en eau potable, $[P(\%)_{AEP} = 99 \%]$;

 U_{AEP} : Besoin en eau potable à satisfaire, $[U_{AEP} = 3.94 \text{ Mm}^3]$.

Donc, le critère de satisfaction des besoins, est de l'ordre de :

$$P(\%) = 95 \%$$

III.1.5 Choix de type de la régularisation

Le choix de type de la régularisation dépend des besoins en eau à satisfaire et de l'écoulement fréquentiel interannuel.

 $\sum_{i=1}^{12} U(5842000) > E_{f(P=95\%)}$ (3804000), donc nous devons faire une régularisation interannuelle de l'écoulement.

III.1.6 Régularisation interannuel

La régularisation interannuelle a pour but de satisfaire la consommation durant plusieurs années.

III.1.6.1 Calcul du volume utile de barrage sans tenir compte des pertes

Pour effectué ce calcul, on applique la première méthode de Kritsky-Menkel. La formule de Kritsky-Menkel, s'écrit comme suivant [9] :

 $V_{u} = (\beta_{c} + \beta_{plur}).E_{0}....(III.5)$ Avec :

 E_0 : Ecoulement moyen interannuel, $[E_0 = 9,35 \text{ Mm}^3]$;

β_c: Composante saisonnière du volume utile ;

 β_{plur} : Composante pluriannuelle du volume utile.

A) La composante saisonnière β_c

La composante saisonnière de volume utile est déterminée à partir de l'abaque de Kritsky-Menkel **[9]**. Elle est en fonction de :

- Coefficient de régularisation α ;
- Volume relatif m de l'écoulement pendant l'étiage au cours de l'année.

La représentation graphique de la variation de la composante saisonnière du volume utile en fonction de coefficient de régularisation de l'écoulement et le volume relatif pendant l'étiage au cours de l'année est illustré sur la figure suivante :



Figure (III.5) : Abaque de Kritsky-Menkel pour la détermination de volume saisonnier du barrage pour une régularisation complète annuelle et interannuelle.

- Coefficient de régularisation α

Le coefficient de régularisation de l'écoulement est estimé par la formule suivante :

$$\alpha = \frac{U_{p\%}}{E_0}....(III.6)$$

Avec :

 $U_{P\%}$: Demande en eau à satisfaire pour une garantie de P%, $[U_{P\%} = 5,842 \text{ Mm}^3]$;

 E_0 : Ecoulement moyen interannuel, $[E_0 = 9,35 \text{ Mm}^3]$.

Le coefficient de régularisation de l'écoulement est de l'ordre de :

$$\alpha = 0,62$$

- Volume relatif de l'écoulement pendant l'étiage m

Le volume relatif de l'écoulement est estimé par la formule suivante :

$$m = \frac{\sum_{n=1}^{N_{de}} E_m}{E_0}.....(III.7)$$

Avec :

 $\sum_{m=1}^{N_{eff}} E_m : \text{Ecoulement pendant la période d'étiage (Mm^3)};$

 E_0 : Ecoulement moyen interannuel, $[E_0 = 9,35 \text{ Mm}^3]$.

L'écoulement pendant la période d'étiage dans l'oued de M'Djedel est représenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau (III.4) : Ecoulement pendant la période d'étiage.

Mois	$E_0 (Mm^3)$	$E_0 - \overline{E_0} (Mm^3)$	$E_{\rm m}$ (Mm ³)
Septembre	0,889	0,110	0
Octobre	0,834	0,589	0
Novembre	0,858	0,079	0
Décembre	1,049	0,804	0
Janvier	1,186	0,941	0
Février	0,716	-0,063	0,063
Mars	0,852	0,607	0
Avril	1,045	0,266	0
Mai	1,098	0,319	0
Juin	0,495	-0,284	0,284
Juillet	0,085	-0,694	0,694
Août	0,245	-0,534	0,534
	$\overline{E_0} = 0.7793$		$\sum_{1}^{12} E_m = 1.576$

Le volume relatif de l'écoulement pendant l'étiage est de l'ordre de :

$$m = 0,17$$

A partir de l'abaque de Kritsky-Menkel, la valeur de β_s est de l'ordre de:

$$\beta_{\rm c} = 0,42$$

Le volume annuel qui correspond à β_s calculé, est de l'ordre de :

 $V_s = 3,93 \text{ Mm}^3$

B) composante pluriannuelle

La composante interannuelle est déterminée à l'aide de l'abaque de Miloslavsky.N.M, qui est en fonction de coefficient de variation C_v et le coefficient d'asymétrie C_s de l'écoulement, coefficient de régularisation α , la garantie P (%) et le coefficient de l'auto-corrélation r entre les écoulements des années voisines **[10,11,12]**.



Figure (III.6) : Abaque de Miloslavsky, pour la détermination de la composante interannuelle du volume de barrage pour : $C_s=2.C_v$; r=0 et P=95%.

L'estimation C_v , C_s et r est fait a l'aide de logiciel Stok-Stat. Les résultats de calcul sont comme suivant :

- Coefficient de l'auto-corrélation

 $\mathbf{r} = \mathbf{0}$

- Calcul de coefficient de variation C_v

 $C_v = 0,611$

- Calcul de coelfficient d'symétrie C_s C_s = 1,33

A partir de l'abaque Miloslavsky.N.M, la valeur de la composante pluriannuelle est :

$$\beta_{\rm plu} = 0,58$$

le volume interanneul est de l'ordre de:

$$V_{int} = 5,61 Mm^3$$

Donc, le volume utile sans tenir compte des pertes est de l'ordre de :

$$V_u = 9,35 \text{ Mm}^3$$

III.1.6.2 Calcul du volume utile de barrage en tenant compte des pertes

Les pertes en eau à prendre en considération dans le calcul du volume utile de barrage, sont celles des infiltrations et d'évaporation.

A. Calcul de volume évaporé

$$V_{e} = 1,8242 \text{ Mm}^{3}$$

B. Calcul de volume infiltré

Le volume d'eau infitré est éstimé par la formule suivante [10]:

 $V_{\rm inf} = \frac{\mathcal{G}.\overline{V}}{100}....(III.10)$

Avec :

 ϑ : Coefficient d'infiltration, dépend du type de sol, [$\vartheta = 0.75$].

Donc, le volume infiltré est de l'ordre de :

$$V_{inf} = 0,086 \text{ Mm}^3$$

Alors le volume utile de barrage de M'Djedel est de l'ordre de :

 $V_u \cong 11\ 439\ 963\ m^3$

III.2 Laminage des crues

Nous traitons cette étude par la méthode de Kotchérine, et par la méthode de Hildenblat pour tracer l'hydrogramme de crue laminé.

II.2.1 Laminage de la crue de projet par la méthode de Kotcherine

La méthode de Kotchirine est un procédé grapho-analytique qui s'applique comme suit **[13]** :

III.2.1.1 Estimation du débit de crue laminée

La formule de Kotcherine pour l'estimation du débit de la crue laminé se présente sous la forme suivante :

$$q = Q(1 - \frac{V_F}{V_C})....(III.11)$$

Avec :

 V_F : Volume de la charge sur le déversoir déduit de la courbe capacité hauteur (m³);

 V_C : Volume de la crue de projet [$V_C = 70 \ 149 \ 600 \ m^3$];

Q : Débit de la crue de projet, $[Q = 1509,6 \text{ m}^3/\text{s}]$;

q : Débit laminé (m^3/s) .

III.2.1.2 Estimation de la charge au dessus du déversoir

Le débit de crue transitant par l'évacuateur de crue est estimé par la formule suivante :

 $q = m.b_d.\sqrt{2.g}H^{3/2}....(III.12)$

Avec :

m : Coefficient de débit, dépendant notamment de l'épaisseur du déversoir par rapport a la charge H_0 , et de la forme de la crête du déversoir, [m = 0,49];

g : Accélération de pesanteur; $[g = 9,81m^2/s]$;

b_d : Largeur de déversoir (m) ;

H : Charge hydraulique sur le déversoir (m).

Les données de départ pour le calcul à l'aide de la méthode de Kotcherine sont représentées dans le tableau ci-dessous.

 Tableau (III.5) : Données de départ pour la méthode de Kotcherine.
 Participation

L'accélération de la gravité g (m/s)	9,81
Coefficient énergétique de Coriolis α	1
Le débit de projet (m^3/s)	1509,6
Volume de la crue de projet (Mm ³)	70,15
Coefficient de débit m	0,49

Les résultats de calcul de débit déversé pour différentes largeurs par la méthode de Kotcherine sont récapitulés dans le tableau(III.10) et le tableau (III.11).

b _d (m)	H (m)	NPHE (m.NGA)	$V_{f} (Mm^{3})$	$q (m^3/s)$
2722,17	0,4	904,4	0,70	1494,54
950,65	0,8	904,8	1,55	1476,24
511,06	1,2	905,2	2,40	1457,95
327,53	1,6	905,6	3,30	1438,58
231,03	2,0	906,0	4,25	1418,14
173,22	2,4	906,4	5,20	1397,70
135,24	2,8	906,8	6,25	1375,10
108,96	3,2	907,2	7,25	1353,58
89,79	3,6	907,6	8,30	1330,99
75,36	4,0	908,0	9,35	1308,39
64,19	4,4	908,4	10,40	1285,79
55,30	4,8	908,8	11,50	1262,12
48,17	5,2	909,2	12,55	1239,53
42,31	5,6	909,6	13,60	1216,93
37,48	6,0	910,0	14,6	1195,41

 Tableau (III.6) : Débits laminés pour différente charges hydrauliques.

Les résultats de calcul de débit déversé pour différentes largeur par la méthode de Kotcherine sont illustrés sur la figure (III.7).



Figure (III.7) : Débits laminés pour différentes largeurs de déversoir.

										-
					$b_d(m)$					
H (m)	40	50	60	70	80	90	100	110	120	
0,4	22,0	27,5	32,9	38,4	43,9	49,4	54,9	60,4	65,9	
0,8	62,1	77,6	93,2	108,7	124,2	139,8	155,3	170,8	186,3	
1,2	114,1	142,6	171,2	199,7	228,2	256,8	285,3	313,8	342,3	
1,6	175,7	219,6	263,5	307,5	351,4	395,3	439,2	483,1	527,1	
2	245,5	306,9	368,3	429,7	491,1	552,4	613,8	675,2	736,6	
2,4	322,8	403,4	484,1	564,8	645,5	726,2	806,9	887,6	968,3	
2,8	406,7	508,4	610,1	711,8	813,4	915,1	1016,8	1118,5	1220,2	q (
3,2	496,9	621,2	745,4	869,6	993,8	1118,1	1242,3	1366,5	1490,8	m_3
3,6	592,9	741,2	889,4	1037,7	1185,9	1334,1	1482,4	1630,6	1778,8	(s/
4	694,5	868,1	1041,7	1215,3	1388,9	1562,6	1736,2	1909,8	2083,4	
4,4	801,2	1001,5	1201,8	1402,1	1602,4	1802,7	2003,0	2203,3	2403,6	
4,8	912,9	1141,1	1369,4	1597,6	1825,8	2054,0	2282,3	2510,5	2738,7	
5,2	1029,4	1286,7	1544,0	1801,4	2058,7	2316,1	2573,4	2830,7	3088,1	
5,6	1150,4	1438,0	1725,6	2013,2	2300,8	2588,4	2876,0	3163,6	3451,2	
6	1275,8	1594,8	1913,7	2232,7	2551,6	2870,6	3189,5	3508,5	3827,5	

Tableau (III.7) : Débits laminés pour différente largeurs de déversoir.

La figure (III.8), illustre le volume de la crue laminée pour les déffirentes largeurs de déversoir.





On opte pour une largeur de déversoir de $b_d = 90$ m, correspondant à un débit laminé de l'ordre de 1330 m³/s, une charge de 3,6 m et un volume forcé de 8,28 Mm³.

III.2.2 Laminage pour un déversoir de largeur $b_d = 90m$, par la méthode de Hildenblat

La variation de débit laminé en fonction de volume emmagasiné est représentée dans le tableau ci-dessus **[13]**.

H (m)	$q (m^3/s)$	$V_{f}(m^{3})$	$V_{\rm f} + 0.5.q.\Delta t \ ({\rm m}^3)$
0	0	0	0
0,4	49,41	700000	788942
0,8	139,76	1550000	1801566
1,2	256,75	2400000	2862156
1,6	395,30	3300000	4011536
2	552,45	4250000	5244401
2,4	726,21	5200000	6507175
2,8	915,13	6250000	7897228
3,2	1118,07	7250000	9262527
3,6	1334,13	8300000	10701433
4	1562,55	9350000	12162592
4,4	1802,70	10400000	13644859
4,8	2054,03	11500000	15197248
5,2	2316,06	12550000	16718903
5,6	2588,37	13650000	18309065
6	2870,59	14600000	19767062

Tableau (III.8) : Variation de débit laminé en fonction de volume emmagasiné.

La variation de débit laminé en fonction de volume emmagasiné est illustrée sur la figure cidessus.



Figure (III.9) : Variation de débit laminé en fonction de volume emmagasiné.

Les composantes de l'hydrogramme de crue de bassin versant du barrage de M'Djedel ainsi l'hydrogramme de crue laminée par le lac du même barrage calculées par la méthode grapho-analytique de Hildenblat sont représentées dans le tableau ci-dessus.

t (h)	$Q(m^3/s)$	$q (m^3/s)$	t (h)	$Q(m^3/s)$	$q (m^3/s)$
0	0	0	34	43,8	158,6
1	45,3	5,1	35	37,9	145,2
2	151,0	26,9	36	31,7	135,5
3	286,8	30,5	37	27,9	125,6
4	468,0	76,8	38	22,6	119,3
5	709,5	168	39	20,8	106,6
6	996,3	321,2	40	16,6	93,9
7	1237,9	553,7	41	15,8	84
8	1403,9	835,4	42	13,9	78,6
9	1494,5	1083,2	43	11,8	69,1
10	1509,6	1191,8	44	10,0	62,8
11	1494,5	1242,7	45	7,5	58,3
12	1403,9	1312,1	46	6,5	52,1
13	1298,3	1322	47	5,0	48,3
14	1177,5	1282,8	48	3,8	45,9
15	1026,5	1204,3	49	2,1	42,1
16	845,4	1135,5	50	0,8	38
17	694,4	1110,8	51	0	30,1
18	588,7	1000,5	52	0	26,4
19	498,2	869,1	53	0	21,8
20	422,7	735,9	54	0	15,9
21	377,5	624,9	55	0	11,7
22	312,5	536	56	0	8,7
23	274,8	507,3	57	0	6,4
24	221,9	461,4	58	0	4,8
25	196,2	439,9	59	0	3,5
26	161,5	387,6	60	0	2,6
27	143,4	353,9	61	0	2,0
28	116,2	311,8	62	0	1,5
29	103,5	279,4	63	0	1,1
30	83,0	219,8	64	0	1,0
31	74,2	208,6	65	0	0,5
32	60,4	189,6	66	0	0,0
33	54,0	172,5	67	0	0,0

Tableau (III.9) : Hydrogramme de la crue de projet et hydrogramme de crue laminé.

L'hydrogramme de crue de bassin versant du barrage de M'Djedel ainsi l'hydrogramme de crue laminée par le lac du même barrage sont illustrées sur la figure ci-dessus.



Figure (III.10) : Hydrogramme de la crue de projet et hydrogramme de la crue laminé.

CONCLUSION

L'étude effectuée dans ce chapitre nous a permis de constater que :

- Le niveau du volume mort (NVM) est fixé à la cote 895,5 m.NGA ;
- La capacité utile de stockage du barrage (V_u) est de l'ordre de, $V_u = 11439963 \text{ m}^3$;
- le niveau normal de la retenue (NNR) est fixé à la cote 904 m.NGA, qui correspond également niveau de la crête du déversoir ;
- La capacité de stockage de la retenue (VNNR) est estimé à environ 18 111 088 m³;
- La largeur du déversoir (b_d) est de l'ordre de, $b_d = 90 \text{ m}$;
- le débit de pointe de la crue laminée (q) est estimé à une valeur de 1322 m³/s, qui donne un coefficient de réduction de débit, $K_Q = 1,142$;
- la hauteur de la nappe déversée est, $H_d = 3.6$ m, qui donne un niveau des plus hautes eaux NPHE = 907,6 m.NGA et un volume forcé, $V_f = 8.28$ Mm³.

Chapitre IV : Etude des variantes

INTRODUCTION

Comme il est mentionné dans la synthèse de l'étude géologique et géotechnique, la longueur importante entre les deux rives et les formations calcareuses et marneuses, présentent des caractéristiques mécaniques et morphologiques médiocres, qui engendreraient des déformations différentielles inacceptables dans le cas d'un ouvrage rigide (voute, contrefort, BCR...). Dans cette étude, l'hypothèse de la mise en place d'une digue souple (en enrochement ou en remblai) parait plus favorable, d'où la sélection précise dépend essentiellement de la sécurité de l'ouvrage, le cout économique de réalisation et disponibilité des matériaux de construction.

IV.1 Variantes envisageables

Les variantes de la digue envisagées pour le barrage de M'Djedel sont :

- Variante A : digue en terre homogène ;
- Variante B : digue en remblai zonée à noyau argileux ;
- Variante C : digue en enrochements à masque amont en béton armé.

IV.2 Profil général de la digue

La détermination du profil général de la digue ainsi leur dimensions de base dépendent, d'une part, des conditions géomorphologiques et sismiques de l'axe de barrage, et d'autre part, climatiques, le volume d'eau à approvisionné dans la retenue et les crues prévisionnelles laminées.

IV.2.1 Niveau de la crête de la digue

La détermination du niveau de la crête est conditionnée par l'influence des efforts sismiques sur la digue [14].

IV.2.1.1 Niveau de la crête de la digue sans tenir compte des efforts sismiques

Le niveau de la crête de la digue est estimé par la formule suivante : $C_{cr} = NPHE + R + a.....(IV.1)$ Avec : NPHE : Niveau des plus hautes eaux, [NPHE = 907,6 m.NGA] ;

R : Revanche (m);

a: Hauteur libre de sécurité, [a = 0.6 m].

A) Estimation de la revanche

La revanche du barrage est estimée par la formule suivante [15] :

 $R = 0,75.H_v + \frac{V_v^2}{2.g}....(IV.2)$

Avec :

g : Accélération de la pesanteur, $[g = 9,81 \text{ m/s}^2]$;

 V_v : Vitesse de propagation des vagues (m/s);

 H_v : Hauteur des vagues (m).

B) Hauteur de la vague

La hauteur de montée des vagues est estimée par la formule de Stevenson suivante [15] :

 $H_v = 0.76 + 0.032.\sqrt{V_{vg}.F} - 0.26.\sqrt[4]{F}....(IV.3)$ Avec:

 V_{vg} : Vitesse du vent, [$V_{vg} = 5.4 \text{ m/s}$]; F: Fetch, [F = 2.5 km].

La hauteur des vagues dans le plan d'eau de barrage de M'Djedel est de l'ordre de :

$$H_v = 0.96 \text{ m}$$

La vitesse de propagation des vagues peut être évaluée approximativement par la formule de Gaillard [15] comme suit :

 $V_{v} = 1,5 + 0,66.\sqrt{H_{v}}$(IV.4)

 H_v : Hauteur des vagues (m).

La vitesse de propagation des vagues dans le plan d'eau de barrage de M'djedel est de l'ordre de :

$$V_v = 2,15 \text{ m/s}$$

Donc, la revanche est de l'ordre de :

$$R = 0.95 m$$

Donc, la côte de la digue sans tenir compte des efforts sismiques est de l'ordre de :

$$C_{cr} = 909 \text{ m.NGA}$$

IV.2.1.2 Niveau de la crête en tenant compte des efforts sismiques

Le niveau de la crête de la digue est estimé par la formule suivante :	
$C_{cr} = NNR + R_s + a$	(<i>IV</i> .5)
Avec :	
NNR : Niveau normal de la retenue, $[NNR = 904 \text{ m.NGA}]$;	
Rs : Hauteur de montée de la vague en tenant compte des efforts sismique (m) :	

a: Hauteur libre de sécurité, [a = 0.6 m].

A) Estimation de la hauteur de montée de la vague

 α : Accélération horizontale produite par le séisme, [$\alpha = 0,387 \text{ m}^2/\text{s}$];

g : Accélération de la pesanteur, $[g = 9,81 \text{ m/s}^2]$.

$$k_s = 0,039$$

Donc, la hauteur de la vague est de l'ordre de :

$$h_2 = 3,07 \text{ m}$$

La hauteur de montée de la vague en tenant compte des efforts sismiques, est de l'ordre de :

 $R_{s} = 5,42 \text{ m}$

Donc, la côte de la digue en tenant compte des efforts sismiques est de l'ordre de :

 $C_{cr} = 910 \text{ m.NGA}$

On opte pour une côte de crête la plus sécuritaire, le cas d'un séisme, qui est de l'ordre de : $C_{cr} = 910 \text{ m.NGA.}$



Figure (IV.1) : Côte de la crête de la digue.

IV.2.2 Longueur moyenne en crête

La longueur moyenne en crête est tirée à partir du plan de l'aménagement qui est d'ordre de:

$$L = 750 \text{ m}$$

IV.2.3 Risbermes des parements amont et aval

Dans la présente étude, pour les trois (03) variantes envisagées, une implantation des risbermes au niveau du parement s'avère primordiale pour facilité l'exploitation et l'entretien de la digue.

Dans le cas du parement aval, la risberme au niveau du talus sert à l'évacuation des eaux de ruissellement et la facilité de l'accès en cas d'entretien de la digue. Nous proposons deux risbermes, l'une est de largeur de 5 m fixée à la côte 904 m.NGA et la deuxième est de largeur de 5 m fixée à la côte 895,5 m.NGA.

D'autre part, cas du parement amont, la risberme est projetée au niveau du talus, afin de permettre d'effectuer les contrôles, les réparations et augmenter la stabilité du talus. Nous proposons aussi deux risbermes, la première est de largeur de 5 m est fixée à la côte 904 m.NGA et la deuxième est de largeur de 5 m fixée a la côte 895,5 m.NGA.

A noter que la variante C "digue en enrochements à masque amont en béton armé" est dépourvue des risbermes seulement au niveau du talus amont en raison d'existence de masque amont en béton.

IV.3 Pré-dimensionnement de la variante A

Le profil général de la digue en terre homogène ainsi sa conception est présentée dans la planche 01.

IV.3.1 Côte de la fondation

La préparation d'un terrain d'assis de Tout-venant d'un épaisseur moyen de deux m (02), est recommandée pour les digues en terre homogène. Alors la fondation de la variante digue en terre homogène est fixée à la côte 860 m.NGA.

IV.3.2 Hauteur totale de la digue en terre homogène

La hauteur de la digue en terre homogène est calculée par l'équation suivante :

 C_{cr} : Côte de la crête, [$C_{cr} = 910 \text{ m.NGA}$];

 C_f : Côte de la fondation du barrage [C_f =860 m.NGA].

La hauteur totale de la digue en terre homogène est de l'ordre de :

$$H_{bA} = 50 m$$

IV.3.3 Largeur en crête

L'estimation de la largeur en crête de la digue est faite par la formule d'Anonyme (simplifiée) [15] comme suit :

 $B_{cr} = 3, 6.\sqrt[3]{H_{bA}} - 3....(IV.10)$ Avec :

 H_{bA} : Hauteur totale du barrage, $[H_{bA} = 48 m]$

La largeur en crête de la digue en terre homogène est de l'ordre de :

$$B_{cr} = 10 \text{ m}$$

IV.3.4 Fruits des talus

Les pentes des talus recommandées pour les digues en terre, sont représentées dans l'annexe (19) **[16]**. Pour le cas de notre étude, les fruits des talus amont et aval de la digue de barrage de M'djedel sont respectivement de l'ordre de :

- Parement amont : $m_1 = 3$;
- Parement aval : $m_2 = 2,5$.

IV.3.5 Largeur en base de la digue

La largeur en base de la digue en terre homogène est calculée par la formule suivante : $B_{bA} = (m_1 + m_2).H_{c \leftrightarrow t_n} + B_{cr} + 20....(IV.11)$ B_{cr} : Largeur en crête de la digue, $[B_{cr} = 10 \text{ m}]$; m_1 : Fruit du parement amont, $[m_1 = 3]$; m_2 : Fruit du parement amont, $[m_2 = 2,5]$;

 $H_{c+t_{c}}$: Hauteur de la digue à partir de terrain naturel, [$H_{c+t_{c}}$ = 48 m].

La largeur en base de la digue est de l'ordre de :

 $B_{bA} = 294 \text{ m}$

IV.3.6 Revêtements des parements

Les enrochements provenant de la carrière offrent de bon matériau pour la protection des talus amont et aval à cause de leurs bonnes qualités physico-mécanique.

IV.3.6.1 Parement aval

On doit concevoir un revêtement en enrochement appareillé pour éviter le maximum possible d'érosion des matériaux de recharge, qui peut se produire lors de ruissèlement des pluies et s'il existe un niveau permanent d'eau. Pour sa protection, l'utilisation de la pierre appareillée avec une épaisseur moyenne comprise entre 0,20 m et 0,30 m est très commune [17].

IV.3.6.2 Parement amont

L'emplacement du revêtement s'étend depuis la crête de la digue jusqu'au terrain naturel, est obligatoire pour la protection des filtres et des matériaux de recharge vis-à-vis les effets des vagues. Pour la détermination de l'épaisseur de la couche de l'enrochement, nous nous reportons aux recommandations du Comité Internationale des Grands Barrages, qui se résume dans l'annexe (20) [18]. Puisque, dans notre étude, l'épaisseur de la couche de l'enrochement de protection du parement amont est de l'ordre de :

 $E_p = 0,45 \text{ m}$

IV.3.7 Etude des infiltrations

L'étude des infiltrations va nous permettre de déterminer la ligne de saturation dans la digue et le débit de fuite, qui sont utiles dans le dimensionnement des drains et des filtres. La digue est considérée isotrope du point de vue hydraulique.

IV.3.7.1 Largeur de tapis drainant

L'estimation de la largeur de tapis drainant est faite comme suivant [19] :

 B_{bA} : Largeur en base de la digue en terre homogène, $[B_{bA} = 294 \text{ m}]$. La largeur de tapis drainant est de l'ordre de :

$$l_{\rm D} = 98 \text{ m}$$

IV.3.7.2 Ligne de saturation

En général, les digues en terre sont munies d'un drain aval qui rabat la ligne phréatique à l'intérieur de la digue. Kozeny a montré que la ligne phréatique est une parabole dont l'équation se présente sous la forme suivante [15] :

$$y^{2} - 2.x.y_{0} - y_{0}^{2} = 0.....(IV.13)$$

Tel que :
 $y_{0} = \sqrt{h^{2} + d^{2}} - d....(IV.14)$
Avec :

d : Largeur en base du noyau diminuée de 0,7.b, (m) ;

b : Projection horizontale de la partie mouillée du parement amont du noyau, [b = 147 m] ;

h : Charge hydraulique de la retenue, [h = 45, 6 m].

A) Calcul de la largeur d

 l_d : Largeur de tapis drainant, $[l_d = 98 m]$;

La largeur d est de l'ordre de :

d = 93,8 m

Alors, y_0 est de l'ordre de :

 $y_0 = 10,5 \text{ m AAA}$

B) Ligne de saturation

L'équation de la ligne de saturation de la digue en terre homogène se présente sous la forme suivante :

 $y^2 - 21.x - 110.25 = 0.....(IV.16)$

La courbe de saturation de la digue en terre homogène est illustrée dans la planche (01) ainsi ses coordonnées sont représentées dans l'annexe (21).

IV.3.7.3 Débit de fuite unitaire

Le débit de fuite sera estimé par la formule de Darcy comme suit [17] :

Avec :

 K_R : Coefficient de perméabilité de matériau de recharge, $[K_R = 2,8.10^{-5} \text{ m/s}]$.

Le débit de fuite unitaire dans la digue en terre homogène est de l'ordre de :

$$q_n = 2,94.10^{-4} \text{ m}^2/\text{s}$$

IV.3.7.4 Calcul de l'épaisseur de tapis drainant

L'épaisseur de tapis drainant est calculée par la formule suivante [14] :

$$E_D = \sqrt{\frac{2.q_n l_D}{K_D}}....(IV.18)$$

Avec :

 q_n : Débit de fuite dans la digue, $[q_n = 2,94.10^{-4} \text{ m}^2/\text{s}]$; l_D : Largeur de tapis drainant, $[l_d = 98 \text{ m}]$;

 K_{AD} : Coefficient de perméabilité de matériau constituant le drain, $[K_{AD} = 5.10-2 \text{ m/s}]$.

L'épaisseur de tapis drainant est de l'ordre de :

$$E_{\rm D} = 1,15 \, {\rm m}$$

IV.3.8 Filtre

Le filtre aura une couche de gros sable d'une épaisseur de l'ordre de 0,15 m et une autre couche de gravier d'une épaisseur de l'ordre de 0,30 m, **[17]**.

IV.3.9 Drain

Le drain a une largeur de l'ordre de 98 m, et son épaisseur de l'ordre de 1,15 m [17].

IV.3.10 Coût estimatif de la digue en terre homogène

Le détail de calcul du coût de la digue en terre homogène est présenté dans le tableau cidessous.

Tableau (IV.1) : Coût détaillé de la digue en terre homogène.

Unités	Quantités (m ³)	Coût unitaire (2008)	Coût (DA)	
Rip Rap	51 975	$1500\mathrm{DA/m^3}$	77 962 500	
Protection du parement aval	29 250	$1 500 \text{ DA/m}^3$	43 875 000	
Matériaux de recharge	6 700 350	700 DA/m^3	4 690 245 000	
Tout-venant	441 000	700 DA/m^3	308 700 000	
Filtre/Drain	69 150	2000DA/m^3	138 300 000	
Injection/Drainage (5%)	-	-	259 445 800	
Divers non métrés 10%	-	-	544 836 180	
Total (hors aléas)	5 993 197 980 DA			
Total (avec aléas de 25%)	7 491 497 475 DA			

IV.4 Pré-dimensionnement de la variante B

Le profil général de la digue en remblai zonée à noyau argileux ainsi sa conception détaillée est présentée dans la planche 02.

IV.4.1 Côte de la fondation

Selon la lithologie du site barrage de M'Djedel, le toit du substratum rocheux se trouve à une profondeur moyenne de trois mètres (03) sous le terrain naturel. Le niveau de la fondation de la digue du barrage de M'Djedel est fixé à la côte 859 m.NGA.

IV.4.2 Hauteur totale de la digue

La hauteur totale de la digue en remblai zonée à noyau argileux est calculée par l'équation (IV.9) :

Avec :

 C_{cr} : Côte de la crête, [$C_{cr} = 910 \text{ m.NGA}$];

 C_f : Côte de la fondation du barrage [C_f =859 m.NGA].

Donc, la hauteur totale de la digue de M'Djedel est de l'ordre de :

 $H_{bB} = 51 m$

IV.4.3 Largeur en crête

L'estimation de la largeur en crête de la digue en remblai zonée à noyau argileux est calculée par l'équation (IV.10). La largeur en crête de la digue est de l'ordre de :

$$B_{cr} = 10 \text{ m}$$

IV.4.4 Fruits des talus

Les pentes des talus recommandées pour les digues en remblai zonée à noyau argileux, sont représentées dans l'annexe (19).

Pour le cas de notre étude, les fruits des talus amont et aval de la digue de barrage de M'Djedel sont respectivement de l'ordre de :

- Parement amont $m_1 = 3$;
- Parement aval $m_2 = 2,5$.

IV.4.5 Largeur en base de la digue

La largeur en base de la digue en remblai zonée à noyau argileux est calculée par l'équation (IV.11). La largeur de la digue :

 $B_{bB} = 294 \text{ m}$

IV.4.6 Revêtements des talus

Les enrochements provenant de la carrière offrent de bon matériau pour la protection des talus amont et aval à cause de leurs bonnes qualités physico-mécaniques.

IV.4.6.1 Parement aval

On doit concevoir le revêtement pour éviter le maximum possible l'érosion de matériaux de recharge qui peut se produire lors de ruissèlement des pluies et s'il existe un niveau permanent d'eau. Pour sa protection, l'utilisation de la pierre appareillée et libre avec une épaisseur moyenne comprise entre 0,20 m et 0,30 m est très commune [17].

IV.4.6.2 Parement amont

L'emplacement du revêtement s'étend depuis la crête de la digue jusqu'au terrain naturel, il est indispensable pour la protection des filtres et les matériaux de recharge vis-à-vis les effets des vagues. Pour la détermination de l'épaisseur de la couche de l'enrochement, nous nous reportons aux recommandations du Comité Internationale des Grands Barrages **[18]**, qui se résume dans l'annexe (20) :

L'épaisseur de l'enrochement de protection amont est de l'ordre de :

 $E_p = 0,45 \text{ m}$

IV.4.7 Noyau argileux

Pour le noyau, on a opté pour un profil trapézoïdal dont les dimensions sont les suivantes:

IV.4.7.1 Côte de la crête du noyau argileux

Avec :

 C_{cr} : Côte de la crête de la digue, [$C_{cr} = 910 \text{ m.NGA}$]; La côte de la crête du noyau est de l'ordre de :

 $C_{cn} = 909 \text{ m.NGA}$

IV.4.7.2 Côte de la fondation du noyau argileux

La structure du noyau nécessite une fondation rocheuse compacte. Selon la lithologie du site barrage de M'Djedel, le toit du substratum rocheux se trouve à une profondeur moyenne de

trois mètres (03) sous le terrain naturel. Le niveau de la fondation de la digue du barrage de M'Djedel est fixé à la côte 859 m.NGA.

IV.4.7.3 Hauteur de noyau argileux

La Hauteur du noyau argileux est calculée par la formule suivante [17] :

 $H_n = C_{cn} - C_f.$ Avec :

 C_{cn} : Côte de la crête du noyau, [$C_{cn} = 909 \text{ m.NGA}$];

 C_f : Côte de la fondation du noyau, [$C_f = 859 \text{ m.NGA}$].

La hauteur totale du noyau est de l'ordre de :

 $H_n = 50 m$

IV.4.7.4 Largeur en crête

La largeur en crête du noyau est déterminée par la formule suivante [17] :

$$b_{ncr} = \frac{1}{2}B_{cr}$$
.....(IV.21)

Avec :

 B_{cr} : Largeur en crête de la digue, $[B_{cr} = 10 m]$.

La largeur en crête du noyau est de l'ordre de :

 $b_{ncr} = 5 m$

IV.4.7.5 Fruits des parements du noyau argileux

Les fruits du parement amont et aval du noyau argileux recommandés pour le cas notre étude sont, de l'ordre de **[20]** :

- Parement amont : $m_{n1} = 0.5$;
- Parement aval : $m_{n2} = 0.5$.

IV.4.7.6 Largeur en base du noyau argileux

La largeur en base du noyau est déterminée par la formule suivante :

 $B_{bn} = 2.m_{n1}.H_n + b_{ncr}....(IV.22)$

Avec :

 m_{n1} : Fruit du talus de noyau, $[m_{n1} = 0,5]$;

 H_n : Hauteur du noyau (m), $[H_n = 50 m]$;

 b_{ncr} : Largeur en crête du noyau, $[b_{ncr} = 5 m]$.

La largeur en base du noyau est de l'ordre de :

$$B_{bn} = 55 m$$

IV.4.7.7 Largeur du noyau au terrain naturel

La largeur du noyau a au terrain naturel est déterminée par la formule suivante : $\delta_m = 2.m_{n1}.H_{nTN} + b_{ncr}.....(IV.23)$ Avec :

 m_{n1} : Fruit du talus de noyau, $[m_1 = 0,5]$;

 H_{nTN} : Hauteur du noyau à partir de terrain naturel (m), $[H_{nTN} = 47 \text{ m}]$;

 b_{ncr} : Largeur en crête du noyau, $[b_{ncr} = 5 m]$.

La largeur du noyau au terrain naturel est de l'ordre de :

$$\delta_{\rm m} = 52 \ {\rm m}$$

IV.4.8 Etude des infiltrations

L'étude des infiltrations va nous permettre de déterminer la ligne de saturation dans la digue, le débit de fuite, qui est utile dans le dimensionnement des drains et des filtres. La digue est considérée isotrope du point de vue hydraulique.

III.4.8.1 Ligne de saturation

L'équation de la ligne de saturation est déterminée à l'aide des équations (IV.13) et (IV.14).

Avec :

d : Largeur en base du barrage diminuée de 0,7.b (m) ;

b : Projection horizontale de la partie mouillée du parement amont du noyau, [b = 22,8 m];

h : Charge hydraulique de la retenue, [h = 45,6 m].

A) Calcul de la largeur d

La largeur d est estimée comme suit [15] :

 $d = \delta_m - 0, 7.b....$ (IV.24) Avec : δ_m : Largeur du noyau au terrain naturel, [$\delta_m = 52$ m].

om . Largeur du noyau au terrain naturei, [on

La largeur d est de l'ordre de :

d = 36 m

B) Calcul de la valeur de y₀

Appliquant la formule (IV.14), nous aurons une valeur de y_0 de l'ordre de :

$$y_0 = 22 m$$

C) Traçage de la ligne de saturation

L'équation de la ligne de saturation de la digue en terre homogène se présente sous la forme suivante :

 $y^2 - 44.x - 484 = 0....(IV.25)$

La courbe de saturation de la digue en remblai à noyau argileux est illustrée dans la planche (01) et ces coordonnées sont représentées dans l'annexe (22).

IV.4.8.2 Débit de fuite unitaire

Le débit de fuite unitaire est estimé par la formule de Darcy comme suit [21] :

$$q_n = K_R \cdot \frac{h^2 - y_0^2}{2.\delta'}$$
....(IV.26)

Avec :

 K_R : Coefficient de perméabilité de matériau de recharge, $[K_R = 2,8.10^{-5} \text{ m/s}]$;

h : Charge hydraulique dans la retenue, [h = 45,6 m];

 y_0 : Charge hydraulique à l'aval de noyau, $[y_0 = 22 m]$;

 δ' : Epaisseur fictif du noyau (m).

L'épaisseur fictive du noyau est estimée par la formule suivante :

Avec :

 $\delta_{\rm m}$: Largeur du noyau au terrain naturelle, [$\delta_{\rm m} = 52 \text{ m}$];

 K_R : Coefficient de perméabilité de matériau de recharge, $[K_R = 2, 8.10^{-5} \text{ m/s}]$;

 K_n : Coefficient de perméabilité du noyau, $[K_n = 3.10^{-9} \text{ m/s}]$.

L'épaisseur fictive du noyau est de l'ordre de :

$$\delta' = 4,85.10^5 \text{ m}$$

Le débit de fuite unitaire de fuite dans la digue en terre est de l'ordre de :

$$q_n = 4, 6.10^{-8} \text{ m}^2/\text{s}$$

IV.4.9 Drain

Pour permettre l'évacuation des eaux infiltrées à travers le noyau et la recharge aval, on conçoit un drain, qui vas de la crête du noyau jusqu'au pied aval de la digue en remblai zonée à noyau argileux. L'épaisseur de tapis drainant sera estimée par la formule (IV.18). Avec :

 q_n : Débit de fuite dans la digue, $[q_n = 4,6.10^{-8} \text{ m}^2/\text{s}]$;

 l_D : Largeur de tapis drainant, $[l_D = 194 m]$;

 K_{BD} : Coefficient de perméabilité de matériau constituant le drain, $[K_{BD} = 10^{-3} \text{ m/s}]$. L'épaisseur de tapis drainant est de l'ordre de :

$$E_D = 0.14 \text{ m}$$

IV.4.10 Filtres

Afin de protéger la digue en remblai zonée à noyau argileux contre l'érosion interne et la ségrégation de la recharge et du noyau, un filtre sera conçu sur plusieurs faciès de la manière suivante [17] :

- Sur le parement aval du noyau : le filtre sera composé d'une couche de gravier d'une épaisseur de l'ordre de 1 m et une couche de gros sable d'une épaisseur de l'ordre de 1 m;
- Sur le parement amont du noyau : le filtre sera composé d'une couche de gravier d'une épaisseur de l'ordre de 1 m et une couche de gros sable d'une épaisseur de l'ordre de 1 m;
- A l'aval de pied du noyau : le filtre sera composé d'une couche de gravier d'une épaisseur de l'ordre de 0,3 m et une couche de gros sable d'une épaisseur de l'ordre de 0,15 m sur les faciès du drain ;
- A l'amont de pied du noyau : le filtre sera composé d'une couche de gravier d'une épaisseur de l'ordre de 1 m et une couche de gros sable d'une épaisseur de l'ordre de 1 m.

IV.4.11 Coût estimatif de la digue en remblai zonée à noyau argileux

Le détail de calcul du coût de la digue en terre homogène est présenté dans le tableau cidessous.

Unités	Quantités (m ³)	Coût unitaire	Coût (DA)	
Rip Rap	51 975	$1500\mathrm{DA/m^{3}}$	77 962 500	
Protection du parement aval	29 250	$1500\mathrm{DA/m^3}$	43 875 000	
Tout-venant	363 000	700 DA/m^3	254 100 000	
Matériaux de recharge	5 245 605	700 DA/m^{3}	3 671 923 500	
Noyau argileux	1 125 000	800 DA/m^3	900 000 000	
Filtre	429 750	2000DA/m^3	859 500 000	
Drain	20 370	2000DA/m^3	40 740 000	
Injection/Drainage (5%)	-	-	292 405 025	
Divers non métrés 10%	-	-	614 050 552	
Total (hors aléas)	6 754 556 078		·	
Total (avec aléas de 25%)	8 443 195 100]		

Tableau (IV.	2) : Ca	oût détaillé	la de di	igue en	remblai	zoné à	noyau	argileux.
--------------	---------	--------------	----------	---------	---------	--------	-------	-----------

IV.5 Pré-dimensionnement de la variante C

La conception de la digue en enrochements à masque amont en béton armé est présentée dans la planche 03.

IV.5.1 Côte de la fondation

La préparation d'un terrain d'assis de Tout-venant d'une épaisseur moyenne de deux mètres (02), est recommandée pour les digues en enrochements à masque amont, en plus, la liaison étanche entre le masque et la fondation rocheuse est réalisée au moyen d'une plinthe, alors la fondation de ladite variante est fixée à la côte 859 m.NGA.

IV.5.2 Hauteur totale de la digue à masque amont en béton armé

La hauteur totale de la digue est calculée par l'équation (IV.9). Avec :

 C_{cr} : Côte de la crête, [$C_{cr} = 910 \text{ m.NGA}$];

 C_f : Côte de la fondation du barrage [C_f =859 m.NGA].

Donc, la hauteur totale de la digue de M'djedel est:

 $H_{bC} = 51 m$

IV.5.3 Largeur en crête

L'estimation de la largeur en crête de la digue est calculée par l'équation (IV.10). La largeur en crête de la digue est de l'ordre de :

$$B_{cr} = 10 \text{ m}$$

IV.5.4 Fruits des talus

Pour le cas de notre étude, les fruits des talus amont et aval sont respectivement de l'ordre de **[15]** :

- Parement amont $m_1 = 1,6$;
- Parement aval $m_2 = 1,4$.

IV.5.5 Largeur en base de la digue

La largeur en base de la digue en terre homogène est calculée par la formule suivante:

 $B_{bA} = (m_1 + m_2) \cdot H_{c \div t_n} + B_{cr} + 20....(IV.28)$ Avec : B_{cr} : Largeur en crête de la digue, $[B_{cr} = 10 m]$;

 m_1 : Fruit du parement amont, $[m_1 = 1,6]$;

 m_2 : Fruit du parement amont, $[m_2 = 1,4]$;

 $H_{c=t}$: Hauteur de la digue à partir de terrain naturel, [$H_{c=t}$ = 48 m].

La largeur en base de la digue est de l'ordre de :

 $B_{bC} = 164 \text{ m}$

IV.5.6 Revêtements des parements

Les enrochements provenant de la carrière offrent de bon matériau pour la protection de talus aval à cause de leurs bonnes qualités physico-mécaniques. On doit concevoir un revêtement pour éviter le maximum possible d'érosion de matériaux de recharge qui peut se produire lors de ruissèlement des pluies et s'il existe un niveau permanent d'eau. Pour sa protection, l'utilisation de la pierre appareillée et libre avec une épaisseur moyenne comprise entre 0,20 m et 0,30 m est très commune **[17]**.

IV.5.7 Masque amont en béton armé

Afin d'empêcher l'intrusion des eaux de la retenue dans le corps du barrage, un masque étanche en béton armée est implanté tout au long du talus amont.

IV.5.7.1 Epaisseur du masque

L'épaisseur du masque en béton peut est estimée par la formule suivante [19] : $E_{pC} = 0.3 + 0.0067.H_{bC}.....(IV.29)$ Avec :

 H_{bC} : Hauteur de la digue, [$H_{bC} = 51$ m].

L'épaisseur du masque en béton armé est de l'ordre de :

 $E_{pC} = 0,64 \text{ m}$

IV.5.7.2 Bétons

Généralement, des bétons dont le D_{max} des granulats est de l'ordre de 38 mm, sont utilisés. Les résistances de 28 jours atteignant de 20 à 24 M_{Pa} . L'emploi d'un entraîneur d'air permet de renforcer leur imperméabilité et durabilité [**19**].

IV.5.8 Plinthe

La liaison étanche entre le masque et la fondation rocheuse est réalisée au moyen d'une plinthe qui est un socle continu en béton. Les caractéristiques géométriques de la plinthe sont comme suivantes [18] :

IV.5.8.1 Largeur de la plinthe

La largeur de la plinthe est calculée par la formule suivante [19]:

 $I_{pl} = (0, 4 \div 0, 5).(NPHE - C_{TN})....(IV.30)$ Avec :

NPHE : Niveau des plus hautes eaux, [NPHE = 907,6 m.NGA] ;

 C_{TN} : Cote de terrain naturel, [C_{TN} = 862 m.NGA]

La largeur de la plinthe est de l'ordre de :

 $I_{pl} = 22,65 \text{ m}$
IV.5.8.2 Epaisseur de la plinthe

Généralement une épaisseur de l'ordre de 0,5 m est suffisante [19].

IV.5.8.3 Longueur de la plinthe

La longueur du plinthe est, $L_p = 750$ m. Une armature est prévue pour répartir les températures et limiter les fissures dues à d'éventuelles tractions, [19].

IV.5.9 Les matériaux de recharge

Les matériaux de recharge (enrochements), seront placés dans trois zones [19] :

- Zone 01 : Elle est essentiellement destinée à résister à la poussée du masque avant le remplissage de la retenue. Elle est subdivisée en deux parties : 1A et 1B.
- Zone 02 : C'est une zone de transition, sert de support au masque amont. Elle est subdivisée en deux parties : la première partie 2A, est une couche de drain d'une épaisseur de l'ordre de 0,3 m, la deuxième partie 2B est une couche de matériau semi-perméable d'une épaisseur de l'ordre de 4 à 5 m, située derrière le masque afin de couper tout écoulement en cas de percolation.
- Zone 03 Elle est subdivisée en quatre parties suivantes :
- Partie 3A : enrochement concassé de petite taille.
- Partie 3B : enrochement extrait de la carrière.
- **Partie 3C :** enrochement extrait de la carrière.
- Partie 3D : enrochement déversé.

Les caractéristiques principales des différentes zones du barrage en enrochement à masque en béton armé sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Tableau (**IV.3**) : Caractéristiques principales des différentes zones du barrage en enrochement à masque en béton armé.

Désignation des zones	Descriptions des matériaux	Hauteur de couches (cm)	Mode de mis en place et de compactage
1A	Tout-venant déversé	-	Camionnage et déversement
1B	Matériau semi- perméable déversé	-	-
2A	Drain fin traité de 3,8 cm	-	-
2B	Matériau rocheux concassé entre 7,5 et 10 cm	30 ÷ 50	4 à 6 passes d'un rouleau vibrant de 10 t
3A	Enrochement concassé de petite taille	40 ÷ 50	4 à 6 passes d'un rouleau vibrant de 10 t
3В	Enrochement extrait de la carrière	80 ÷ 100	4 à 6 passes d'un rouleau vibrant de 10 à 12 t
3C	Enrochement extrait de la carrière	150 ÷ 200	-
3D	Enrochement déversé	-	-

IV.5.10 Coût estimatif de la digue en enrochement à masque amont

Le détail de calcul du coût de la digue est présenté dans le tableau ci-dessous.

Unités		Quantités m ³	Coût unitaire	Coût (DA)
Tout	t-venant	546 000	700 DA/m^3	382 200 000
Protection d	u parement aval	19 125	$1500\mathrm{DA/m^{3}}$	28 687 500
Enrochem	ents (carrière)	3 222 586	$1500\mathrm{DA/m^3}$	4 833 897 000
Enrochem	ents (fouilles)	199 998	600 DA/m^3	119 998 800
Béton ma	asque amont	43 680	20000DA/m^3	873 600 000
Ferraillage masque amont		175 t	200 000 DA/t	35 000 000
Dlintho	Béton	10 980	20000DA/m^3	219 600 000
Plinthe	Armature	44 t	200 000 DA/t	8 800 000
F	Filtre	1 800	2000DA/m^3	3 600 000
Γ	Drain	64 616	2000DA/m^3	129 232 000
Injection/Drainage (5%)		-	-	331 730 765
Divers non métrés (10%)		-	-	696 634 606
Total (hors aléas)		7 662 980 672		
Total (avec	aléas de 25%)	9 578 725 840	1	

Tableau (III.4) : Coût détaillé de la digue en enrochement à masque amont en béton armé.

CONCLUSION

A l'issue de cette étude, on a pu récapituler les points essentiels suivant :

- Suite aux valeurs de hauteur de propagation des vagues, les efforts sismiques et le coefficient de tassement, la cote de crête maximale de la digue est fixé à 910 m.NGA ;
- Conditionné par la morphologie du site, la longueur moyenne da la digue est de 750 m entre les deux rives ;
- La mise en place de quatre risbermes sur les deux talus, deux pour chaque coté, afin augmenter la stabilité de la digue. La cote de niveau volume mort (895,5 m.NGA) et celle de niveau normal de la retenue (904 m.NGA) sont prises comme cote de référence pour l'implantation des risbermes ;
- La variante la plus optimale entre le coût économique et la disponibilité des matériaux se trouve dans la variante B.

Chapitre V : Etude de la conception détaillé de la digue

INTRODUCTION

La variante retenue pour la digue du barrage de M'Djedel est une digue en remblai à noyau argileux. L'étude effectuée dans ce chapitre vas s'articulé sur la conception et le dimensionnement des différentes parties majeurs de la digue du barrage de M'Djedel.

V.1 Caractéristiques de la digue

Les caractéristiques de la digue zonée sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. *Tableau (V.1) : Caractéristiques de la digue du barrage de M'Djedel.*

	Valeurs	Unités	
	Digue en remblai zonée	·	
	Côte de la crête	910	m.NGA
	750	m	
	10	m	
	Côte de terrain naturel	862	m.NGA
Fruits des talus	Amont / Aval	3 / 2,5	-
	Côte risberme sup	904	m.NGA
Disharmas amont	Largeur	5	m
Risbernie's amont	Côte risberme inf	895,5	m.NGA
	Largeur	5	
	Côte risberme sup	904	m.NGA
Risbermes aval	Largeur	5	m
KISUCI IIES avai	Côte risberme inf	895,5	m.NGA
	Largeur	5	m
Rip-rap	Epaisseur de l'enrochement	0,45	m
Protection du parement aval	Epaisseur de l'enrochement	0,30	m
	Largeur en base	294	m
Tanis drainant	Epaisseur	0,14	m
Tapis Graman	Largeur	194	m
	Sur le parement amont du noyau	02	m
	Sur le parement aval du noyau	02	m
Filtre	Amont de pied du noyau	02	m
T nere	Aval de pied du noyau	02	m
	Noyau argileux		
	Côte de la crête	909	m.NGA
	Largeur en crête	5	m
	Largeur en base	55	m
	Côte de la fondation	859	m
]	Largeur au terrain naturel	52	m
Fruit du Parement	Amont / Aval	0,5 / 0,5	-

V.2 Conception du filtre/ drain

La digue, avec ses multiples organes, sont soumis a des contraintes hydromécanique qui peuvent nuire son fonctionnement a long terme, d'où la mise en place des filtres et/ou des drains dans les parties les plus sensibles de la digue est imposée, et qui favorisent la longévité du barrage.

V.2.1 Conception de la zone (1)

La zone (1) correspond au talus amont de la digue, qui sera dotée d'un filtre géotextile. Sur une longueur totale de 162 mètres.

V.2.1.1 Filtre géotextile

Pour une fonction de filtration/séparation, il faut tenir compte des exigences suivantes (norme EN 13253 intitulée « Géotextiles et produits associés : caractéristiques requises en vue d'une utilisation des ouvrages de lutte contre l'érosion ») [21] :

A) Diamètre de l'ouverture de filtre

Le sol à protéger sur la partie amont vient de la zone d'emprunt d'alluvion grossière aval. Le diamètre des ouvertures de filtre géotextile, mesuré selon la norme **[EN ISO 12956]** :

 $D_{\min} \le O_{90},_{w} \le D_{I}.....(V.1)$ Avec :

 D_{min} : Valeur minimal du diamètre de l'ouverture du géotextile. GIROUD et Al (1998), estiment que D_{min} est de l'ordre de 50 µm ;

 D_I : diamètre indicatif des particules de sol à filtrer, correspondant à la dimension du squelette granulaire du sol à stabiliser, la norme NF G38061 définit D_I , par l'équation (V.1).

- Diamètre indicatif

Le diamètre indicatif est définit par la norme [NF G38061], comme suivant :

 $D_1 = C.D_{85b}....(V.2)$

Avec :

 D_{85b} : Diamètre des particules correspondant au tamisat cumulé de 85 % de la masse des particules, $[D_{85b} = 28 \text{ mm}]$.

C: Coefficient qui est le produit de quatre facteurs C_1 , C_2 , C_3 et C_4

- Coefficient C

Le coefficient C est déterminé par la formule suivante [22] :

 $C = C_1 \cdot C_2 \cdot C_3 \cdot C_4 \dots \dots (V.3)$

Avec :

 C_1 : Coefficient tient compte de l'influence de la forme de la courbe granulométrique, $[C_1=1]$;

 C_2 : Coefficient qui tient compte de l'influence de la compacité du sol à filtrer, $[C_2 = 1,25]$;

 C_3 : Coefficient qui tient compte de l'influence du gradient hydraulique dans le sol à filtrer au voisinage du géotextile, $[C_3 = 0.6]$;

 C_4 : Coefficient qui tient compte du rôle du géosynthétique, [$C_4 = 1$].

Le coefficient C est de l'ordre de :

$$C = 0,75$$

Le diamètre indicatif est de l'ordre de :

$$D_I = 21 \text{ mm}$$

Le diamètre des ouvertures de filtre géotextile doit être :

$$50 \ \mu m \le O_{90,w} \le 21 \ mm$$

B) Perméabilité

La perméabilité de géotextile est déterminée par la formule de LAFLEUR et Al [21], comme suit :

 $K_g \ge 20.K_b$(V.4) Avec :

 K_b : la perméabilité du sol à protéger, $[K_b = 2,8.10^{-5} \text{m/s}]$;

La perméabilité de géotextile est de l'ordre de :

 $K_g = 5,6.10^{-4} \text{ m/s}$

Il est essentiel de tenir compte du fait que la valeur de la perméabilité du filtre est réduite sur le long terme, et de déterminer cette valeur. La propriété caractéristique associé, est l'indice de vitesse V_{150} , pour une perte de charge 50 mm, [NF EN ISO 11058] :

 $V_{I50} \ge K_b i_s \cdot 10^2$(V.5) Avec :

 K_b : la perméabilité du sol à protéger, $[K_b = 2,8.10^{-5} \text{m/s}]$;

 i_s : Gradient hydraulique de l'écoulement dans le sol au voisinage du géosynthétique, $[i_s = 1]$.

$$V_{150} \ge 2, 8.10^{-3} \text{ m/s}$$

C) Epaisseur de géotextile

L'épaisseur de filtre géotextile est déterminée par la formule suivante [21] :

$$E_g \ge \frac{5.K_b}{V_{I50}}$$
....(V.6)

Avec :

 V_{I50} : Indice de vitesse pour une perte de charge 50 mm, $[V_{I50} = 2,8.10^{-3} \text{ m/s}]$; K_b : la perméabilité du sol à protéger, $[K_b = 2,8.10^{-5} \text{ m/s}]$.

L'épaisseur du filtre géotextile doit être :

 $E_g \ge 0.05 m$

Alors l'épaisseur du géotextile est de l'ordre de 5cm. La figure (V.3), illustre la conception de géotextile.



Figure (V.3) : Détail de de la zone (1). Extrait du plan.

V.2.2 Conception de la zone (2)

Afin d'empêcher la migration des particules fines, la formation des pressions interstitielles et la ségrégation de la recharge, la pose d'un filtre granulaire s'avère nécessaire.

Les critères de conception des filtres les plus communément utilisés sont ceux qui sont établis par Bertram (Université de Harvard), basés sur les conditions de Terzhaghi, perfectionnés en suite par les travaux du Corps d'Ingénieurs de l'Armée et le Bureau de Réclamations des Etats-Unis et enfin enrichis par les travaux de Sherard (1984) **[16]**.

V.2.2.1 Protection de la zone de recharge alluvionnaire aval

- Lutte contre l'érosion interne

Cette condition est vérifiée à l'aide de l'équation,

 $\frac{D_{15}}{d_{85}} \le 5....(V.7)$

Avec :

D₁₅ : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre;

 d_{85} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 85 % de la masse du sol à protéger, [$d_{85} = 28$ mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$D_{15} \leq 140 \text{ mm}$

- Lutte contre la formation des pressions interstitielles critiques

La condition vis-à-vis la perméabilité du filtre est calculée comme suit [16] :

 $\frac{D_{15}}{d_{15}} \ge 5....(V.8)$

Avec :

D₁₅ : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre;

 d_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du sol à protéger, [$d_{15} = 0.3$ mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$D_{15} \ge 1,5 \text{ mm}$

- Lutte contre la ségrégation

La condition vis-à-vis la ségrégation de la recharge dépend de la valeur du coefficient d'uniformité [16] :

$$C_u = \frac{d_{60}}{d_{10}}$$
....(V.9)

 d_{60} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 60 % de la masse du sol a protéger, [$d_{60} = 18$ mm].

 d_{10} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 10 % de la masse du sol à protéger, [$d_{10} = 0,15$ mm].

Le coefficient d'uniformité du sol à protéger est de l'ordre de :

$$C_u = 120$$

V.2.2.2 Protection de la zone de recharge alluvionnaire amont

- Lutte contre l'érosion interne

Cette condition est vérifiée lorsque la condition de la formule (V.7) est vérifiée, Avec : D_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre; d_{85} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 85 % de la masse du sol à protéger, $[d_{85} = 28 \text{ mm}]$.

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$$D_{15} \leq 140 \text{ mm}$$

- Lutte contre la formation des pressions interstitielles critiques

Cette condition est vérifiée lorsque la condition de la formule (V.8) est vérifiée, Avec :

 D_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre;

 d_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du sol à protéger, [$d_{15} = 0.25$ mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$$D_{15} \ge 1,25 \text{ mm}$$

- Lutte contre la ségrégation

Cette condition est vérifiée lorsque la condition de la formule (V.9) est vérifiée, Avec :

 d_{60} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 60 % de la masse du sol a protéger, [$d_{60} = 9$ mm].

 d_{10} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 10 % de la masse du sol à protéger, $[d_{10} = 0,10 \text{ mm}]$.

Le coefficient d'uniformité du sol à protéger est de l'ordre de :

$$C_{u} = 90$$

La couche filtrante destinée à protéger la recharge amont est doit satisfaire la condition suivante :

$$1,5 \text{ mm} \le D_{15} \le 140 \text{ mm}$$

D'après le résultat obtenu on constate que :

- Le filtre destiné à protéger la recharge aval est composé de trois couches filtrantes.
- La première couche est composé de cailloux qui doit vérifier un $D_{15} \le 140$ mm, dont l'épaisseur est de l'ordre de 0,3 m;
- La deuxième couche est composé de gravier, dont l'épaisseur est de l'ordre de 0.3 m ;
- La troisième couche est composé de gros sable, qui doit vérifier un $D_{15} \ge 1,5$ mm, dont l'épaisseur est de l'ordre de 0,15 m, (cette couche est destinée à protéger le tout-venant audessous de drain).

Les trois couches filtrantes doivent vérifier les deux conditions suivantes :

$$1 \le C_{co} = \frac{D_{30}^2}{D_{10} \cdot D_{60}} \le 3$$
$$2 \le C_u = \frac{D_{60}}{D_{10}} \le 10$$



Figure (V.4) : Détail de de la zone (2). Extrait du plan.

V.2.3 Conception de la zone (3)

Afin d'empêcher la migration des particules fines, la formation des pressions interstitielles et la ségrégation autour du parement amont du noyau, la pose d'un filtre granulaire s'avère nécessaire. (zone d'emprunt argile C)

- Lutte contre l'érosion interne

Cette condition est vérifiée a l'aide de l'équation (V.7), Avec :

 D_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre; d₈₅: Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 85 % de la masse du sol à protéger, [d₈₅ = 21 mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$D_{15} \leq 105 \text{ mm}$

- Lutte contre la formation des pressions interstitielles critiques

Cette condition est vérifiée a l'aide de l'équation (V.8), Avec :

 D_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre; d₁₅: Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du sol à protéger, [d₁₅ = 0,1 mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$$D_{15} \ge 0.05 \text{ mm}$$

- Lutte contre la ségrégation

Cette condition est vérifiée a l'aide de l'équation (V.9), Avec :

 d_{60} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 60 % de la masse du sol a protéger, [$d_{60} = 0.7$ mm];

 d_{10} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 10 % de la masse du sol à protéger, [$d_{10} = 0.005$ mm].

Le coefficient d'uniformité du sol a protéger est de l'ordre de :

$C_{u} = 140$

D'après les résultats obtenues, on constate que :

- Le matériau argileux de la zone d'emprunt C présente un grand risque de ségrégation ;

- puisque 0,05 mm $\leq D_{15} \leq 105$ mm, on constate que la granulométrie s'étale sur trois couche filtrante.
- La première couche est composé de sable fins, qui doit vérifier un $D_{15} \ge 0.05$ mm, dont l'épaisseur est de l'ordre de 1 m ;
- La deuxième couche est composé de gros sable, dont l'épaisseur est de l'ordre de 1 m ;
- La troisième couche est composée de gravier, dont l'épaisseur est de l'ordre de 1 m.

Les trois couches filtrantes doivent vérifier les deux conditions suivantes :

$$1 \le C_{co} = \frac{D_{30}^2}{D_{10} \cdot D_{60}} \le 3$$
$$2 \le C_u = \frac{D_{60}}{D_{10}} \le 10$$



Figure (V.5) : Détail de de la zone (3 et 4 et 5). Extrait du plan.

V.2.4 Conception de la zone (4)

Afin de protéger la crête du noyau argileux contre les infiltrations qui proviennent de la crête de la digue, il est recommandé de poser un filtre constitué d'une première couche de sable fins d'épaisseur 0,15 m, et une deuxième couche de gros sable d'épaisseur de 0,15 m. Ces deux couches sont illustrées dans la figure (V.5).

V.2.5 Conception de la zone (5)

Afin d'empêcher la migration des particules fines, la formation des pressions interstitielles et la ségrégation autour du parement aval du noyau et d'assurer un drainage des eaux infiltrée, la pose d'un filtre/drain granulaires s'avère nécessaire. (Zone d'emprunt argile C)

V.2.5.1 Couche filtrante

Les caractéristiques de la couche filtrante de la zone (5) sont identiques à celles de la zone (3).

V.2.5.2 Couche drainante

Puisque l'épaisseur nécessaire pour assurer un bon drainage des eaux infiltrées a travers le noyau est de l'ordre de 0,14 m et la troisième couche filtrante de la zone (5) est un gravier d'épaisseur de l'ordre de 1 m alors cette couche de gravier va assurer les deux fonctions filtration/drainage.

Les détails des différentes couches de la zone (5) sont illustrés dans la figure (V.5).

V.2.6 Conception de la zone (6)

Afin d'empêcher la migration des particules fines, la formation des pressions interstitielles et la ségrégation de la recharge et la continuité de drainage des eaux infiltrée, la pose d'un filtre/drain granulaires s'avère nécessaire. (Zone d'emprunt alluvionnaire amont)

V.2.6.1 Protection de la zone de recharge alluvionnaire aval

A) Couche filtrante

- Lutte contre l'érosion interne

Cette condition est vérifiée à l'aide de l'équation (V.7), Avec :

 D_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre; d₈₅: Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 85 % de la masse du sol à protéger, [d₈₅ = 28 mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$$D_{15} \leq 140 \text{ mm}$$

- Lutte contre la formation des pressions interstitielles critiques

Cette condition est vérifiée a l'aide de l'équation (V.8), Avec :

 D_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre; d₁₅: Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du sol à protéger, [d₁₅ = 0,3 mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

 $D_{15} \ge 1,5 \text{ mm}$

- Lutte contre la ségrégation

Cette condition est vérifiée a l'aide de l'équation (V.9), Avec :

 d_{60} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 60 % de la masse du sol a protéger, $[d_{60} = 18 \text{ mm}]$.

 d_{10} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 10 % de la masse du sol à protéger, [$d_{10} = 0,15$ mm].

Le coefficient d'uniformité du sol a protéger est de l'ordre de :

$$C_{u} = 120$$

V.2.6.2 Protection de la zone de recharge argileuse zone (B)

B) Couche filtrante

- Lutte contre l'érosion interne

Cette condition est vérifiée a l'aide de l'équation (V.7), Avec :

 D_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre;

 d_{85} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 85 % de la masse du sol à protéger, [$d_{85} = 1,3$ mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$D_{15} \leq 6,5 \text{ mm}$

- Lutte contre la formation des pressions interstitielles critiques

Cette condition est vérifiée à l'aide de l'équation (V.8), Avec :

D₁₅: Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre;

 d_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du sol à protéger, [$d_{15} = 0.0025$ mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$$D_{15} \ge 0,0125 \text{ mm}$$

- Lutte contre la ségrégation

Cette condition est vérifiée a l'aide de l'équation (V.9), Avec :

 d_{60} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 60 % de la masse du sol a protéger, [$d_{60} = 0.08$ mm].

 d_{10} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 10 % de la masse du sol à protéger, [$d_{10} = 0,002$ mm].

Le coefficient d'uniformité du sol a protéger est de l'ordre de :

$$C_{u} = 40$$

La couche filtrante destinée à protéger la recharge avale est doit satisfaire la condition suivante :

$$1,5 \le D_{15} \le 6,5$$

D'après le résultat obtenu on constate que :

- Le filtre destiné à protéger la recharge aval est composé de trois couches filtrantes.
- La première couche est composé de gros sable, qui doit vérifier un $D_{15} \ge 1,5$ mm, dont l'épaisseur est de l'ordre de 0,15 m ;
- La deuxième couche est composé de gravier qui doit vérifier un $D_{15} \le 6,5$ mm, dont l'épaisseur est de l'ordre de 0,3 m ;
- La troisième couche est composé de gros sable, qui doit vérifier un $D_{15} \ge 1,5$ mm, dont l'épaisseur est de l'ordre de 0,15 m, (cette couche est destinée à protéger le tout-venant audessous de drain).

C) Couche drainante

Puisque l'épaisseur nécessaire pour assurer un bon drainage des eaux infiltrées a travers le noyau est de l'ordre de 0,14 m et la deuxième couche filtrante de la zone (6) est un gravier d'épaisseur de l'ordre de 0,3 m alors cette couche de gravier va assurer les deux fonctions filtration/drainage.

Les différentes couches de la zone (6) sont illustrées dans la figure suivante :



Figure (V.6) : Détail de de la zone (6). Extrait du plan.

V.2.7 Conception de la zone (7)

La zone (7) qui correspond au talus aval de la digue, qui sera dotée d'un filtre granulaire. Sur une longueur totale de 110 mètres.

V.2.7.1 Couche filtrante

- Lutte contre l'érosion interne

Cette condition est vérifiée a l'aide de l'équation (V.7), Avec :

 D_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre;

 d_{85} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 85 % de la masse du sol à protéger, [$d_{85} = 1,3$ mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$D_{15} \leq 6{,}5~mm$

- Lutte contre la formation des pressions interstitielles critiques

Cette condition est vérifiée a l'aide de l'équation (V.8), Avec :

D₁₅: Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre;

 d_{15} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du sol à protéger, [$d_{15} = 0.0025$ mm].

Le diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 15 % de la masse du filtre est de l'ordre de :

$$D_{15} \ge 0,0125 \text{ mm}$$

- Lutte contre la ségrégation

Cette condition est vérifiée a l'aide de l'équation (V.9), Avec :

 d_{60} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 60 % de la masse du sol à protéger, [$d_{60} = 0.08$ mm].

 d_{10} : Diamètre des particules correspondant à un tamisa cumulé de 10 % de la masse du sol à protéger, [$d_{10} = 0,002$ mm].

Le coefficient d'uniformité du sol à protéger est de l'ordre de :

$$C_{u} = 40$$

D'après les résultats obtenues, on constate que :

- Le matériau argileux de la zone d'emprunt C présente un grand risque de ségrégation ;
- puisque 0,0125 mm $\leq D_{15} \leq 6,5$ mm, on constate que la granulométrie s'étale sur trois couche filtrante.
- La première couche est composé de sable fins, dont l'épaisseur est de l'ordre de 1 m ;
- La deuxième couche est composé de gros sable, dont l'épaisseur est de l'ordre de 1 m ;
- La troisième couche est composée de gravier qui doit vérifier un $D_{15} \le 6,5$, dont l'épaisseur est de l'ordre de 1 m.

Les trois couches filtrantes doivent vérifier les deux conditions suivantes :

$$-1 \le C_{co} = \frac{D_{30}^2}{D_{10} \cdot D_{60}} \le 3$$
$$-2 \le C_u = \frac{D_{60}}{D_{10}} \le 10$$

Les différentes couches de la zone (7) sont illustrées dans la figure suivante :



Figure (V.7) : Détail de de la zone (7). Extrait du plan.

V.3 Conception de la crête de la digue

La crête doit être constituée de matériaux insensibles à l'eau, méthodiquement compactés et étanche. Pour un barrage zoné, on s'attachera à prévoir un revêtement en enrochement lié par un mastic bitumineux d'une épaisseur de 0,3 m. L'objectif est de circonscrire tous risque de dessiccation du sommet du noyau qui pourrait nuire à son étanchéité ultérieure.

La crête est profilée soigneusement, afin d'empêcher toutes stagnation des eaux (infiltration dans le corps du barrage), on préconise, en ce sens, d'adopter un dévers amont et aval uniforme de (3 à 4) % qui permet d'évacuer les eaux de pluie vers les parements comme le montre la figure suivante.



Figure (V.8) : Détail de la crête.

V.3.1 Caractéristique du mastic bitumineux

Le mastic bitumineux est un mélange de granulométrie continue de sable (66,5%), de matériaux fins (16,5%) et du bitume (17%). La mise en place de se liant bitumineux se fait par déversement à une température de 100 à 190 °C **[21]**.

V.3.2 Caractéristique de l'enrochement

Les enrochements de protection de la crête seront obtenus à partir de la carrière, située à l'aval immédiat de barrage. Ces enrochements choisis doivent satisfaire un critère primordial qui est la bonne pénétration du liant dans les espaces vides entre les enrochements. Ce critère est conditionné par le facteur suivant [21] :

 $D_{10} \ge (3 \div 5).D_{\text{max}}....(V.10)$ Avec :

 D_{10} : Diamètre des enrochements correspondant à un passant cumulé de 10 % de la masse des particules ;

 D_{max} : Diamètre maximal des granulats présents dans le liant, $[D_{max} = 2 \text{ mm}]$.

Le diamètre des particules correspondant à un passant cumulé de 10 % de la masse des particules, doit être comme suivant :

$$D_{10} > 0,01 m$$

V.4 Conception du talus amont de la digue

L'emplacement du revêtement s'étend depuis la crête de la digue jusqu'à sa base au terrain naturel, Pour cela, on utilise communément un enrochement sur la couche de filtre.

V.4.1 Conception de Rip-rap

V.4.1.1 Epaisseur et diamètre minimale du Rip-rap

L'épaisseur de l'enrochement se calcule par la formule suivante [17]:

Tableau (V.2) : Epaisseur de l'enrochement et D_{50} minimal des pierres en fonction de la hauteur de la vague.

Hauteur de la vague (m)	Epaisseur de la couche (m)	D ₅₀ minimal (m)
$0,00 \div 0,30$	0,30	0,20
$0,30 \div 0,60$	0,40	0,25
0,60 ÷ 1,20	0,45	0,30
$1,20 \div 1,80$	0,55	0,40
$1,80 \div 2,40$	0,70	0,45
$2,40 \div 3,00$	0,80	0,55

Puisque la hauteur de montée de la vague $H_v = 0,96$ m, donc l'épaisseur de l'enrochement est de l'ordre de :

$$e = 0,45 \text{ m}$$

Le diamètre minimal qui correspond à 50% du Rip-rap est de l'ordre de :

$$D_{50} = 0,30 \text{ m}$$

V.4.1.2 Poids unitaire de l'enrochement

Le poids unitaire de l'enrochement amont se calcule par formule [17] :

 $P \ge 0,52.e^2.G_s$(V.11)

Avec :

P: Poids unitaire de l'enrochement amont (t);

 G_s : Poids spécifique de l'enrochement de carrière, $[G_s = 2,65 \text{ t/m}^3]$.

Le poids unitaire est de l'ordre de :

 $P \ge 0,28 \text{ t}$

V.4.2 Zones de transition

Les transitions sont des zones de passage entre les différentes parties de revêtements, au niveau du pied de l'ouvrage, au niveau d'une risberme ou d'une crête. La transition est souvent le point faible d'une construction, au niveau duquel se produit le début du dommage infligé au revêtement.

V.4.2.1 Transition entre le Rip-rap et la crête

Afin d'assurer une meilleur jonction entre la crête et la protection du talus amont, une injection de mastic bitumineux sur une largeur de 1 m dans le Rip-rap est fortement recommandée.

La figure suivante présente un extrait du plan de la zone de transition entre le Rip-rap et la crête :



Figure (V.9) : Transition entre le Rip-rap et la crête-Extrait de plan.

V.4.2.2 Transition entre le Rip-rap et les risbermes

La transition entre le Rip-rap et les deux risbermes (sur les côtes 895,5 m.NGA et 904,0 m.NGA) doivent être renforcées par une épaisseur accrue de la couche de Rip-rap au niveau de la transition. L'épaisseur de la couche de Rip-rap au niveau de la transition est estimée au double par rapport à la couche de Rip-rap placé sur le parement amont. Donc l'épaisseur de Rip-rap est de l'ordre de [21] :

$$E_t = 0.9 m$$



Figure (V.10) : Transition entre le Rip-rap et les risbermes amont- Extrait du plan.

V.5 Conception de talus aval de la digue

V.5.1 Conception de l'enrochement aval

On doit concevoir un revêtement pour éviter le possible d'érosion à cause des pluies et s'il existe un niveau permanent d'eau. Pour sa protection, Dans le cas de cette étude (digue en remblai zonée a noyau argileux), on utilise l'enrochement d'épaisseur variant entre 0,2 m et 0,3 m qui peut être placé à la main ou mécaniquement, **[17]**.

L'enrochement aval est illustré dans la figure (V.7).

V.5.2 Zones de transitions

Dans les zones de changement de pente (crête et risbermes), le blocage de couches supérieures contre le glissement est assuré par les jointoiements justifiés ci-dessous :

V.5.2.1 transition entre crête et enrochement aval

La zone de transition à prendre en considération est celle entre la protection du parement aval et la crête. Afin d'assurer une meilleur jonction entre la crête et la protection du talus aval, une injection de mastic bitumineux sur une largeur de 1 m dans l'enrochement aval est fortement recommandée. La composition du mastique bitumineux est la même que celle utilisée pour la transition entre la crête et le Rip-rap, comme le montre la figure suivante.



Figure (V.11) : Conception de la transition entre la crête et le parement aval-Extrait du plan.

V.5.2.1 Transition entre l'enrochement aval et la risberme

La transition entre l'enrochement aval et les deux risbermes (sur les côtes 895,5 m.NGA et 904,0 m.NGA) doivent être renforcées par une épaisseur accrue de la couche de l'enrochement au niveau de la transition. L'épaisseur de la couche de l'enrochement aval au niveau de la transition est estimée au double par rapport à la couche de l'enrochement aval placé sur le parement aval. Donc l'épaisseur de l'enrochement aval est de l'ordre de [21] :



Figure (V.12) : Conception de la transition entre l'enrochement aval et les risbermes avales.

V.6 ETUDE DE STABILITE

L'étude de stabilité va s'articuler sur deux axes :

- ✓ Stabilité hydraulique qui englobe la résistance de la digue, le noyau ainsi le terrain d'assis de la digue vis-à-vis les infiltrations.
- ✓ Stabilité mécanique des talus de la digue vis-à-vis le glissement circulaire.

V.6.1 Classification de la digue

La classification est basée sur la constitution de l'ouvrage et sa fondation et en particulier sur les risques attendus à l'aval en cas de rupture de l'ouvrage. Et pour connaitre la classe de notre barrage nous avons le tableau suivant [19] :

Tableau (V.3) : Classification des digues en terre en fonction du type de la fondation.

	Classes de barrages					
Type de sols de fondation	Ι	II	III	V		
	Hauteurs de barrage (m)					
Sols rocheux	> 10	$70 \div 100$	$25 \div 70$	< 25		
Sols sablonneux, pierreux, terrain argileux non plastique.	> 75	35 ÷ 75	15 ÷ 35	< 15		
Terrain argileux plastique.	> 50	$25 \div 50$	15 ÷ 25	< 15		

Puisque la fondation de la digue de M'Djedel est de calcaire (sol rocheux) avec des intercalations d'argile et de marne et sa hauteur est de l'ordre de 51 m, on constate que la digue de M'Djedel est de la classe III.

V.6.2 Stabilité hydraulique

On doit vérifier la stabilité du noyau, la digue ainsi que la fondation vis-à-vis les infiltrations.

V.6.2.1 Stabilité du noyau

La stabilité hydraulique du noyau est assurée on vérifie les conditions suivantes, [16] :

- Première condition

Le gradient hydraulique du flux de filtration dans le noyau ne soit pas supérieur au gradient admissible. Le gradient est déterminé à l'aide de la formule suivante :

$$I_n = \frac{\Delta H_n}{L_m} \le I_{adm}....(V.12)$$

Avec :

 $I_n \ : \text{Le gradient hydraulique du flux de filtration}$

 L_m : Largeur moyenne du noyau, [$L_m = 30 m$];

 ΔH_n : Charge hydraulique dans le noyau (m) ;

I_{adm} : Gradient hydraulique admissible.

A. Charge hydraulique dans le noyau

La charge hydraulique dans le noyau est déterminée à l'aide de la relation suivante :

 $\Delta H_n = h - y_0 \dots (V.13)$

Avec :

h : Charge hydraulique dans la retenue, [h = 45,6 m];

 y_0 : Charge hydraulique à l'aval de noyau, [$y_0 = 21.8$ m].

La charge hydraulique dans le noyau est de l'ordre de :

 $\Delta H_n = 23.8 \text{ m}$

B. Gradient hydraulique admissible

Le tableau (V.4), présente des gradients hydrauliques admissibles en fonction de la classe de la digue.

 Tableau (V.4) : Gradient admissible en fonction de la classe de la digue

Type de sol	Classe de l'ouvrage					
	Ι	II	III	V		
Argile compactée	1,50	1,50	1,80	1,95		
Limon	1,05	1,15	1,25	1,35		
Sable moyen	0,70	0,80	0,90	1,00		
Limon sableux	0,51	0,65	0,75	0,85		
Sable fin	0,45	0,55	0,65	0,75		

Puisque le matériau constitutif du noyau est une argile compacté et la digue de M'Djedel appartient à la classe III, on constate que le gradient hydraulique admissible est de l'ordre de 1,80.

Le gradient hydraulique du flux de filtration dans le noyau est de l'ordre de :

 $I_n = 0,78$

Le gradient hydraulique du flux de filtration dans le noyau est inférieur au gradient hydraulique admissible.

- Deuxième condition

La largeur en base doit vérifier la condition suivante [16] :

$$B_n \succ \frac{\Delta H_n}{I_{adm}}....(V.14)$$

Avec :

 ΔH_n : Charge hydraulique dans le noyau, [$\Delta H_n = 23,8$ m];

 I_{adm} : Gradient hydraulique admissible, $[I_{adm} = 1,80]$;

 B_n : Largeur en base du noyau, $[B_n = 55 m]$.

Puisque $\frac{\Delta H_n}{I_{adm}} = 13,05$, la condition est vérifier.

Les deux conditions de stabilité hydraulique pour le noyau argileux sont vérifiées, donc on constate que le noyau est stable d'un point de vue hydraulique.

V.6.2.2 Stabilité de la digue

La résistance à la filtration de la digue est donnée par la formule (V.12),

Avec :

 L_{md} : Largeur moyenne de la digue, $[L_{md} = 152 \text{ m}]$; h: Charge hydraulique dans la digue (m);

I_{adm}: Gradient hydraulique admissible.

A. Charge hydraulique dans la digue

La charge hydraulique dans la digue est déterminée à l'aide de la relation suivante : $\Delta H_d = h - h_{av}....(V.15)$ Avec :

h : Charge hydraulique dans la retenue, [h = 45,6 m];

 h_{av} : Charge hydraulique à l'aval de la digue, [$h_{av} = 0$ m].

La charge hydraulique dans la digue est de l'ordre de :

$$\Delta H_d = 45,6 \text{ m}$$

B. Gradient hydraulique admissible

Le gradient hydraulique admissible est tiré à partir de tableau (V.4). Le gradient hydraulique admissible est de l'ordre de 0,80.

Puisque $\frac{\Delta H_d}{L_{md}} = 0.30$ est vérifier, donc la digue est hydrauliquement stable vis-à-vis les

infiltrations.

V.6.2.3 Stabilité de la fondation de la digue

La stabilité hydraulique de la fondation vis-à-vis les infiltrations est assurée, si la condition suivante est vérifiée [20] :

 $\frac{h}{B_b + 0.88T_c} \le \frac{J_{cr}}{K_{scr}}....(V.16)$ Avec :

h : Charge hydraulique dans la retenue, [h = 45,6 m];

 B_b : Largeur en base de la digue, $[B_b = 294 m]$;

 T_c : profondeur de la zone de filtration, $[T_c = 3 m]$;

 J_{cr} : Gradient d'infiltration critique $\;;\;$

 K_{scr} : Coefficient de sécurité.

A. Gradient d'infiltration critique

Le gradient critique d'infiltration est déterminé en fonction du type de sol, comme le montre le tableau (V.5)

 Tableau (V.5) : Gradient d'infiltration critique

Type de sol	Gradient d'infiltration critique
Argile	1,20
Limon	0,62
Sable gros	0,45
Sable moyen	0,38

Puisque le terrain d'assis de la digue sont des alluvions de nature gros sable, on opte pour un gradient d'infiltration critique de l'ordre de 0,62.

B. Coefficient de sécurité

Le coefficient de sécurité est déterminé en fonction de la classe du barrage, comme le montre le tableau suivant :

Tableau (V.6) : Coefficient de sécurité de la fondation vis-à-vis les infiltrations.

Classe de la digue	Ι	II	III	V
Ks	1,25	1,2	1,15	0,29

La digue de M'Djedel appartient à la classe III, donc le coefficient K_s est de l'ordre de 1,15.

Puisque la condition $\frac{h}{B_b + 0.88T_c} = (0.153) \le \frac{J_{cr}}{K_{scr}} = (0.54)$, est vérifié, on constate que le terrain

d'assis de la digue présente une résistance vis-à-vis les infiltrations.

V.6.3. Stabilité mécanique

La stabilité d'un talus est définie par la valeur du coefficient de sécurité. Cette valeur exprime la magnitude dans laquelle on peut réduire la résistance au cisaillement du sol pour que le glissement se produise le long de la surface la plus défavorable. Les facteurs de sécurité minimaux utilisés dans les barrages en terre apparaissent dans le tableau suivant [17] : *Tableau (V.7) : Coefficients de sécurité admissibles pour le calcul de stabilité des talus*.

Conditions de	CATÉGORIE DE L'OUVRA GE					
travail	I II III IV					
Normaux	1,25	1,15	1,10	1,10		

Le calcul de la stabilité mécanique est fait à l'aide d'un code de calcul. Les résultats de calcul par la méthode de Morgenstern-Price sont illustrés dans les figures (V.13) et (V.14)



Figure (V.13) : Stabilité du parement aval-exploitation du barrage.

Le coefficient de sécurité vis-à-vis la stabilité du parement aval de la digue (cas d'exploitation du barrage) obtenue est de l'ordre de 1,219.



Figure (V.14) : Stabilité du parement aval-Fin de construction.

Le coefficient de sécurité vis-à-vis la stabilité du parement aval de la digue (cas de fin de construction du barrage) obtenue est de l'ordre de 1,225.

V.7 Étanchéité des rives et de la fondation

Pour une bonne portance mécanique de la fondation et l'étanchéité de cette dernière et celle des rives, l'injection de consolidation et l'injection d'un rideau d'étanchéité est fortement recommandée.

V.7.1 Injections de consolidation

Le traitement de la fondation du noyau sera réalisé à l'aide des injections de consolidation dans la fondation calcareuse (calcaire très altérée à modérément altérée et fracturée), jusqu'à une profondeur de 25 m correspondant au niveau 834 m.NGA pour la côte inférieure du rideau de consolidation.

V.7.2 Injections d'étanchéité

V.7.2.1 Profondeur du voile d'étanchéité

La profondeur du voile d'étanchéité est estimée par la formule suivante [23] :

P = 0, 8.H....(V.17)

Avec :

H : Hauteur de la charge hydraulique dans la retenue, [H = 45,6 m].

La profondeur du voile d'étanchéité est de l'ordre de :

P = 36,5 m

Pour plus de sécurité vis-à-vis les infiltrations et la manifestation du phénomène de renard, on opte pour une hauteur de 40 m de voile d'étanchéité.

V.8 Prisme de drainage

Les prismes sont les éléments les plus utilisés pour le drainage. Dans sa partie centrale, ils sont construits en pierres et on place un filtre à l'envers au niveau de la zone de contact du remblai et sa fondation.

V.8.1 Fruits des talus

Les fruits des talus amont et aval sont respectivement $n_1 = 1,4$ et $n_2 = 2,5$ [20].

V.8.2 Hauteur du drain

La hauteur du prisme de drainage sera calculée à l'aide de la formule suivante [16].

 $H_{PD} = 0,15.H_b....(V.18)$

Avec :

 H_b : Hauteur de la digue, [$H_b = 51$ m].

La hauteur de drain est de l'ordre de :

$$H_{PD} = 7,7 \text{ m}$$

V.8.3 Largeur en sommet

La largeur en sommet du prisme de drainage est définie par l'équation suivante, [16] :

 $b_{PD} = \frac{1}{3} \cdot H_{PD}$(V.19)

Avec:

 H_{PD} : Hauteur du prisme de drainage, $[H_{PD} = 7,7 m]$.

La largeur en sommet du prisme de drainage est de l'ordre :

$$b_{PD} = 2,6 \text{ m}$$

V.8.4 largeur en base :

La largeur du prisme de drainage est exprimée par l'équation suivante :

 $B_{PD} = (n_1 + n_2) \cdot H_{PD} + b_{PD} \dots (V.20)$ Avec :

 n_1 : Fruit du talus amont, $[n_1 = 1, 4]$;

 n_2 : Fruit du talus aval, $[n_2 = 2,5]$;

 H_{PD} : Hauteur du prisme de drainage, $[H_{PD} = 7,7 m]$;

 b_{PD} : Largeur en sommet du prisme de drainage, $[b_{PD} = 2, 6 m]$.

La largeur en base du prisme de drainage est de l'ordre de :

 $B_{PD} = 32,6 m$



Figure (V.15) : Conception de prisme de drainage.

CONCLUSION

L'étude effectué dans ce chapitre, nous a permis de constater que :

- Selon le type de sol de fondation et la hauteur de barrage, la digue de M'Djedel appartient à la classe III ;
- Les recharges de la digue sont répartis en Cinque (05) zones successives de l'amont vers l'aval, recharge alluvionnaire (zone amont), recharge alluvionnaire (zone aval), noyau argileux, recharge alluvionnaire (zone amont), recharge argileuse (zone B);
- La digue a un système de drainage composé principalement du gravier et du gros sable, s'étale sur une longueur de 161 de la crête du noyau jusqu'au prisme de drainage ;
- La digue, les fondations et le noyau argileux sont hydrauliquement stables ;
- Les injections de consolidation ont atteintes une profondeur de 25m, et celles d'étanchéité une profondeur de 40m ;
- La stabilité mécanique de la digue dans le cas d'exploitation (1,219) et la fin de construction (1,225), sont admissible pour la classe de cette digue (classe III) ;
- Les dimensions de prisme de drainage sont de 2,6 m comme largeur en crête, 32,6 m en base et 7,7 m en hauteur.

Chapitre VI : Dimensionnement hydraulique de l'évacuateur de crues

Introduction

L'objectif de la présente étude est de dimensionner les parties majeures de l'évacuateur à entonnement frontal. Suite à l'étude géologique et géotechnique, l'évacuateur de crues sera implanté en rive gauche.

VI.1 Présentation générale de l'évacuateur de crues

Les évacuateurs de crue à surface libre à entonnement frontal se composent principalement, de l'amont en aval, des ouvrages suivants :

- Canal de d'approche ;
- Seuil déversant ;
- Transition ;
- Coursier;
- Dissipateur d'énergie ;
- Canal de fuite ;

VI.2 Canal d'approche

Le canal d'approche aura une section prismatique, de forme trapézoïdale. Pour des raisons d'étanchéité et de résistance contre la poussé de la recharge de la digue, la paroi latérale droite sera construit en béton armé, par contre la paroi latérale gauche reste à l'état naturelle. Le canal d'approche doit vérifier les conditions suivantes :

- Le canal d'approche doit conduire l'eau jusqu'au déversoir dans des conditions tranquilles sans turbulence ;
- Les dimensions du canal (largeur et longueur) seront subordonnées à la longueur, au type, à l'emplacement du déversoir et aux caractéristiques du terrain ;
- Les vitesses doivent être suffisamment petites, pour que les pertes d'énergie et l'érosion soient minimales ;
- Les lignes de courant doivent être normales à l'avant du déversoir pour obtenir la distribution uniforme des débits spécifiques.

VI.2.1 Hauteur de la pelle

La Hauteur de la pelle dans le canal d'approche est exprimée par la formule suivante [24] :

 $H_p = 0, 5.H....(VI.1)$

Avec :

H : Hauteur de la nappe déversant, [H = 3,6 m];

 H_p : Hauteur de la pelle (m).

La pelle sera exprimée par la relation suivante :

$$H_{p} = 1.8 \text{ m}$$

VI.2.2 Largeur en fond du canal d'approche

La largeur en fond du canal d'approche est exprimée par la formule suivante [24] :

 $b_c = K_c.b....(VI.2)$ Avec :

b : Largeur de déversoir, [b = 90 m];

K_c: Coefficient adimensionnel dépend de la largeur de déversoir.

Le coefficient K_c est obtenu à partir du tableau ci-dessous en fonction de la largeur du fond du déversoir.

Tableau (V	/ I.1):	Coefficients	K_c corre	spondant	à chaque	classe de	largeur	du dév	ersoir
------------	-----------------	--------------	-------------	----------	----------	-----------	---------	--------	--------

Largeur de déversoir (m)	K _c
$b \le 30 \text{ m}$	1,10
$30 \text{ m} < b \le 60 \text{ m}$	1,05
b > 60 m	1,00

Puisque la largeur du déversoir est supérieure à 60 m (b = 90 m), alors la valeur du coefficient K_c est de l'ordre de 1,00.

La largeur en fond du canal d'approche est de l'ordre de :

 $b_{c} = 90 \text{ m}$

VI.2.3 Fruits des talus du canal d'approche

Pour le choix des fruits des talus du canal d'approche, nous nous rapportons aux recommandations de V.T.Chow [25] présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau (VI.2) : Fruits des talus des canaux hydrauliques recommandés par V.T.Chow.

Motórioux	Talus		
Widterlaux	m ₁ (gauche)	m ₂ (droite)	
Roche	0,25	0,00	
Argile compactée ou terre recouvert d'une couche de béton	$0,50 \div 1,00$	0,75	
Terre avec protection en enrochement, ou canal en terre	1,00	0,75	
Argile consolidée	1,50	1,00	
Sol sableux non consolidée	2,00	1,50	
Sable limoneux ou argile non consolidée	3,00	2,00	

Pour le cas de notre étude, les fruits adoptés pour les talus du canal d'approches sont :

- Paroi gauche : $m_{1c} = 0.25$;
- Paroi droite : $m_{2c} = 0,00$.

VI.2.4 Section mouillé

La section mouillée du canal d'approche est exprimée par la formule suivante [24] :

 $S_m = b_c \cdot (H + H_p) + \frac{1}{2} \cdot m_{lc} \cdot H^2 \dots (VI.3)$

Avec :

 b_c : Largeur en fond du canal d'approche, $[b_c = 90 m]$;

H : Hauteur de la nappe déversant, [H = 3,6 m];

 H_p : Hauteur de la pelle, $[H_p = 1.8 m]$;

 m_{1c} : Fruit du talus gauche de canal d'approche, $[m_{1c} = 0,25]$;

La section d'écoulement dans le canal d'approche est de l'ordre de :

 $S_m = 490 m^2$

VI.2.5 Vitesse admissible

La vitesse admissible dépend de la lithologie des terrains adjacents au canal d'approche ainsi la hauteur la lame d'eau dans le canal d'approche comme le montre l'annexe (23) [24].

Comme $(H + H_p = 5,4 \text{ m}) > 5 \text{ m}$ et la lithologie du terrain d'assis de l'évacuateurs de crues est un calcaire compacte, Alors la vitesse admissible est de l'ordre de :

$$V_{adm} = 5.6 \text{ m/s}$$

VI.2.6 Vitesse d'approche

La vitesse de l'écoulement dans le canal de rapprochement se présente sous la forme suivante [24] :

 $V_{ap} = \frac{q}{S_m}....(VI.4)$

Avec :

q : Débit laminé, $[q = 1322 \text{ m}^3/\text{s}]$;

 S_m : Section mouillée, $[S_m = 490 m^2]$;

La vitesse d'écoulement dans le canal d'approche est de l'ordre de :

$$V_{ap} = 2,70 \text{ m/s}$$

Puisque la vitesse d'écoulement dans le canal d'approche ($V_{ap} = 2,70 \text{ m/s}$) est inférieur à la vitesse admissible ($V_{adm} = 5,6 \text{ m/s}$) pour la l'apparition de l'érosion, alors le canal d'approche ne sera pas érodé sous l'effet de l'écoulement.

VI.2.7 Hauteur d'eau dans le canal d'approche

La hauteur d'eau dans le canal d'approche est déterminée par la formule suivante [24] :

 $H_{c} = H_{p} + H + \frac{V_{ap}^{2}}{2.g}....(VI.5)$

Avec :

 H_p : Hauteur de la pelle [$H_p = 1,8 m$];

H : Hauteur de la nappe déversant, [H = 3,6 m];

g : Accélération de la pesanteur, [g = 9,81 m/s];

 V_{ap} : vitesse d'écoulement dans le canal d'approche, [$V_{ap} = 2,70 \text{ m/s}$].

La hauteur d'eau dans le canal d'approche est de l'ordre de :

 $H_c = 5,80 \text{ m}$

VI.2.8 Périmètre mouillé

Le périmètre mouillé du canal d'approche est exprimé par la formule suivante [24]:

 $P_m = b_c + H_c.(1 + \sqrt{(m_{1c} + 1)})....(VI.6)$

Avec :

 b_c : Largeur en fond du canal d'approche, $[b_c = 90 m]$;

 H_c : Hauteur de la lame d'eau totale écoulé dans le canal d'approche, [$H_c = 5,80$ m];

 m_{1c} : Fruit du talus de la paroi gauche de canal d'approche, $[m_{1c} = 0,25]$.

Le périmètre mouillé du canal d'approche est de l'ordre de :

$$P_{\rm m} = 102,30 \ {\rm m}$$

VI.2.9 Rayon hydraulique

Le rayon hydraulique se présente sous la forme suivante [24] :

$$R_h = \frac{S_m}{P_m}....(VI.7)$$

Avec :

 S_m : Section mouillée du canal d'approche, $[S_m = 486 m^2]$;

 P_m : Périmètre mouillé du canal d'approche, [$P_m = 102,30$ m]. Le rayon hydraulique du canal d'approche est de l'ordre de :

$$R_{h} = 4,75 m$$

VI.2.10 Coefficient de rugosité de Manning

Le coefficient de rugosité de Manning est calculé par la formule suivante [25] :

Avec :

 P_N : Périmètre mouillé de la section N ;

 n_N : Rugosité de la section N ;

 P_m : Périmètre mouillé du canal d'approche, [$P_m = 102,30$ m].

Dans le canal d'approche, il existe deux sections mouillées, qui ont des rugosités différentes. La première section est celle de mur en béton armé et la deuxième section est celle de du fond et de la paroi gauche du canal, qui est constituée par des calcaires compactés.

VI.2.10.1 Coefficient de rugosité de Manning-mur en béton

Le coefficient de rugosité de Manning se présente sous la forme suivante [26] :

Avec :

K_s: Coefficient de Strickler, varie entre 80 ÷ 95 m^(1/3)/s, [K_s = 90 m^(1/3)/s].

Le coefficient de rugosité de Manning du mur en béton est de l'ordre de :

$$n_1 = 0,011$$

Le périmètre mouillé de la section du mur en béton corresponds à la hauteur de la lame d'eau écoulé dans le canal. Alors $P_{(N=1)}$ est de l'ordre de :

$$P_{(N=1)} = 5,80 \text{ m}$$

VI.2.10.2 Coefficient de rugosité de Manning-fond et paroi gauche du canal d'approche

Pour obtenir une détermination plus réelle en fonction des caractéristiques du chantier on applique les valeurs recommandées par V.T.Chow [25] présenté dans le tableau ci-dessous. *Tableau (VI.3) : Valeurs coefficient de rugosité de Manning recommandées par V.T.Chow.*

Caractéristiques du canal	n
Sol, de section prismatique, petit rayon de courbure et peu de végétation	0,025
Sol, de section prismatique, rayon de courbure appréciable et peu de végétation	0,030
Roche, de section prismatique, petit rayon de courbure et peu de végétation	0,030
Roche, de section prismatique, rayon de courbure appréciable et peu de végétation	0,035

Le coefficient de rugosité de Manning adopté pour le canal d'approche de l'évacuateur de crue est de l'ordre de :

$$n_1 = 0,030$$

Le périmètre mouillé de la section calcaire du canal $P_{(N=2)}$ est de l'ordre de :

$$P_{(N=2)} = 96,5 \text{ m}$$

Le coefficient de rugosité composée moyenne de Manning du canal d'approche est de l'ordre de :

$$n = 0,029$$

VI.2.11 Pente de fond du canal d'approche

La pente de fond du canal d'approche est déterminée à l'aide de la formule suivante [24] :

$$i_0 = \left(\frac{nV_{adm}}{R_h^{(2/3)}}\right)^2$$
.....(VI.10)

Avec :

n : Rugosité composée moyenne de Manning du canal d'approche, [n = 0,029];

 V_{adm} : vitesse admissible dans le canal d'approche, [$V_{adm} = 5,6 \text{ m/s}$];

 R_h : Le rayon hydraulique du canal d'approche, [$R_h = 4,75$ m].

La pente de fond du canal d'approche est de l'ordre de :

$$i_0 = 3, 3.10^{-3}$$

VI.2.12 Hauteur des parois latérales du canal d'approche

La hauteur des parois latérales du canal d'approche est calculée par la formule suivante [24] :

 $H_{ca} = H_P + H + H_L....(VI.11)$ Avec :

 H_p : Hauteur de la pelle, $[H_p = 1.8 m]$.

H : Hauteur de la nappe déversant, [H = 3,6 m];

 H_L : Hauteur libre comprise entre 0,6 m $\leq H_L \leq 1$ m, $[H_L = 1 m]$.

La Hauteurs des parois latérales du canal d'approche est de l'ordre de :

$$H_{ca} = 6,4 \text{ m}.$$

VI.2.13 Type de l'écoulement dans le canal d'approche

Le type de l'écoulement dans le canal d'approche dépend de la valeur de nombre de Fraude, ce dernier est défini par la relation suivante **[26]** :

$$F_r = \sqrt{\left(\frac{b_c \cdot q^2}{g \cdot S_m^3}\right)}....(VI.12)$$

Avec :

 b_c : Largeur en fond du canal d'approche, $[b_c = 90 m]$;

q : Débit laminé, $[q = 1322 \text{ m}^3/\text{s}];$

g : Accélération de la pesanteur, $[g = 9.81 \text{ m/s}^2]$;

 S_m : Section mouillée de canal d'approche, $[S_m = 490 m^2]$.

Le nombre de Fraude est de l'ordre de :

Fr = 0.37

Puisque le nombre de Fraude (Fr = 0,37) est inférieur à un (1), on constate que le type d'écoulement est fluvial.



Figure (VI.1) : Canal d'approche de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel.

VI.3 Seuil déversant

Le profil du déversoir est défini sur base des courbes types de l'US Corp of Engineers pour un seuil standard, avec une charge de dimensionnement de 3,6 m, correspondant à la différence entre PHE (907,60 m.NGA) et RN (904,00 m.NGA).

VI.3.1 Quadrant amont

Le quadrant amont du seuil est composé de 3 arcs de cercles successifs dont les coordonnées des centres depuis la crête, ainsi que les longueurs des rayons, sont données dans le tableau suivant [27] :

Zone	$O_i(x;y)$	Xi	R _i	
1	[0;0,5000.H]	[-0,175.H;0]	0,50.H	
2	[-0,105.H; 0,219.H]	[-0,276.H;-0,175.H]	0,20.H	
3	[-0,2418.H; 0,136.H]	[-0,2818.H; -0,276.H]	0,04.H	
H = 3,6 m				
Zone	$O_i(x;y)$	Xi	R _i	
1	[0;1,8]	[-0,63;0]	1,8	
2	[-0,378;0,7884]	[-0,9936;-0,63]	0,72	
3	[-0,87048;0,4896]	[-1,01448 ;-0,9936]	0,144	

 Tableau (VI.4) : Composantesvdes 3 arcs de cercles du quadrant amont du seuil déversant.

Le profil de quadrant amont du seuil déversant de barrage de M'Djedel est illustré sur la figure ci-dessous.



Figure (VI.2) : Quadrant amont du seuil déversant de barrage de M'Djedel.

VI.3.2 Quadrant aval

Le quadrant aval du seuil suit une fonction en puissance, cette dernière se présente comme suit [27] :

Avec :

(x,y): Coordonnées cartésiennes du point tangentiel PT; H : Hauteur de la nappe déversant, [H = 3,6 m].

VI.3.2.1 Point tangentiel

Les coordonnées cartésiennes du point tangentiel sont définies par les équations suivantes [27] :

 $\frac{x}{H} = 1,096. \left(\frac{1}{\lambda}\right)^{1,176} \dots (VI.14)$ $\frac{y}{H} = 0,592. \left(\frac{1}{\lambda}\right)^{2,176} \dots (VI.15)$

Avec :

(x,y) : Coordonnées cartésiennes du point tangentiel PT;

H : Hauteur de la nappe déversant, [H = 3,6 m];

 λ : Fruit du parement aval du déversoir.

Les valeurs de fruit du parement aval du déversoir par The American Society of Civil Engineers, sont comprises entre $0,6 \le \lambda \le 0,8$. On opte pour une valeur de $\lambda = 0,7$. Alors les Coordonnées cartésiennes du point tangentiel PT sont :

PT (6,00 ; 4,63)

Le profil de quadrant aval du seuil déversant de barrage de M'Djedel est illustré dans la figure ci-dessous par contre ces coordonnées cartésiennes sont représentées dans l'annexe (24).



Figure (VI.3) : Quadrant aval du seuil déversant de barrage de M'Djedel.

VI.3.2.2 Vitesse de l'écoulement au pied de déversoir

L'USBR propose un diagramme permettant l'estimation de la vitesse réelle en fonction de Z et H. Ce diagramme est représenté sur l'annexe (25), il est applicable pour le déversoir à forte pente aval, variant entre 1V/0.6H à 1V/0.8H [27].

Pour une dénivelé Z = 7 m, la vitesse au pied de déversoir est de l'ordre de :

 $V_d = 10,7 \text{ m/s}$

VI.3.2.3 Hauteur d'eau au pied aval de déversoir

La hauteur d'eau au pied aval de déversoir est exprimée par la formule suivante [26] :

Avec :

h₃ : Hauteur d'eau au pied aval de déversoir (m);

 b_d : Largeur en crête de déversoir, $[b_d = 90 \text{ m}]$;

q : Débit de la crue de projet laminé, $[q = 1322 \text{ m}^3/\text{s}]$;

 V_d : Vitesse au pied aval de déversoir, $[V_d = 10,7 \text{ m/s}]$.

La hauteur d'eau au pied aval de déversoir est de l'ordre de :

$$h_3 = 1,35 m$$

VI.3.2.4 Nombre de Fraude

Le nombre de Fraude est calculé par la formule suivante [26] :

$$F_{r1} = \frac{V_d}{\sqrt{g.h_3}} \dots (VI.17)$$

Avec :

 V_d : Vitesse au pied aval de déversoir, $[V_d = 10,7 \text{ m/s}]$;

 h_3 : Hauteur d'eau au pied aval de déversoir, $[h_3 = 1,35 m]$;

g : Accélération de la pesanteur, $[g = 9,81 \text{ m/s}^2]$.

Le nombre de Fraude au niveau de la section au pied aval de déversoir est de l'ordre de :

$$F_{r1} = 2,92$$

Puisque le nombre de Fraude au niveau de la section au pied aval de déversoir est supérieur à un $[F_{r1}(2,92) > 1]$, alors le type de l'écoulement est torrentiel.

VI.3.2.5 Rayon de raccordement

Pour le calcul du rayon de raccordement entre le parement a val du déversoir et le chenal de l'écoulement, F.M. Henderson et D.G. Tierney ont proposés la relation suivante **[28]** : $R_r = 2,718.h_3......(VI.18)$

Avec :

 h_3 : Hauteur d'eau au pied aval de déversoir, $[h_3 = 1,35 m]$;

R_r: Rayon de raccordement entre le parement aval du déversoir et la transition (m).

Le raccordement entre le parement aval du déversoir et la transition est de l'ordre de :

$$R_r = 3,7 m$$

VI.3.3 Hauteurs des murs bajoyers

La Hauteurs des murs bajoyers est calculée par la formule suivante [24] : $H_{mb} = H + H_L$(VI.19) Avec :

H : Hauteur de la nappe déversant, [H = 3,6 m];

 H_L : Hauteur libre comprise entre 0,6 m $\leq H_L \leq 1$ m, [$H_L = 1$ m].

La Hauteurs des murs bajoyers est de l'ordre de :

$$H_{mb} = 4,6 \text{ m}.$$

VI.4 Transition

La transition de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel est composée de deux ouvrages. Le premier est un chenal d'écoulement et le deuxième est un convergent.

VI.4.1 Chenal de l'écoulement

Le chenal de l'écoulement est un ouvrage de section prismatique de forme rectangulaire, permettant le passage de l'écoulement torrentiel prévenant du déversoir à un écoulement fluvial.

VI.4.1.1 Hauteur conjuguée

La hauteur conjuguée à l'aval de bassin d'amortissement est calculée à l'aide de la formule suivante **[26]** :

 $\frac{h_4}{h_3} = \frac{1}{2} \cdot \left(\sqrt{1 + 8 \cdot F_{r_1}^2} - 1\right)....(VI.20)$

Avec :

 h_3 : Hauteur d'eau au pied aval de déversoir, $[h_3 = 1,35 m]$;

 F_{r1} : Nombre de Fraude au niveau de la section au pied aval de déversoir, $[F_{r1} = 2,95]$;

h₄ : Hauteur d'eau conjuguée aval de bassin d'amortissement (m).

La hauteur conjuguée à l'aval de bassin d'amortissement est de l'ordre de :

 $h_4 = 5 m$

VI.4.1.2 Longueur de ressaut hydraulique

La longueur de ressaut hydraulique est déterminée par la relation suivant [28] :

 $\frac{L_{rh}}{h_4} = 6,1 + 4.S_0....(VI.21)$ Avec :

L_{rh}: Longueur de ressaut hydraulique (m) ;

 h_4 : Hauteur d'eau conjuguée aval de bassin d'amortissement, $[h_4 = 5 m]$;

 S_0 : Pente de du fond de bassin d'amortissement, $[S_0 = 0]$.

La longueur de ressaut hydraulique est de l'ordre de :

 $L_{rh} = 30,5 \text{ m}$

VI.4.1.3 Nombre de Fraude

Le nombre de Fraude est calculé par la formule (VI.17).Le nombre de Fraude au niveau de la section aval du bassin d'amortissement est de l'ordre de :

$$F_{r2} = 0,42$$

VI.4.2 Convergent

Pour le dimensionnement de convergent, nous nous rapportons aux recommandations de Sevchenko.

VI.4.2.1 Largeur aval du canal convergent

La largeur à l'aval du convergent est estimée par la formule suivante [24] :

 $0,39 \le \frac{b_{cv}}{b_d} \le 0,87....(VI.22)$
Avec :

 b_d : Largeur en crête de déversoir, $[b_d = 90 \text{ m}]$;

 b_{cv} : Largeur aval du canal convergent (m).

On opte pour une fraction moyenne de $b_{cv}/b_d = 0, 6 = 0, 6$. Donc, la largeur à l'aval du canal convergent est de l'ordre :

 $b_{cv} = 54 \text{ m}$

VI.4.2.2 Hauteur aval du canal convergent

La hauteur d'eau à l'aval du canal convergent est calculée par la formule suivante [26] :

 $\frac{b_{cv}}{b_d} = \left(\frac{h_4}{h_5}\right)^{3/2} \cdot \left(\frac{F_{r2}}{F_{r3}}\right) \dots (VI.23)$

Avec :

 b_{cv} : Largeur aval du canal convergent [$b_{cv} = 54$ m];

 b_d : Largeur en crête de déversoir, $[b_d = 90 m]$;

 h_4 : Hauteur d'eau conjuguée aval de bassin d'amortissement, $[h_4 = 5 m]$;

h₅ : Hauteur d'eau aval dans le convergent (m) ;

 F_{r2} : Nombre de Fraude au niveau de la section aval du bassin d'amortissement, $[F_{r2}=0,42]$;

 F_{r2} : Nombre de Fraude au niveau de la section de control, $[F_{r3} = 1]$.

La hauteur d'eau à l'aval du canal convergent est de l'ordre de :

 $h_5 = 3.95 \text{ m}$

VI.4.2.3 Longueur du canal convergent

La longueur du canal convergent est calculée par la relation suivante [26] :

$$L_c = \frac{b_d - b_{cv}}{2.tg\theta}....(VI.24)$$

Avec :

 b_{cv} : Largeur aval du canal convergent [$b_{cv} = 54 \text{ m}$];

 b_d : Largeur en crête de déversoir, $[b_d = 90 \text{ m}]$;

 θ : Angle de déviation des murs de convergent (°).

Afin d'éviter la formation des fluctuations importantes au niveau de la surface libre, Sevchenko recommande un angle de rétrécissement compris entre $8,5^{\circ} \le \theta \le 23^{\circ}$. On opte pour $\theta = 10^{\circ}$. La longueur du canal convergent est de l'ordre de :

$$L_{c} = 102 \text{ m}$$

VI.4.2.4 Vitesse critique

La vitesse critique d'eau à l'aval de convergent est calculée par la formule suivante [26] :

$$V_c = \frac{q}{b_{cv} \cdot h_5}....(VI.25)$$

Avec :

q : Débit de la crue de projet laminé, $[q = 1322 \text{ m}^3/\text{s}]$;

 h_5 : Hauteur d'eau à l'aval du canal convergent, $[h_5 = 3,95 m]$.

La vitesse critique d'eau à l'aval de convergent est de l'ordre de :

$$V_c = 6,20 \text{ m/s}$$

VI.4.3 Hauteur des murs bajoyers

La hauteur des murs bajoyers de la transition est calculée par la relation suivante [24] : $H_{ca} = H_{e,m} + H_L$(VI.26) Avec :

 $H_{e;m}$: Hauteur d'eau maximal dans la transition, $[H_{e;m} = 5 m]$;

 H_L : Hauteur libre comprise entre 0,6 m $\leq H_L \leq 1$ m, [$H_L = 1$ m].

La Hauteurs des murs bajoyers du canal d'approche est de l'ordre de :

 $H_{ca} = 6 \text{ m}.$

La transition de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel est illustrée sur la figure cidessous.



Figure (VI.4) : Transition de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel.

VI.5 Coursier

Pour le cas de notre étude, le coursier a une section prismatique de forme rectangulaire, fixé entre les deux côtes 897 m.NGA et 881 m.NGA.

VI.5.1 Pente du coursier

Afin d'éviter la formation de la cavitation dans le coursier, la pente du ce dernier doit être comprise entre $0.05 \le S_c \le 0.30$ [24]. Pour notre cas, on opte pour une valeur de $S_c = 0.15$.

VI.5.2 Longueur du coursier

La longueur du coursier de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel est de l'ordre de :

 $L_{c} = 102 \text{ m}$

VI.5.3 Profil de la ligne d'eau

La construction du profil de la ligne d'eau se fait par la méthode des approximations successives (Méthode des variations de profondeur). Cette méthode à pas directs s'applique à l'équation du mouvement sous la forme suivante [26] :

Avec :

 $H_{s(i+1)}$: Energie spécifique dans la section (*i*+1) (m);

 $H_{s(i)}$: Energie spécifique dans la section (i) (m);

 S_c : Pente du fond de canal du coursier, $[S_c = 0, 15]$;

 V_c : Vitesse moyenne d'écoulement dans le coursier entre les deux sections (i+1) et (i) (m/s);

 $\overline{K_s}$: Coefficient de Strickler, varie entre 80 ÷ 95 m^(1/3)/s, [K_s = 90 m^(1/3)/s];

 $\overline{R_h}$: Rayon hydraulique moyenne dans le coursier entre les deux sections (i+1) et (i) (m);

 $x_{(i)}$: Distance entre la section (i) et la section de contrôle (m);

 $x_{(i+1)}$: Distance entre la section (i+1) et la section de contrôle (m).

Les données de départ pour le calcul de la ligne d'eau sont représentées dans le tableau cidessous.

 Tableau (VI.5) : Données de départ pour le calcul de la ligne d'eau.

Section de control	Valeurs
$q (m^3/s)$	1322
$\overline{K_s}$	90
V_c (m/s)	6,20
$H_5 = h_c (m)$	3,95
S _c	0,15
$\Delta h(m)$	0,05

Le profil de la ligne d'eau dans le coursier de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel est illustré sur la figure (VI.5) et représenté dans l'annexe (26).

Profil de la ligne d'ean forma A4 Paysage

VI.5.4 Vitesse d'écoulement

La vitesse d'écoulement au niveau de la section aval du coursier est calculer par la formule (VI.4), et elle de l'ordre de :

$$V_{cf} = 18,70 \text{ m/s}$$

VI.5.5 Nombre de Fraude

Le nombre de Fraude est calculé par la formule (VI.17).Le nombre de Fraude au niveau de la section aval du coursier est de l'ordre de :

 $F_{r3} = 5,21$

VI.5.6 Hauteur des murs bajoyers

La hauteur des murs bajoyers du coursier est calculée par la relation suivante [24] : $H_{cr} = H_{em;c} + H_L$(VI.28) Avec :

 $H_{em;c}$: Hauteur d'eau maximal dans le coursier, $[H_{e;m} = 3.95 m]$;

 H_L : Hauteur libre comprise entre 0,6 m $\leq H_L \leq 1$ m, [$H_L = 1$ m].

La Hauteurs des murs bajoyers du coursier est de l'ordre de :

$H_{cr} = 5 m$

Le coursier de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel est illustré sur la figure cidessous.



Figure (VI.6) : Coursier de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel.

VI.6 Dissipateur d'énergie

La projection d'un ouvrage de dissipation d'énergie de type saut de ski, s'avère intéressante, compte tenu la structure géologique que présente le terrain de la fondation sur la rive gauche. D'autant que ce dispositif est plus économique par rapport aux autres ouvrages (gain de béton).

VI.6.1 Bec déviateur

Le dimensionnement hydraulique de bec déviateur s'articule sur l'angle de déflexion, rayon de courbure, bord du bec déviateur et le porté maximal du jet d'eau.

VI.6.1.1 Angle de déflexion

Le principe consiste à installer, en bas du déversoir, un bec relançant l'eau vers le haut suivant un angle θ compris généralement entre $35^{\circ} \le \theta \le 45^{\circ}$ [27]. Pour le cas de notre étude, on opte pour un angle $\theta = 45^{\circ}$.

VI.6.1.2 Bord de bec déviateur

Le bord de bec est recommandé d'avoir un fruit vers l'aval de l'ordre de 10 :1 et une épaisseur de l'ordre de **[29]** :

 $e_{bd} = 1 m$

VI.6.1.3 Rayon de courbure

Le rayon de courbure de bec déviateur est déterminé à l'aide de l'abaque USBR présentée dans l'annexe (27) [27], avec :

R : rayon de courbure (ft) ;

 V_t : Vitesse d'écoulement à la fin de coursier, $[V_t = V_{cf} = 61,35 \text{ ft/s}]$;

g : Accélération de la pesanteur, $[g = 32,174 \text{ ft/s}^2]$;

 d_t : Hauteur d'eau à la fin du coursier, $[d_t = h_{cf} = 4,30 \text{ ft}]$;

 F_t : Nombre de Fraude au niveau de la section final du coursier, $[F_t = F_{r3} = 5,21]$.

Le rayon de courbure de bec déviateur est de l'ordre de :

$$R_{c} = 6,7 \text{ m}$$

VI.6.1.4 Hauteur de bec déviateur

 R_c : Rayon de courbure de bec déviateur, $[R_c = 6,7 m]$.

La hauteur du bec déviateur est de l'ordre de :

$$h_{bc} = 4 m$$

VI.6.1.5 Jet d'eau

La portée maximale du jet d'eau est calculée par la relation suivante [30] :

$$x = 1, 8.\left(h_{cf} + h_{bc} + \frac{V_{cf}^2}{2.g}\right) .\sin(2.\theta)(VI.30)$$

Avec :

 θ : Angle de déflexion du jet d'eau, [$\theta = 40^{\circ}$];

 h_{cf} : Hauteur d'eau à la fin du coursier, $[h_{cf} = 1,31 m]$;

 h_{bc} : Hauteur du bec déviateur, $[h_{bc} = 4 m]$;

 V_{cf} : Vitesse d'écoulement à la fin de coursier, $[V_{cf} = 18,70 \text{ m/s}]$;

g : Accélération de la pesanteur, $[g = 9,81 \text{ m/s}^2]$.

La portée maximale du jet d'eau est de l'ordre de :

$$x = 41 \text{ m}$$



Figure (VI.7) : Bec déviateur de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel.

VI.6.1.6 Hauteur des murs bajoyers

La hauteur des murs bajoyers au niveau de bec déviateur est identique à celle du coursier. Alors elle est de l'ordre de :

 $H_{bc} = 5 m$

VI.6.2 Fosse de dissipation

Elle a pour objet de recevoir le jet d'eau prévenant du bec déviateur et de dissiper l'énergie cinétique du jet.

VI.6.2.1 Tirant d'eau

Le tirant d'eau dans la fosse de dissipation est estimé par la formule suivante [29] : $D = 1,32.H^{0,225}.q_u^{0,54}.....(VI.31)$ Avec :

 $\begin{array}{l} H_l : \text{Perte de charge entre le NPHE et le pied de bec déviateur, } [H_l = 101,7 \ \text{ft} = 31 \ \text{m}] \ ; \\ q_u : \text{débit unitaire dans le coursier, } [q_u = 263,6 \ \text{ft}^3/\text{s} = 24,5 \ \text{m}^3/\text{s}] \ ; \end{array}$

Donc, Le tirant d'eau dans la fosse de dissipation est de l'ordre de :

D = 22 m

VI.6.2.2 Profondeur

Profondeur de la fosse de dissipation est calculée par la relation suivante [29] :

 $H_f = 1, 2.D....(VI.32)$

Avec :

D: Tirant d'eau dans la fosse de dissipation, [D = 22 m].

La profondeur de la fosse de dissipation est de l'ordre de :

 $H_f = 26 \text{ m}$

VI.6.2.3 Longueur en fond

La longueur en fond de la fosse de dissipation est identique à la largeur de bec déviateur, alors elle est de l'ordre de :

 $L_{fd} = 54 \text{ m}$

VI.6.2.4 Fruit des talus

Les fruits des talus des deux rives, gauche et droit, seront fixés à la valeur 0,5 :1. Tandis que les fruits des talus amont et aval sont fixés à la valeur 1 :1 [27].

VI.6.2.5 Largeur en fond

On opte pour une largeur au fond de la fosse de l'ordre de :

 $b_{fd} = 5 m$

VI.6.2.6 Distance de sécurité

Elle s'étend entre les pieds de bec deviateur et l'aval de la fosse de dissipation, cette distance D_s est recommandé et doit etre supérieur ou égale a 15 m $D_s \ge 15$ m. Pour cette étude, la distance est prise $D_s = 15$ m et une pente $i_{Ds} = 26\%$ [29]



Figure (VI.8) : Fosse de dissipation de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel.

VI.7 Canal de fuite

Le canal de fuite fait suite à la fosse de dissipation, il sert essentiellement à conduire l'eau vers l'oued. Il a généralement une section prismatique de forme rectangulaire.

VI.7.1 Longueur du canal de fuite

La longueur du canal de fuite est tirée à partir du l'aménagement de l'oued de M'Djedel. Elle est la distance entre le parement aval de la fosse de dissipation et l'oued de M'Djedel. La longueur du canal de fuite est de l'ordre de :

$$L_{cf} = 100 \text{ m}$$

VI.7.2 Pente du canal de fuite

La pente du canal de fuite est calculée par la relation suivante :

 $S_{ocf} = \frac{C_{fd} - C_{ou}}{L_{cf}}$(VI.33)

Avec :

 C_{fd} : Côte au niveau du plan d'eau dans la fosse de dissipation, [C_{fd} = 873 m.NGA];

 C_{ou} : Côte au niveau du miroir de la fosse de dissipation, [$C_{fd} = 860 \text{ m.NGA}$];

 L_{cf} : longueur du canal de fuite, [$L_{cf} = 100$ m].

La pente du canal de fuite est de l'ordre de :

$$S_{ocf} = 13 \%$$
.

VI.7.3 Largeur du canal de fuite

La largeur du canal de fuite est identique à celle la longueur maximale de la fosse de dissipation. Alors, elles de l'ordre de :

$$l_{cf} = 54 \text{ m}$$

VI.7.4 Profondeur normale dans le canal

La profondeur normale de tirant d'eau dans le canal de fuite est déterminée par un procédé itératif de l'équation de suivante [24] :

$$q = \frac{1}{n_{cf}} \cdot S_{cf} \cdot R_{cf}^{\frac{2}{3}} \cdot \sqrt{S_{ocf}} \dots (VI.34)$$

Avec :

q : Débit à évacuer par le canal de fuite, $[q = 1322 \text{ m}^3/\text{s}]$;

 n_{cf} : Coefficient du rugosité de Manning pour le béton rugueux, $[n_{cf} = 0,030]$;

 S_{ocf} : Pente du fond de canal de fuite, $[S_{ocf} = 13 \%]$;

 S_{cf} : Section mouillée du canal de fuite (m²);

 R_{cf} : Rayon hydraulique dans le canal de fuite (m).

La profondeur normale de tirant d'eau dans le canal de fuite est de l'ordre de :

 $h_{cf} = 1,2 \text{ m}$

VI.7.5 Profondeur critique de l'écoulement

La profondeur critique de l'écoulement d'eau dans le canal de fuite est calculée par la formule suivante :

$$h_{ccf} = \sqrt[3]{\frac{q^2}{l_{cf}^2 \cdot g}}....(VI.35)$$

Avec :

q : Débit à évacuer par le canal de fuite, $[q = 1322 \text{ m}^3/\text{s}]$;

 l_{cf} : Largeur du canal de fuite, $[l_{cf} = 80 \text{ m}]$;

La profondeur critique de l'écoulement d'eau dans le canal de fuite est de l'ordre de :

 $h_{ccf} = 6,00 \text{ m}$

VI.7.6 Hauteur de parois latérales

La hauteur de parois latérales du canal de fuite est calculée par la relation suivante [24] : $H_{mcf} = h_{cf} + H_L$(VI.36)

Avec :

 h_{cf} : Hauteur d'eau dans le canal de fuite, $[h_{cf} = 1, 2 m]$;

 H_L : Hauteur libre comprise entre 0,6 m $\leq H_L \leq 1$ m, [$H_L = 1$ m].

La hauteur de parois latérales du canal de fuite est de l'ordre de :

$$H_{mcf} = 2,2 m$$

Le canal de fuite de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel est illustré sur la figure cidessous.



Figure (VI.9) : Canal de fuite de l'évacuateur de crues de barrage de M'Djedel.

Conclusion

L'étude effectuée dans ce chapitre nous a permet de constater que :

- Le canal d'approche aura une section prismatique de forme trapézoïdal, caractérisé par une largeur de 90 m, une hauteur de pelle de 1,8 m et une pente de fond égale à 0,0033 ; la hauteur des parois latérales 6,4 m.
- Le seuil déversant est de type Creager, de 90 m de largeur, 11 m de longueur et d'une hauteur de 7 m qui fait transiter une charge hydraulique de 3,6 m. la hauteur des murs bajoyers sont de l'ordre de 4,6 m ;
- La transition comporte deux ouvrages principaux, le chenal d'écoulement de largeur 90 m et longueur 33,5 m suivie d'un convergent, le seconde ouvrage, sur une longueur de 102 m rétrécissant de 90 m à l'amont jusqu'à 54 m à l'aval, faisant un angle rétrécissement égale a 10°. Des murs bajoyers sont implanté au niveau du chenal avec 4,6 m de hauteur jusqu'a 6 m a la fin du convergent ;
- Le coursier aura une section prismatique de forme rectangulaire de 54 m de largeur avec une pente 15% et des parois latéraux d'une hauteur de 5 m ;
- Un bec déviateur, de largeur 54 m et une hauteur de 4 m, assure la diffusion d'eau écoulée suivant un angle 45° avec une courbure de rayon 6,7 m. Pour les faibles écoulements, au dessous de bec et à l'aval immédiat, un palier (distance de sécurité) est implanté de 15 m de longueur et de même largeur que le bec avec une pente de 26% ;
- Le jet d'eau de 41 m de portée par le bec, sera amorti par une fosse de dissipation de forme octogonale allongé de largeur 80 m et une longueur de 53 m, avec un tirant d'eau de l'ordre de 22 m ;
- L'évacuateur de crues est achevé par un canal de fuite de 100 m de longueur avec une pente de 13% dotée des murs latéraux de 4 m à l'amont à 2 m vers l'aval. Puisque l'écoulement dans le canal de fuite est torrentiel, on prévoit un revêtement en enrochement à l'aval immédiat de cet ouvrages afin de protéger le lit de l'oued de M'Djedel contre l'érosion.

CONCLUSION GENERALE

Les résultats des analyses et des investigations exécutées dans le cadre de l'étude de l'avant projet de la digue du barrage de M'Djedel (Wilaya de M'Sila) ont permis de tirer les conclusions suivantes :

- La fondation du barrage de M'Djedel est une formation géologique tendre (calcaire et intercalation de marne), cela impose un barrage souple plutôt que rigide.
- Le niveau de terrain naturel est fixé à la côte 862 m.NGA.
- Le niveau minimum d'exploitation est fixé a la côte 895.5 m.NGA.
- Le volume mort est de l'ordre de 6,67 Mm³ le long de 50 ans d'exploitation.
- Le niveau normal de la retenue est fixé à la côte 904 m.NGA.
- Le volume utile du barrage de M'Djedel est 11 439 963 m³
- Le niveau des plus hautes eaux est fixé à la côte 907,6 m.NGA.
- Le niveau de la crête est fixé à la côte 910 m.NGA.
- La digue du barrage de M'Djedel est de type digue en remblai zonée à noyau argileux.
- Le niveau de la fondation de la digue est fixé à la côte 859 m.NGA.
- La conception de l'évacuateur de crue latéral à entonnement frontal est en profil Creager permettant d'évacuer un débit déca-millénaire atteignant 1322 m³/s.
- L'édification du barrage de M'Djedel est réalisable et n'implique aucune difficulté technique. Cependant, le choix d'un barrage du type "en remblai zoné a noyau argileux" comme digue principale permet l'utilisation exclusive des matériaux disponibles, ce qui nous conduira à minimiser les dépenses et garantir un emploi intensif de main d'œuvre locale.
- Grâce à la capacité de stockage de la retenue, le barrage peut assurer la pérennité de l'irrigation, permettant ainsi le développement du secteur de l'agriculture avec la mise en valeur de nouvelles terres, l'intensification et la diversification des cultures, l'amélioration de la production de la région.
- Maintenir les populations rurales en leur assurant de réelles possibilités de développement dans un milieu pauvre, isolé et défavorisé.
- La réalisation du barrage de M'Djedel offrira un grand nombre d'emplois dans les secteurs de l'exploitation du barrage, de l'agriculture et des services, que ce soit à court terme durant la phase de construction ou à long terme une fois le barrage en exploitation.



V.2 Répartition des matériaux de construction dans la digue



La répartition des matériaux de construction dans la digue en remblais ç noyau zoné du barrage de M'Djedel est illustrée dans la figure ci-dessous.

Figure (V.1) : Répartition des matériaux de construction dans la digue en remblais à noyau zoné du barrage de M'Djedel.

V.3 Zonage des filtres et des drains dans la digue

Afin d'empêcher la migration des particules fins et la formation des pressions interstitielles critiques, la construction des filtres et des drains s'avère nécessaire. Le zonage des filtres et des drains est illustrée sur la figure ci-dessous.



Figure (V.2) : Zonage des filtres et des drains dans la digue en remblais à noyau zoné du barrage de M'Djedel.



Figure (VI.5) : Profil de ligne d'eau dans le coursier.

ملخص:

في اطار المحافظة على المياه وضعت الوكالة الوطنية للسدود و التحويلات برنامجا لإنشاء السدود بالمرة الدراسة، اختيار و تصميم منشآت التخزين يكون بطريقة معمقة. الدراسة التي أجريناها في مذكرة التخرج هذه هي دراسة مشروع إنشاء سد في ولاية المسيلة تحديدا في واد مجدل هذا السد سيكون موجها للتزويد بالماء الشروب و الري. كلمات مفتاحية:

المياه, السدود, التخزين, الانشاء

Résumé :

Dans le cadre de la conservation et la restitution des eaux, l'ANBT a mis tout un programme pour la réalisation des barrages et des retenues collinaires

Toutefois, l'étude, le choix et le dimensionnement des ouvrages de stockage méritent d'étre approfondie. L'étude que nous avons mené dans ce MFE est une étude d'avant-projet de la digue d'un barrage dans la wilaya de M'Sila et principalement sur l'Oued de M'Djedel, cette digue sera destinée pour l'AEP et l'irrigation.

Mots clés : eaux, barrages, stockage, construction

Abstract

As part of the conservation and restoration of waters, ANBT has a whole program for the realization of dams and small dams

However, the study, the choice and design of storage structures deserve to be thorough. The study that we conducted in the MFE is a draft study of the dam of a dam in the province of M'Sila and mainly on the Oued M'Djedel, this dike will be destined for AEP and irrigation.

Key words: water, dams, storage, building.